



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

2

1765, 1, 2

Mercur

511¹ - 1765, 1, 2

<36617681090011

S

<36617681090011

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER 1765.

2. volume

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grand'Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

Étrangers , qui voudront faire venir le *Mercur* , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

*Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercur*es & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du *Mercur*. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en prépare une Table générale , par laquelle ce Recueil sera terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer.



M E R C U R E

D E F R A N C E .

J A N V I E R 1765.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES.

EN VERS ET EN PROSE.

SUITE DE CHARLES MARTEL.

ANECDOTE FRANÇOISE.

UN point très - embarrassant étoit de ménager un tête-à-tête entre les deux rivales. *Isbèrge* le sollicita, & alloit être refusée. Heureusement la Princesse d'Aquitaine espéra s'amuser beaucoup des ridi-

A ij

cules & de la rusticité d'une Princesse du Nord.

Isberge parut, & cette espérance diminua : mais *Barsine* se garda bien de le témoigner. Il n'y eut aucun cérémonial observé dans cette entrevue. *Isberge*, à cet égard, n'exigeoit rien, & sa rivale n'eût rien accordé. Les premiers complimens furent même très-courts de part & d'autre. La jeune Saxonne trouva *Barsine* parfaitement belle, & le lui dit avec candeur. Elle-même étoit bien digne qu'on lui rendît la pareille : mais *Barsine* y étoit peu disposée. Elle eut recours à l'ironie, cette figure cruelle, inventée, sans doute, par la première femme qui se vit forcée d'en louer une autre. C'est donc là, disoit *Barsine*, la tête que *Charles Martel* a défobée à *Wisnou* ? C'eût été vraiment dommage de l'abattre : elle vous sied très-bien, & je ne doute pas que vous ne soyez très-reconnoissante du service que le Héros François vous a rendu. Oh ! je vous le proteste, reprit la jeune Saxonne ; je suis charmée de vivre, puisque *Charles Martel* est la cause que je vis. Sans doute, répliqua *Barsine*, que lui-même est bien résolu de ne vivre que pour vous ? Hélas ! non, reprit ingénûment *Isberge*.

BARSINE.

Quoi ? Il ne vous a pas dit mille fois :
je vous aime.

ISBERGE.

Pas même une seule.

BARSINE.

Pour vous , il est bien réel que vous
l'aimez ?

ISBERGE.

Je ne fais pas bien ce qu'on appelle
aimer parmi vous ; mais voici , moi , ce
que j'éprouve. Je ne songe qu'à *Charles
Martel* quand je ne le vois pas , & quand
je le vois je n'apperçois que lui. Est-il gai,
j'ai de la joie : s'il est triste ; je pleure.
J'entends de toutes parts chanter ses louan-
ges , & je crois que ce sont les miennes.
Je voudrois voir tous les hommes à ses
pieds ; je voudrois le voir aimé de toutes
les femmes

BARSINE (*avec surprise*).

De toutes les femmes ?

ISBERGE.

Oui , de toutes ; & cela leur fera bien

A iv

MERCURE DE FRANCE.

aisé Il m'a pourtant dit que vous le haïssez.

BARSINE *vivement.*

Il vous l'a dit ?

ISBERGE.

Oh ! c'est ce que je ne puis croire : mais il le croit lui , & s'en afflige : ne voulez-vous pas le détromper ?

BARSINE.

Vous-même voulez-vous que je le détrompe ?

ISBERGE (*avec vivacité*).

Sans doute ! & je vais.....

BARSINE.

Arrêtez ! Il ne se trompe point ; je suis obligée de le haïr.

ISBERGE.

Vous n'en ferez rien , vous l'aimerez.

BARSINE.

Mais quel peut être votre but ? Si ma haine attriste votre amant , c'est qu'au moins il desire que je partage son amour. Voulez-vous donc qu'il vous préfère une rivale ?

ISBERGE.

Je veux qu'il ne soit plus affligé.

L'éronnement de *Barsine* augmentoit à chaque réponse de la jeune Saxonne. Une telle conduite n'avoit , selon elle , nulle vraisemblance , & n'en aura guères plus pour tout ce qu'on nomme parmi nous une femme *éduquée*. Mais il faut se rappeler qu'*Isberge* en sçavoit beaucoup moins : elle ne dirigeoit point son cœur ; c'étoit son cœur qui la dirigeoit. D'ailleurs, il n'est pas physiquement impossible qu'une femme qui aime ne cesse quelquefois de se préférer à son amante. Ces exemples, je l'avoue, sont assez rares, & dès-lors paroîtront toujours singuliers. *Barsine* en jugea ainsi. Elle ne crut point à la sincérité d'*Isberge* : elle crut même que sa démarche avoit pour but de la braver. Son orgueil la fortifioit dans ce soupçon ; parce qu'il parloit en elle plus que tout autre sentiment. Elle reprit donc le ton de l'ironie & de l'aigreur. En vérité, disoit-elle à *Isberge*, il y a de l'héroïsme dans votre conduite ! peut-être aussi n'y a-t-il que de la présomption. Vous vous croyez sûre de votre conquête : mais apprenez qu'un seul de mes regards peut ramener à mes pieds l'invincible *Martel*.

A V

Hé bien ! accordez lui ce regard , s'écria vivement *Isberge*.

Apprenez , poursuivit *Barsine* , encore plus irritée , apprenez qu'on peut être passable sur les bords de l'Elbe , & l'être fort peu sur ceux de la Seine : apprenez que je vous trouve l'air gauche & le maintien trop uni , d'assez beaux yeux , mais qui ne disent rien ; une bouche assez bien faite , mais qui ne sourit ni nè s'exprime jamais avec finesse ; un air d'ingénuité rustique ; en un mot , je ne vois rien en vous qui puisse vraiment vous faire aimer.

Il faut bien que cela soit , répliqua ingénûment *Isberge* , puisque je ne puis me faire aimer de *Charles Martel*.

C'en est trop , s'écria *Barsine* , toujours plus persuadée qu'*Isberge* la railloit & la bravoit , il est temps de mettre fin à ce dialogue. Je pénètre le vrai sens de vos discours ; mais quand même ils seroient sincères , ils ne changeroient rien à ma disposition. J'en suis bien fâchée , reprit *Isberge* , & *Charles Martel* sera encore plus affligé que moi.

Alors *Barsine* se leva , plutôt pour congédier la jeune Saxonne que pour lui faire honneur. A propos , lui dit-elle d'un ton dédaigneux , on m'a dit que vous étiez Princesse. Je vous jure que cela m'étonne !

Eh pourquoi ? lui demanda *Isberge*
 C'est qu'une Princesse se respecte
 Qu'appellez-vous se respecter ? C'est
 de pèser un peu plus ses discours &
 ses démarches que vous ne le faites. On
 ne dit point à une femme , Princesse ou
 autre , qu'on aime un homme , quel qu'il
 soit : on dit encore moins qu'il est aimé.
 Cet aveu n'appartient qu'à nos villageoi-
 ses Est-ce qu'il n'y a que vos villa-
 geoises qui aiment , interrompit *Isberge* ?
 Chez nous le rang de Princesse ne nous en
 dispense pas : nous vivons , nous agissons
 comme les autres femmes : les autres fem-
 mes nous parlent comme je viens de vous
 parler. Notre rang de Princesse n'en im-
 pose point aux hommes : le moindre d'entre
 eux se croit notre égal , & on nous élève ,
 pour ainsi dire , à le croire. Mes ayeux
 étoient souverains : quelle préférence
 l'honneur d'en descendre m'a-t-il valu ?
 Celle de laisser ma tête sur l'autel de
Wisnou , si le grand , le généreux *Charles*
Martel Je fais , je fais tout , inter-
 rompit de nouveau *Barsine* , & je vous
 exhorte à porter auprès du grand , du gé-
 néreux *Martel* , les expressions de votre
 reconnoissance : elles seront mieux pla-
 cées qu'ici. A ces mots elle tourna la
 tête , & il fallut qu'*Isberge* s'éloignât bien

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

confuse & bien chagrine d'avoir échoué dans sa démarche.

Celui qui en étoit l'objet ne parut point surpris de ce peu de réussite ; il l'avoit prévu. Cependant il avoit peine à prendre son parti. Le croirez-vous, aimable *Isberge*, disoit-il ? C'est l'orgueil, le seul orgueil, qui fait agir & parler ainsi la Princesse d'Aquitaine. Peut-être n'est-elle pas insensible ; mais il l'oblige de le paroître. Telle est la manière dont on élève parmi nous un sexe que la nature avoit fait naître pour nous consoler, & qui semble n'avoir pour but que de nous assujétir. Je ne fais quelle décence, mal entendue, le force à nous envisager comme autant d'ennemis, à nous déguiser tout ce qu'il pense, tout ce qu'il éprouve, tout ce qu'il desire. Qu'en résulte-t-il ? Ce qu'il est naturel d'en attendre. Lorsque la défense ne subsiste plus, l'habitude existe encore. On dissimule avec l'époux comme on a fait avec l'amant. Souvent même la dissimulation change d'objet, & n'en est que plus facile à soutenir. Ainsi raisonnaient *Charles Martel* au fort de son dépit. Du reste, il se piquoit plutôt d'être grand Capitaine que grand Moraliste : mais aux yeux d'*Isberge*, il parut l'un & l'autre. Elles'applaudit de son extrême franchise.

& en conclut qu'on étoit mieux élevé sur les bords de l'Elbe que sur ceux de la Seine.

Durant cet intervalle, *Barsine* reçut un exprès du Duc son père. *Eudes* l'exhortoit à faire usage du pouvoir qu'elle avoit sur l'âme du vainqueur pour obtenir qu'il la renvoyât. Il l'autorisoit à y joindre l'offre d'une forte rançon. *Barsine* fit inviter *Charles*, non à lui donner audience, mais à se rendre auprès d'elle. Il en fut surpris, & osa presque espérer qu'elle vouloit s'adoucir. On présume bien qu'il ne se fit pas attendre ; mais il fut bientôt détrompé. Seigneur, lui dit *Barsine* à l'instant même qu'il parut, je suis votre prisonnière ; mais ma captivité n'ajoute rien à votre gloire. Vous pouvez même l'accroître, en me rendant à un père que mon éloignement fait gémir. Ma liberté peut aussi vous être utile : déterminez le prix de ma rançon.

Madame, répondit *Charles Martel*, non moins piqué de ces dernières paroles, qu'affligé des autres, s'il étoit question de vous racheter, tous les trésors, tous les Erats du Duc votre père ne suffiroient pas. Il s'agit donc uniquement du sacrifice que vous exigez de moi ? Eh ! pourquoi l'exiger ? Où serez-vous plus libre qu'en

ces lieux ? N'y suis-je pas votre premier captif ? Mais tout en parlant ainsi, il étoit déjà plus qu'à demi résolu de souscrire à ce qu'elle vouloit. La première raison, c'est qu'il trouvoit peu d'honneur à la retenir malgré elle : la seconde, qu'il la retiendroit en pure perte : la troisième, qu'il y avoit de l'héroïsme à se faire lui-même cette violence. *Barsine* voulut aussi lui faire entrevoir qu'elle pourroit amener *Eudes* à des propositions de paix raisonnables. Madame, lui répondit le Duc des François, vos efforts seront superflus : le Duc d'Aquitaine m'envie une chimère, une vaine fumée que j'idolâtre encore plus qu'il ne la chérit. Pour qu'il cessât de me haïr, il faudroit que lui ou quelque autre parvînt à me battre, & je jure par vos attraits de tout employer pour n'être battu par personne. Ainsi, Madame, lorsque je souscris à votre départ, le seul motif qui me détermine est de souscrire à ce que vous exigez. Tant de soumission fera-t-elle sans récompense ? Ne regretterez-vous pas du moins celui qui vous perd, & qui ne vous perd que pour ne pas vous défobéir ?

L'Amant de *Barsine* croyoit ce raisonnement sans réplique : mais *Barsine* y répliquoit intérieurement. La docilité de

Martel lui parut extrême, & elle jugea qu'*Isbergeen* étoit le motif. Elle eut voulu, non pas être refusée, mais être plus longtemps contredite. Dès-lors, au lieu de faire gré à *Charles* du sacrifice, elle-même crut être sacrifiée : elle ne put même entièrement dissimuler sa jalousie ; & en quittant le libérateur d'*Isberge*, elle l'exhorta à bien mettre à profit la reconnoissance de celle qui lui devoit le jour.

Ces paroles furent prononcées avec un ton auquel *Charles* ne se méprit pas ; mais il ne l'inquiétoit presque plus. Il se trouvoit flatté que *Barsine* s'aperçût qu'*Isberge* étoit reconnoissante. Au moins, disoit-il, ne lui paroissai-je pas être laissé au dépourvu, & c'est un motif de plus pour me la conserver. Une femme peut oublier l'amant qu'elle a le plus aimé, qui l'aime le plus, mais elle ne peut vouloir le céder à une rivale.

Toutefois le temps lui prouva qu'ils s'étoit trompé. *Barsine*, arrivée auprès de son père, lui trouva l'âme ulcérée contre son vainqueur. Il ne respiroit que vengeance, & vouloit même se venger dans tous les sens possibles. C'est-là ce qui lui avoit fait si ardemment souhaiter d'avoir sa fille en son pouvoir. Il eut la joie de remarquer en elle beaucoup de refroidissement pour

16 MERCURE DE FRANCE.

le Duc des François. Il augura bien du projet qu'il avoit conçu : projet incroyable s'il n'étoit confirmé, attesté par tous les historiens du temps : ce fut de faire épouser sa fille à *Manuzza*, jeune Sarrasin, Gouverneur d'une partie de l'Espagne, alors entièrement soumise aux Mahométans d'Afrique. Celui-ci, en faveur de cet étrange hymen, devoit secourir *Eudes* contre *Charles Martel*, devenu plus suspect, plus odieux au Duc d'Aquitaine que tous les Mahométans de l'univers.

Manuzza, quoique Sarrasin, étoit aimable & savoit aimer. Il parut tel aux yeux de *Barsine*. On ne dit point, toutefois, s'il lui parut digne de l'emporter sur *Charles Martel* ; mais on assure qu'elle le trouva extrêmement propre à la venger. Un seul point l'arrêtoit encore : c'étoit la religion de *Manuzza*. Il promit d'abjurer l'Alcoran, & *Barsine* jugea cette promesse des plus orthodoxes. Au moins, disoit-elle, en songeant à l'amant qu'elle trahissoit, & par qui elle se croyoit trahie, au moins ne paroîtrai-je pas avoir été quittée la première. L'ingrat s'est laissé gagner de vitesse. Peut-être va-t-il s'en applaudir. Il justifiera son choix d'après le mien. Que m'importe, après tout ? Je n'ai au fonds que suivi son exemple ; & elle ajoutoit, en

regardant *Manuzza* : comme je vais être vengée !

Le bruit de cette vengeance bizarre & cruelle parvint promptement aux oreilles de celui qui en étoit l'objet. Il eut d'abord peine à le croire, mais il n'eut bientôt plus lieu d'en douter. Son étonnement égaloit sa douleur, & il s'y livroit aux yeux même d'*Isberge*, qui, à son ordinaire, la partageoit. La perfide ! s'écrioit-il, c'est peu de me donner un rival, elle ose le choisir parmi les barbares que l'Afrique a vomis dans nos climats ! elle épouse un vil Sarrasin, & sans doute elle va bientôt embrasser jusqu'à sa secte pour mieux lui prouver son dévouement. Elle fera Musulmane, parce qu'un Musulman a sçu lui plaire. Quelle autre preuve lui restera-t-il à faire de son amour ?

Ces derniers mots rendirent *Isberge* rêveuse. Elle se rappella que, malgré sa tendresse pour son libérateur, elle étoit encore de la secte de *Wisnou*, & dès ce moment on assure qu'elle entrevit toute l'absurdité de son culte.

Elle n'épargnoit rien pour consoler *Martel*, qui de son côté sentoit moins la perte de *Barsine* en voyant *Isberge*. Il songeoit sur-tout à se venger. La marche des troupes avoit été suspendue pour quel-

18 MERCURE DE FRANCE.

que temps : elle fut hâtée par de nouveaux ordres. Le Duc d'Aquitaine vit l'orage s'avancer, & n'épargna rien pour lui faire tête. Il étoit brave, grand Capitaine & jaloux de celui qui venoit l'attaquer : c'étoit là bien des raisons pour se bien défendre. Un incident, qu'il n'avoit pas prévu, redoubla le danger de sa situation. *Abderame*, Gouverneur en chef de toutes les Espagnes, & à qui *Manuzza* lui-même étoit subordonné, *Abderame* jugea que l'alliance de ce dernier avec le Duc d'Aquitaine étoit contraire aux intérêts des Maures, & il en jugeoit bien. Il résolut d'en prévenir l'effet. L'expédient qui lui parut le meilleur, fut de tomber avec son armée sur la Province où commandoit *Manuzza*. Celui-ci se défendit de son mieux, mais si malheureusement, qu'il ne put même empêcher *Barsine* de tomber au pouvoir d'*Abderame*. Le Sarrasin la trouva assez belle pour séduire le plus sage des Musulmans. Toutefois il jura par son Prophète qu'elle ne le séduiroit qu'autant qu'il étoit convenable, & il ajouta qu'il verroit bientôt si l'Aquitaine produisoit beaucoup de femmes aussi belles que *Barsine*.

C'étoit dire que l'Aquitaine le verroit bientôt lui-même avec son armée. *Eudes*

s'y attendoit ; & son gendre, qui vint se réfugier à sa Cour, le lui confirma. *Eudes* vit qu'il étoit perdu si *Charles Martel* n'étoit pas généreux. Il lui fit demander une trêve pour tout le temps qu'il auroit à combattre les Africains. Le Duc des François, quoiqu'irrité, lui accorda sa demande, & offrit même de marcher à son secours, sauf à se mesurer entre eux aussitôt que l'ennemi commun seroit défait. Mais, soit que cette offre devînt suspecte au Duc d'*Aquitaine*, soit qu'il ne voulût partager avec personne la gloire de vaincre *Abderame*, il n'accepta que la trêve. Il réunit ses forces, & s'avança à la rencontre des Sarrasins, qui n'avoient pas soupçonné qu'il osât même les attendre.

Charles Martel regrettoit de le voir combattre seul. Ces regrets étoient le fruit de l'émulation & du desir de délivrer *Barsine* ; car on présume bien que son infidélité n'avoit pas refroidi son premier amant. Il semble que l'amour se nourrisse des mêmes alimens que la haine. Les perfidies, les injustices d'une maîtresse, lui font rarement perdre l'empire qu'elle s'est acquis sur nous : le plus souvent même elles l'augmentent. C'est en particulier ce qu'éprouvoit le héros de cette histoire. Il avoit de quoi haïr, détester *Barsine* ; mais

ce qu'il prenoit pour les fureurs de la haine étoient les fureurs de l'amour.

La tendre *Isberge* l'aimoit toujours avec le même désintéressement. Elle gémissoit, non d'être moins aimée que sa rivale, mais de ce que son amant n'étoit pas heureux. Elle eût désiré faire son bonheur aux dépens du sien propre. *Charles* sentoît combien elle-même eût mérité d'être heureuse. Il ne lui parloit jamais sans s'attendrir. Cependant, ô bisarrerie ! ô foiblesse injurieuse ! il lui parloit presque aussi souvent de *Barsine* que d'elle-même.

Isberge, au surplus, étoit le seul témoin de ses foiblesses. Hors de là, il sembloit n'en avoir aucune ; il oublioit, pour ainsi dire, qu'il en eût. Toutes ses démarches caractérisoient l'homme d'Etat, le grand Capitaine. Persuadé qu'*Eudes* & ses troupes succomberoient sous le nombre des ennemis, & que ce torrent s'étendroît jusqu'en France, il songeoit à l'arrêter dans sa course. Il vouloit que ce déluge de barbares, loin d'inonder sa patrie, vînt, au contraire, s'y engloutir.

Ce qu'il avoit d'abord prévu arriva. *Eudes* fut vaincu, & se réfugia en France avec les débris de son armée. Alors *Charles Martel* mit à l'écart tout ressentiment. Il reçut le Duc d'Aquitaine comme il eût

pu recevoir son ami & son allié. Il lui prodigua les honneurs, fit l'éloge de son courage qui l'avoit, disoit-il, porté trop loin, mais qui seroit bientôt à même de prendre sa revanche : en un mot, il le rassura, le consola de son mieux, & eut la générosité de ne point lui parler de sa fille. *Eudes* sentoit combien tant de grandeur d'âme l'humilioit : cependant il y parut sensible. Un seul point l'embarassoit. *Manuzza* étoit dans son armée : comment cet époux de *Barsine* pourroit-il s'offrir aux yeux de son rival ? C'étoit pour ce dernier une épreuve trop délicate. Aussi ne peut-il consentir à cette entrevue. Il fit dire au Sarrasin qu'il pouvoit bien se résoudre à le secourir, mais non se résoudre à le voir.

Le protégé étoit déjà un effort sublime. *Charles Martel* ne l'entendoit nommer qu'en frémissant. Il ne se rappelloit qu'avec horreur que *Barsine* étoit à lui ; il songeoit même à rompre des nœuds si étranges. Il songeoit, sur-tout, à la retirer des mains d'*Abderame* ; car il craignoit que le barbare ne la respectât pas long-temps, supposé même qu'il l'eût respectée jusqu'alors. Ce qu'il éprouvoit ne peut que difficilement s'exprimer. Lui-même auroit eu peine à le définir. Devoit-il s'intéresser encore à la femme de *Manuzza* ? Devoit-il s'abaisser

● 2 MERCURE DE FRANCE.

jusqu'à la lui ravir ? Ne devoit-il pas plutôt la mépriser, la laisser en proie aux attaques de son farouche vainqueur ? Voilà donc, poursuivoit-il, où l'orgueil a réduit cette altière Princesse. Je l'eusse adorée, un autre la maîtrise : j'eusse été son esclave, un autre est devenu son tyran. *Charles* joignoit beaucoup d'autres raisonnemens à ceux-là. Il en sentoit toute la force, toute la justesse, mais il finit par désirer de voir *Barsine* en son pouvoir.

Il n'en témoigna cependant rien à *Isberge*. Il craignoit de l'affliger, & il sentoit combien il y auroit d'injustice à le faire ; mais la jeune Saxonne étoit trop attentive à ses mouvemens, y prenoit trop d'intérêt pour ne pas deviner une partie de ce qu'il n'osoit lui dire. Un mot échappé la mit sur la voie. Elle questionna le Héros jusqu'au point de l'embarasser, & enfin il lui détailla ce qu'il s'étoit bien proposé de lui taire. Il faut tout dire ; cette confidence attrista *Isberge*. Elle croyoit sa rivale un peu moins à craindre depuis sa trahison ; mais elle reconaut qu'un amant trahi n'en est souvent que plus foible. *Isberge*, de son côté, dissimula sa douleur, & ne laissa éclater que son zèle. Seigneur, dit-elle à *Charles*, je vois que tu ne peux être heureux sans *Barsine*, & que je ne puis,

moi, rien faire ici pour ton bonheur. Tu m'as dit bien des fois que j'égalais pour le moins *Barsine* en beauté : propose à *Abderame* de te céder sa prisonnière, & je m'offre d'aller prendre sa place. Tu seras content ; cela me suffit.

Isberge pleuroit en partant de la sorte : ce qui n'empêchoit pas que sa proposition ne fût sincère. *Charles Martel* en étoit persuadé, & n'en fut que plus attendri. Qu'entends-je ! s'écria-t-il, quel nouveau sacrifice méditez-vous ? en prévoyez-vous bien toutes les suites ? J'ai tout prévu, reprit *Isberge* d'un ton ferme ; je n'ai absolument rien à craindre ; & comme je prévois que je t'aimerai toujours, *Abderame* n'aura rien à espérer. Songez, repliqua le Duc des François, songez qu'un Sarrasin ignore auprès d'une femme toute espèce d'égards & de retenue. . . . Rassure-toi, je fais le moyen d'arrêter ses violences. Eh quel est ce moyen, demanda encore *Charles Martel* ? . . . c'est de supposer qu'il faut de nouveau appaiser *Wisnou*, ou bien que le premier sacrifice n'a pas été interrompu. . . . Je vous entends, mais n'espérez pas que j'y souscrive. Qui, moi ? consentir à vous perdre ? ah ! croyez que loin de vous mon bonheur seroit toujours imparfait : croyez que mon cœur veut être tout à vous, qu'il

24 MERCURE DE FRANCE.

y fera. En parlant ainsi, *Charles Martel* étoit aux genoux d'*Isberge*, lui pressoit les mains & les lui baisoit avec une ardeur qui appuyoit parfaitement bien son discours.

Cet entretien eût continué, mais il fut interrompu par l'arrivée d'un exprès d'*Abderame*. Ce Chef des Sarrafins venoit de recevoir du sein de l'Afrique une quantité prodigieuse de nouvelles troupes. Tout sembloit lui promettre une conquête assurée; mais la renommée & les victoires de *Charles Martel* mettoient un frein à ses espérances. Il vouloit entrer avec lui en composition, & l'attaquoit par l'endroit le plus foible. Voici quelle étoit sa lettre, écrite en langue françoise & en style arabe.

ABDERAME, Général des Fidèles, Commandant de toutes les Espagnes, & bientôt Conquérant de toutes les Gaules; à *Charles Martel*, Duc des François.

Je vais couvrir de Soldats la terre qui t'a vu naître, & qu'en vain tu voudras défendre. Tu es brave, mais je le suis aussi; & mes troupes surpassent les tiennes en nombre, comme celui des feuilles, dans la plus belle des saisons, l'emporte sur celui des arbres. Ainsi, crois-moi, préviens ta ruine.

Remets

Remets entre mes mains le traître Manuzza, & cesse de protéger l'ambitieux Duc d'Aquitaine. Ses Etats sont à moi par droit de conquête. Je consens à borner là celles que je puis faire, si tu exécutes ce que je propose. Je ferai plus, je remettrai en ton pouvoir la jeune Barsine, belle comme les Houris du Prophète, & qu'on m'a dit être bien chère à ton cœur. Profite du seul moyen que je t'offre de recouvrer ta maîtresse & de conserver tes Etats.

Cette lettre causa à *Charles Martel* une surprise mêlée d'indignation. Il eût fait pour délivrer *Barsine* d'esclavage, tous les sacrifices que pouvoit permettre sa gloire : mais il frémit du prix qu'on osoit mettre à cette délivrance. *Manuzza* étoit son rival ; mais *Manuzza* étoit devenu son protégé. *Eudes* l'étoit devenu lui-même. Dès-lors la destinée de l'un & de l'autre se trouvoit liée à la sienne. Il avoit constamment refusé de voir le premier. Il crut devoir alors l'assurer de vive voix, qu'il n'avoit rien à craindre ni pour ses jours, ni pour sa liberté. C'est ce qu'il effectua sur le champ, quoique son aversion pour ce rival fût toujours la même. Ecoute, lui dit-il, après l'avoir informé des propositions d'*Abderame*, ta présence ne m'est pas devenue plus agréable ; mais je viens

B

26 MERCURE DE FRANCE.

te confirmer en personne que tu n'as rien à craindre pour la tienne, que ton asyle est sacré. *Manuzza* lui répondit qu'il n'avoit aucun soupçon à cet égard ; & en effet, le ton de sa réponse étoit celui de la confiance. *Charles Martel* lui en tint vraiment compte. Après quoi il instruisit en ces termes *Abderame* de sa résolution :

LE DUC DES FRANÇOIS au Général des Maures.

J'ai lu tes menaces ; mais j'en crains peu l'effet. Rassemble, si tu le peux, toutes les forces de l'Afrique, & viens à leur tête fondre sur ma patrie, tu me verras voler à ta rencontre. Je n'ai besoin que de petites armées pour en battre de grandes. Il me suffit d'une poignée d'hommes pour en disperser une multitude. N'espère donc pas me voir trahir ceux qui ont imploré ma protection. Mets à prix d'or la rançon de ta prisonnière, & l'or te sera prodigué. Sinon respecte-la, comme tu le dois, & je te promets les mêmes égards pour ton ferrail & tes favorites.

On voit qu'il régne un peu de superbe dans cette lettre, & *Charles* ne l'ignoroit pas ; mais il savoit que la modestie est en pure perte vis-à-vis des Orientaux. Le ton

de la réserve leur paroît celui de la crainte.

Abderame fut extrêmement surpris de la hauteur de cette réponse. Il ne la trouva, toutefois, ni ridicule, ni fanfaronne. Tant de lauriers moissonnés par la main qui venoit de l'écrire, en réalisoient les expressions ; elles sembloient n'avoir rien que de naturel. Cependant le Chef des Sarrasins continue sa marche, & les deux armées se rencontrèrent dans la vaste plaine de Tours.

Il n'étoit point rare alors de voir des femmes du premier rang, suivre les armées au plus fort de leurs expéditions. Souvent même leur présence excita les guerriers à tenter & effectuer des prodiges ; mais dans une occasion où soixante mille François avoient à combattre quatre cens mille Sarrasins, il pouvoit survenir, au milieu même de la victoire, des incidens inévitables. *Charles*, par cette raison, exhorta les Dames qui se trouvoient dans son camp, à s'en éloigner. Quelques-unes y consentirent ; d'autres ne purent s'y résoudre, & *Isberge* fut de ce nombre. Elle eût voulu partager tous les périls que son amant alloit courir. Il fut témoin de ses alarmes, & il eut la satisfaction de voir qu'elles étoient extrêmes. Au surplus, il ne se permit pas d'en jouir long-temps.

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Le desir de vaincre surmontoit en lui tout autre intérêt. L'amant faisoit alors place au Héros, & il ne se rappelloit dans ces momens, ni la tendresse d'*Isberge*, ni l'infidélité de *Barfine*.

On fait quel fut l'événement de cette fameuse journée. Les Africains y combattirent avec fureur, & les François avec un courage fait pour tout surmonter. Ils moissonnoient leurs ennemis comme un feu qui parcourt & dévore une plaine fertile. *Abderame* tomba sous les coups de *Charles Martel*, & l'histoire nous dit que le champ de bataille fut couvert de trois cens mille Sarrasins.

On s'empara du camp des vaincus, & , comme c'est l'usage de tous les temps, on le pilla ; mais le Général François avoit ordonné que les tentes d'*Abderame* fussent épargnées, ainsi que tout ce qu'elles renfermeroient. Il en sortit un jeune Sarrasin qui supplia qu'on le conduisît dans celles de *Charles Martel*, & sa demande lui fut accordée. Il en fit une nouvelle qu'il n'eût pas sans doute obtenue en Asie, mais qui dès-lors ne se refusoit point en France : ce fut d'être admis à l'audience d'*Isberge*. Il obtint cette seconde faveur, & bientôt il en exigea une troisième : ce fut de rester seul avec la jeune Saxonne. Elle-même

en parut d'abord surprise ; mais , ce qui surprit davantage ceux qui étoient présens , à peine le jeune inconnu lui eut dit un mot à l'oreille , qu'elle ordonna qu'on le satisfît.

Cet inconnu étoit *Barsine* elle-même. *Abderame* l'avoit fait ainsi déguiser , de même que ses propres femmes , sans doute pour qu'elles échappassent mieux aux regards des François , si l'avantage étoit pour eux. *Barsine* , à l'ombre de ce déguisement , songeoit à fuir les regards de *Charles Martel* , & ne doutoit pas qu'*Isberge* ne lui en procurât volontiers les moyens : mais *Barsine* se trompoit. La jeune Saxonne , quoique plus instruite qu'auparavant , avoit conservé sa première candeur. Elle sentoit plus vivement l'indifférence de celui qu'elle aimoit , & ne changeoit rien à sa manière d'aimer , c'est-à-dire , qu'elle préféreroit toujours le bonheur de son amant au sien même. Elle en donna dans cette occasion une preuve , qui doit aujourd'hui manquer de vraisemblance. Non Madame , disoit-elle à *Barsine* , je ne serai point complice de votre évasion. Le Héros qui vous aime en gémiroit , & je veux lui épargner ce chagrin. Ah plutôt , reprenoit *Barsine* , épargnez-moi l'humiliation de paroître à ses yeux ! Je ne puis plus , je ne

dois plus être à lui. Quels qu'ils soient, j'ai formé des nœuds... Vos nœuds peuvent se rompre, lui repliqua la jeune Saxonne, vous en formerez d'autres plus illustres. J'en mourrai sans doute, ajoutoit *Isberge* en soupirant ; mais si *Charles Martel* est heureux, je mourrai contente. Alors, malgré les nouvelles instances de *Barsine*, elle ordonna qu'on le fit chercher. Il reparut après avoir, de toutes parts, assuré les suites de sa victoire. Il s'étoit aussi occupé du soin de recouvrer la Princesse captive. Quelle fut sa surprise, de voir *Isberge* la lui présenter, & sur-tout d'apprendre qu'il ne la revoit que par elle ! Quoi ! s'écria-t'il, ne vous lasserez-vous pas de vous immoler ? Quelle ame j'ai méconnue ! Que votre cœur est bien digne de vos charmes ! Vous m'avez constamment préféré à vous-même ; je serois le plus ingrat de tous les hommes, si je ne vous préférois à tout ce qui existe : mais c'est la tendresse qui parle ici encore plus que la reconnoissance. Oui, poursuivit-il en tombant à ses genoux, oui je vous jure un amour, une fidélité à toute épreuve ! Mon cœur va réparer ses injustices. Vengez-vous de sa résistance, & jugez de votre empire sur lui par sa docilité.

Qui pourroit exprimer la surprise & la

joie d'*Isberge* ? Elles ne pouvoient être égales que par l'embarras & la confusion de *Barsine*. Elle voyoit aux pieds de sa rivale ce Héros si terrible dans les combats, & qui venoit de mettre le comble à sa gloire. Pour *Isberge*, elle n'y voyoit que *Charles Martel*, & l'amant l'occupoit beaucoup plus que le héros, parce qu'elle avoit plus d'amour que de vanité. Elle ne répondit à ses discours qu'en le relevant ; mais il régnoit dans ses regards & dans sa rougeur une expression facile à interpréter. *Charles* enfin eut lieu de juger qu'*Isberge* seroit peu vindicative. Pour vous, Madame, dit-il à *Barsine*, je ne m'oppose plus à l'empressement que vous avez de me fuir. Vos charmes n'ont rien perdu de leur éclat, mais heureusement pour mon cœur ils ont perdu de leur pouvoir sur lui. Il a fallu combattre pour vaincre, & il n'y avoit qu'*Isberge* qui pût me procurer cette victoire.

L'altière *Barsine* dévoroit avec peine un pareil discours. Sa fierté ne put même encore se démentir. Elle félicita le Duc des François de l'avoir oubliée si à propos, puisque d'autres nœuds l'enchaînoient loin de lui. Ces nœuds, Madame, reprit *Charles Martel*, ces nœuds dont il eût mieux valu ne point parler, sont pour jamais

32. MERCURE DE FRANCE.

rompus : *Manuzza* est tombé sous les coups de ses compatriotes.

A cette nouvelle, *Barsine* resta confondue , pétrifiée , & jugea que l'abandon étoit bien réel. D'autres motifs de regrets se joignirent peut-être encore à celui-là. Elle ne fit plus au Héros François qu'une seule demande : ce fut d'être conduite à *Eudes* son pere , & sa demande lui fut accordée sur le champ. *Eudes* la revit avec une extrême joie ; mais au bout de quelque tems il la perdit de nouveau. Elle disparut sans le prévenir , & courut s'enterrer dans un triste monastere. Là elle gémit , dit-on , d'avoir été l'épouse d'un Sarrasin , & peut-être encore plus de n'être pas celle du vainqueur des Sarrasins.

Quant à *Isberge* , elle n'eut désormais nulle occasion de gémir. Elle fit le bonheur de son amant , son amant fit le sien. La gloire l'arracha bien souvent de ses bras : il y fut autant de fois ramené par l'amour. Il ne cessa point d'être un héros , & fut toujours un époux tendre. *Isberge* de son côté perdit quelque chose de son ignorance aimable : mais elle n'en sçut jamais assez pour aimer moins.



*VERS envoyés par M. DE LA DIXMERIE
à une Dame qui lui reprochoit d'avoir
maltraité dans ses Contes les femmes de
quarante ans.*

L'ORSQU'A vingt ans on eut tous les attraits,
Quelques lustres de plus ne sont point une affaire.

A quarante ans on peut encor nous plaire :

On le peut même encor après.

Vénus fut la mère des grâces ;

Les grâces , nous dit-on , n'étoient plus des enfans :

Toutefois , en suivant ses traces ,

Les vit-on balancer ses charmes triomphantes &

Mais citons pour exemple une simple mortelle.

Ninon , cette aimable infidelle ,

Ninon qui tour-à-tour prit , quitta mille amans ,

Presque dans l'âge de *Cybelle*

Sçut encor asservir un *Atis* de vingt ans.

Ah ne prenez plus pour outrage

Un trait par le hasard dicté !

Je n'ai point médité de votre âge ;

Il n'en est point pour la beauté.



*A Madame la Marquise de P. . . . sur une
veste brodée de sa main.*

MINERVE en tout fut donc votre modèle :
C'est peu de réunir ses plus rares vertus ;
Vous y joignez encor ses autres attributs :
Vous pensez, vous parlez & vous brodez comme
elle.

Par le même.

ÉPITRE à mon ÉLÈVE.

Disce, puer, virtutem ex me verumque laborem. . . .
Eneid. lib. 12.

JEUNE enfant que toujours j'ai porté dans mon
cœur,
Toi que j'ai cultivé comme une tendre fleur ;
Maintenant que tes sens, développés par l'âge,
Me font des passions redouter le ravage,
Que tu vas fréquenter ce monde corrompu,
Où l'or, le premier bien, tient lieu de la vertu ;
Qu'engagé, loin de moi, dans les pièges du vice,
Tu marcheras sans frein au bord du précipice :
Puisse-je te tracer, sur les pas de l'honneur,
Le chemin qui conduit au solide bonheur.

Dans le sein des grandeurs élevé dès l'enfance ,
 Ne s'enorgueillis point de ta haute naissance :
 Apprends que la noblesse est dans les sentimens.
 L'antiquité du nom décore en vain les grands.
 Le véritable honneur n'emprunte pas son lustre
 Du hasard d'être né d'une famille illustre.
 La naissance n'est rien : Tout l'homme est dans le
 cœur ;

Ses nobles actions font seules sa grandeur.
 Dois-je honorer un fat noyé dans la mollesse ,
 Qui me vantant l'éclat de sa vaine noblesse ,
 A l'ombre des lauriers qu'ont cueillis ses ayeux ,
 S'occupe de festins , de danses & de jeux ;
 Et richement paré , de lui-même idolâtre ,
 Le matin dans un char , & le soir au théâtre ;
 Perd , dans l'oïveté , ses inutiles jours ,
 Plongés , deshonorés , dans de lâches amours :

Redoute des plaisirs la dangereuse ivresse ,
 Jeune homme ; crains sur-tout ton ardente jeu-
 nesse.

Crains que ton cœur , en proie à ses desirs naissans ;
 Ne goûte avec transport la volupté des sens ;
 Et qu'un jour amolli , vaincu par les délices ,
 Tu ne sois sous la pourpre esclave de tes vices.

D'un grand voluptueux connois tout le malheur :
 Le plaisir de son âme énerve la vigueur ,
 Dévore ses vertus , étouffe son génie ,
 Nourrit ses passions , le tourment de sa vie ;

B,vi

36 MERCURE DE FRANCE.

Empoisonne ses sens , anéantit son corps ,
Et plonge dans son cœur le poignard du remords.
« Tout me pése, *dit-il*, dans ma grandeur suprême.
» Je tourmente mes jours à m'éviter moi-même
» Je ne saurois porter le fardeau de mon cœur.
» Au sein des voluptés je cherche le bonheur ;
» Mais le bonheur me fuit. Dans l'éclat d'une fête,
» L'ennui fane les fleurs qui couronnent ma tête ,
» Et mes sens émoullés goûtent peu les plaisirs.
» L'amour rallume en vain le feu de mes desirs :
» L'amour , ce dieu cruel , me trompe par ses
» charmes ,
» Et son bandeau toujours est baigné de mes
» larmes.
» Ah ! lorsque sous le dais j'éblouis l'univers ,
» Mes tristes passions tiennent mon âme aux fers.
» Par-tout je traîne un cœur que le chagrin con-
» ssume ,
» Un cœur, lassé de tout , dévoré d'amerrume ,
» Un cœur où le remords enfonce mille traits ,
» Qui desire sans cesse & ne jouit jamais ».

Tu frémis , je le vois , à ce triste langage.
O mon ami ! fuis donc les dangers de ton âge :
Arrache ta jeunesse aux charmes du repos.
Entré dans la carrière où marchent les héros ;
Va cueillir dans les camps les palmes de la gloire ,
Va t'immortaliser aux champs de la victoire ,
Et consacrer enfin , par de nobles exploits ,
Ton bras à ton pays , & ton cœur à tès Rois.

Ainsi dans les combats ont illustré leur vie ,
 Ces guerriers qu'embraisoit l'amour de la patrie ,
 Ces braves *Châtillons* , ces généreux *Bayards* ,
 Qui servoient leur pays au milieu des hasards ,
 Ces dignes Chevaliers , dont la haute vaillance
 Eut pour objet la gloire , & non la récompense.

Ah ! si ressuscitant leur antique valeur ,
 Tu dois te signaler dans le champ de l'honneur ,
 Etouffe les transports de cet affreux courage
 Qui nous rend^o assassins pour venger un outrage :
 Va , le meurtre ne peut honorer la valeur.
 La bravoure n'est pas une aveugle fureur.
 Un héros n'a jamais fait frémir la nature :
 Il meurt pour sa patrie , & pardonne une injure.
 Qu'ont de commun l'honneur & l'art de s'égorger ?
 Sa gloire est de bien faire , & non de se venger.
 Loin qu'aux yeux du public son honorable vie
 Par un noble pardon soit jamais avilie ;
 Loin que de ses exploits l'éclat soit effacé
 Par un mot outrageant dont il n'est point blessé ;
 Cet effort généreux vient de sa grandeur d'âme :
 C'est la vertu d'un cœur que l'héroïsme enflamme,
 Et son ressentiment qu'il immole à l'Etat ,
 Vaut bien l'honneur acquis par un assassinat.
 Mais ces hommes cruels , en proie à la colère ,
 Dont le bras s'est souillé d'un meurtre volontaire ,
 Quicouvrent leurs excès du faux nom de l'honneur
 Ont le bras du héros , mais n'en ont pas le cœur.

38 MERCURE DE FRANCE.

Est-ce à toi d'embrasser leur barbare maxime ;
De marcher sur leurs pas dans la route du crime ;
A toi digne héritier du nom de tes ayeux ,
Dont tu portes les traits sur ton front vertueux ?

Si de la probité le sacré caractère
Ne te distingue encor d'avec l'homme vulgaire ;
Si la vertu ne fait ton plus bel ornement ;
Si tu n'est sur la pourpre un modèle éclatant ,
Qu'est-ce que ta grandeur ? une injuste puissance ;
Le droit de faire mal au sein de l'opulence ,
De dévorer le pauvre avec impunité
Et d'être le fardeau de la société.

Je suis loin de penser qu'avide de richesses
Tu démentes ton sang par d'indignes bassesses ;
Que le seul intérêt pèse tes actions ;
Que tu sois embrasé du feu des passions ,
Et que dans ses erreurs ta fougueuse jeunesse
Refuse d'écouter la voix de la sagesse.
Mais sois encore grand au faite des honneurs ;
Ecarte loin de toi la foule des flatteurs :
Du pauvre qui languit dans une humble chaumière
Par tes soins bienfaisans soulage la misère.
Citoyen vertueux , couronné par les arts ,
Philosophe à la Cour , héros aux champs de Mars,
Donnant à l'univers un éclatant exemple ,
Adore chaque jour l'Eternel dans son temple ;
Cet hommage qu'on rend à l'Être créateur
Ne sauroit avilir la suprême grandeur.

Quoi ! le riche peut-il , au sein de l'abondance ;
 Refuser le tribut de sa reconnoissance ?
 Environné des biens qu'il tient de sa bonté ,
 Peut-il oublier Dieu dans la prospérité ?
 Va , la religion , avec des traits de flamme ,
 Grave l'amour du bien dans le fond de notre âme :
 Ce digne sentiment fait l'éloge du cœur ,
 Et peut seul procurer le solide bonheur.

EPIGRAMME.

*CONTRE des Auteurs qui se déchiroient
 dans leurs Vers.*

VILS avortons d'une muse en délire ;
 Quelle fureur a troublé vos esprits ?
 Quoi , tour à tour en bute à vos mépris ;
 Vous distillez le fiel de la satire !
 Vos noms déjà ne sont que trop flétris.
 Entendez-vous le bon sens qui vous crie :
 « Arrêtez donc votre aveugle furie ,
 » Fades rimeurs , brûlez tous vos écrits » ?
 Mais le bon sens , se parant d'un vain titre ,
 Prétend en vain réformer vos travers ;
 Car pour oser le prendre pour arbitre ,
 Vous l'avez trop maltraité dans vos vers.

Par M. LECIER.

A U T R E.

DÉS ESPOIR des rigueurs de *Glicère*,
 L'hymen un jour s'en plaignoit à son frère.
 Oui, dit l'Amour, il faudroit réprimer
 Un cœur si fier, une âme aussi rebelle :
 Je prends sur moi le soin de la former ;
 Et pour punir cette beauté cruelle,
 Dès ce moment je vais m'en faire aimer.

Par le même.

*V E R S à la Ville de MARSEILLE, sur
 l'arrivée de Madame B. . . . & de ses
 trois filles.*

DES *Phocéens* illustre fille,
 Toi qui vois sur tes bords accourir l'univers,
 Chez qui le monde entier ne fait qu'une famille,
 Sujet vanté de tant de vers,
 Du monde huitième merveille,
 Ornement d'un puissant Etat,
 Superbe Ville de Marseille (1),
 Qui sur de vastes mers régnes avec éclat !

(1) Allusion à une médaille qui représente
Marseille sous l'emblème allégorique de *Vénus*
 sortant du sein des mers avec ces mots : *Natali
 regnat in undâ.*

C'étoit en vain que tes portiques (2)
 Etaloient à nos yeux ces titres magnifiques ,
 Monumens respectés d'une antique grandeur :
 Tant de gloire pouvoit éblouir le vulgaire ;
 Mais jusques à ce jour il te manquoit l'honneur
 De posséder les graces & leur mère.

L. A. D. G.

(2) Tout le monde connoît la pompeuse inscription qui se lit sur la façade de la loge de Marseille : « *Massilia , Phocensium filia , Romæ soror ,*
 » *Carthaginis terror , Athenarum æmula , altrix*
 » *disciplinarum. Gallorum agros ,*
 » *mores , animos novo cultu ornavit.*
 » *. Illustrat quam sola fides muros*
 » *quos vix Cæsari cefferat contra Carolum Quintum*
 » *meliori omine tuetur. Omnium ferè gentium com-*
 » *merciis patens , Europam quam modò tenuerat ,*
 » *modò docuerat , alere & ditare gaudet. An.*
 » *M. DCC. XVI. Reg. Lud. XV ».*

*A Madame G. . . qui reprochoit à l'Auteur
 d'avoir perdu la raison.*

LE sang froid n'est plus de saison ,
 Par-tout où résident les grâces.
 Trop d'amour volent sur vos traces ,
 Pour y rencontrer la raison.

D.

PORTRAIT de Madame de St. M. . . .

SI l'inimitable *Appelle*,
 M'avoit transmis son talent;
 Peintre sublime & fidelle,
 Avec un pinceau riant,
 Dans le jour le plus brillant
 De la Nymphé la plus belle;
 Je vous peindrois à l'instant,
 Et la fraîcheur naturelle,
 Et la majesté réelle,
 Et l'éclat éblouissant.

Si le Dieu de l'harmonie
 Guidoit mes foibles crayons,
 Et du feu de ses rayons
 Illuminoit mon génie;
 Dans un délire enchanteur
 Je peindrois d'un trait de flamme,
 L'égalité, la douceur,
 Les talens & la candeur,
 Les vertus & la belle âme
 De la plus aimable femme
 Dont l'hymen soit possesseur.

Mais sans appui, qu'un pur zèle,
 Puis-je, dans un goût nouveau,
 Peindre l'objet le plus beau,

Et d'une grâce nouvelle
Tracer le riant tableau ?

Sans doute je puis le faire ;
On peut tout lorsque l'amour
Nous embrase & nous éclaire ;
Et loin qu'il me soit contraire ,
C'est lui qui dans ce beau jour
M'invite à peindre sa mère.

Quoi , suffit-il d'obéir
A la loi qu'il nous impose ,
Pour pouvoir , quoique l'on ose ,
Etre sûr de réussir ?
Non , dans ce qu'il me propose
Je vois avec déplaisir ,
Que lui plaire & le servir
Ne sont pas la même chose.

Vainement la vérité
Marche aujourd'hui sur nos traces :
Je sens que j'ai trop tenté ;
Pour bien peindre la beauté ,
Il faut le pinceau des grâces.

Il est cependant des cas
Où la plus simple parure
Rend ses traits plus délicats.
Toujours l'art ne nous plaît pas ;

44 MERCURE DE FRANCE.

On aime mieux la nature.
Voilà ce qui me rassure,
Quand d'un objet plein d'appas
J'ébauche ici la peinture.

Mille charmes embellis
Par une vertu modeste,
Un teint de rose & de lys
Dont le brillant coloris
Efface l'éclat céleste
Des vives couleurs d'*Iris* ;

La fraîcheur de la jeunesse :
De la Déesse des bois
L'air, la taille & la noblesse,
De *Minerve* la sagesse,
Le goût, l'adresse, les doigts,
De *Vénus* le doux minois,
Et des grâces la finesse :

Tels sont les traits merveilleux
Dont cette Nymphe est pourvue,
Simple, modeste, ingénue,
Elle charme tous les yeux.
On l'aime quand on l'a vue ;
Mais après l'avoir connue,
On l'aime mille fois mieux.

Par M. FRANÇOIS, ancien Officier de Cavalerie.

*VERS à Mademoiselle D. . . en lui don-
nant un beau bouquet dans une campa-
gne aride.*

Vous qui joignez à l'art de séduire & de plaire ,
De la sage *Pallas* les talens enchanteurs ;
Des mains d'un triste solitaire ,
Daignez accepter quelques fleurs.
Des amantes que fuit le papillon volage ,
On ne connoissoit point dans ce climat sauvage
Ni le parfum ni les appas :
Mais où vous paroissez les fleurs ne manquent pas.
De votre propre bien recevez donc l'hommage ;
Songez que ce bouquet n'est qu'un foible assem-
blage
De celles que l'amour fait naître sur vos pas.
Par le même.

ENVOI d'une rose à Madame de S. . . F. . .

SI la rose en douces odeurs ,
En éclat , en vives couleurs ,
Passé les fleurs les plus nouvelles ;
Si plus brillante que ses sœurs ,
Elle vous plaît aussi plus qu'elles :
De même les traits enchanteurs ,

66 **MERCURE DE FRANCE.**

L'air riant , les grâces réelles ,
Et tous les dons des immortelles
Cèdent à vos attraits vainqueurs :
Toutes deux chères à nos cœurs ,
Plus vos beautés sont naturelles ,
Plus vos triomphes sont flatteurs.
La rose est la Reine des fleurs ;
Vous êtes la Reine des belles.

Par le même.

*INSCRIPTION pour mettre sous la statue
d'un Hercule.*

J'A I vaincu les géants , les cieux & les enfers ,
L'amour , plus fort qu'eux tous , m'a seul donné
des fers.

Par le même.

SUITE DES LETTRES DE HENRI IV.

TREIZIEME LETTRE.

JE vous escryuys hier tout ce que je
sauoys. Il est arryvé depuis des nouvelles
de la Court. Le Duc d'Esperron a qué-
relle avec le Mareschal d'Aumont, & son
frere avec Grylton. Leur dispute est sy
vyolante , que l'on ne peut les accorder ;

JANVIER 1765. 47

L'autoryté du Roy y ynteruyendra. Cependant la Ligue ce remue fort ; ce nous est autant de loysir. Je feray Jeudy à S. Jan, dou je uous manderay toutes nouvelles. Je foys aujourd'huy deux lyeues, & tout an pays d'enemy. Bonjour mon ame. Assurez-vous de la fydelyté de notre esclave ; il ne uous manquera jamays. Il uous bése un mylyon de foys les mayns.

Ce xvme Mars.

QUATORZIEME LETTRE.

ESTANT arryué à *Taylebourg*, je treuve que *Lauerdyn* auoyt pryns *lyfle de Marans* avec son armée, quy est de catre ou sync mylle homes ; quy ne restoyt plus que le chateau quy batoyt de deus pyeces. Soit y je m'achemyne an ce lyeu de la *Rochelle*, pour tacher à les secouryr, & affamblé mes troupes lesquelles jestyme estre assez fortes pour faire un grant echec *Lauerdyn*. Je ne crayn synon que ledyt chateau soyt mal pourueu & quy ce rande, ne sachant poyn de mes nouvelles. Jay re-pryns un des foys & suys jour & nuyt

48 MERCURE DE FRANCE.

à faire fere des ponts, car l'eau est haute au marés. Il fut tué hier deux *Albanoys* & pryns deus quy vouloyent reconoytre notre pont. Depuys que je suys ycy je nay couché qu'un eure, estant tousjours à cheval. Mon ame, tenes moy an votre bonne grace & nantrez jamais an doubte de ma fidelyté. Que je sache souvant de vos nouvelles. A Dieu mon cœur; vostre esclave vous bese un mylyon de foys les mayns.

Ce xxime Mars.

QUINZIEME LETTRE.

LA maladye commence tellement parmi nos troupes, quelle nous fera plustost quitter la campagne que les enemys. Je suys sur le poynt de vous recouurer un cheval quy va lantrepas le plus beau que vous uytes jamais & le meilleur; force panache & desgretes. *Bonyere* est allé à Poytiers pour acheter des cordes de lut pour vous, il fera ce soyr de retour. J'euys hier des nouvelles de la Court: *M. de Guyse* y est encore. Le Prince de Parme ayant asyegé une vyle, il a esté contraynt par les Angloys de la quyter. Le combat

a esté grant; il y est mort deus mylle sync cens hommes, quynze cens Espagnols naturels, dou yl y a uynte deus capyteynes; le reste des Angloys. Je ne me porte gueres bien & crayns fort de tomber malade. Le Mareschal de *Byron* fayt ce quyl peut pour assamblar des forces. Il ne nous fera quyter la campagne sy il ne luy an uyent de France ou Guascogne. Mon cœur souuenez-vous. toujours de *petyot*; certes sa fidelyté est un myracle. Il vous souhéte mylle foys le jour dans les allées de *Lyransuse*. Vous pouuez pancer syl ne uous y baille pas *Rosambeau* pour uous garder dannuyer. Certes il faudroyt que le lyeu fut bien sauuage ou uous uous anuyeryés ansamble. Ceus que nous cherchyons hyer san sont allés. Ils ne sont ancore échapés. A Dieu, mon cœur. Je te bése un mylyon de fois les mayns. Aymés moy plus que vous mesines. Ce xxme. De Lusignan.

SEIZIEME LETTRE.

JE metoys achemyné an ce lyeu de *Mon-guyon*, pansant fayre quelque bel efet sur nos enemys; il a fayt un tamps sy anragé, quyl a rompu tous nos deseyns. Je man retourne anuyt coucher à *Barbesyeus* & demain à *Pons*. Que vous me faytes plesyr

II Vol.

C

daler à *Pau*. Ha , ma chere M.
 combien acheteroy - ie de m'y pouuoir
 treuuer ! Un tel contantemant est hors de
 prys. Je vous anuoye les copyes des lettres
 que la Royne d'Anglerette escryuyt au
 Roy & Royne fa mere sur la pays de la
Ligue. Uous y uerrez un braue langage &
 un plésant styllé. Mon cœur, je ne la puy
 fayre plus longue, parce que je uoys mon-
 ter a cheual. Bon jour ma uye ; je te bése
 un mylyon de foys les mayns. Ce xxvme
 Juyn. De Monguyon.

DIX-SEPTIEME LETTRE.

DIEU a plus fayt que les hommes nes-
 peroyent, ni moy meimes certes, comme
 vous voyrés par la lettre que je vous es-
 cryuys hyer. Il nous anuoyoyt un tamps
 terryble quy estonoyt tout le monde ; més
 dautre part il randoyt les plus braues de
 ceus de dedans malades, & aucmantoyt
 lestonemant des foybles de cœur ; de fas-
 son quarsoyr il mynsyra, après lauoyr
 pryé, de les anuoyer sommer à dys heures
 de nytt, contre tout ordre de guerre,
 ayant tyré la journée synquante coups de
 canon sans efet. Au premier son de trom-
 pete, ils parlerent, & nouïames si bien le
 treté, qua dys heures ils se sont randus,

& suys dedans par la grace especyale de Dieu. C'est un lyeu de grande ynportance, & fort. Dans mardy nous tanterons, je croy, le grant fayt. Aussi dirége comme *Dauyd*, quy ma donné jusques ycy vyctoyre sur mes enemys, me randra fête afayre facylle. Aysyn soy t il, par sa grace. Mon cœur, je suys plus homme de bien que vous ne pancés. Votre dernyere despescche me raporterá la dylygence descrire, que jauoys perdue. Je lys tous les soyrs votre lettre. Sy je layme, que doys-ie fayre celle dou elle uyent? Jamays je nay eu un tel anvye de vous voyr que jay. Sy les enemys ne nous pressent après ceste assamblée, je ueus desirober un moys. Anuoys moy *Lyceran*, disant quil va a Parys. Il y a toujours mylle choses quy ne ce peuvent escryre. Dytes la uerité, que uous fesoit *Castille* deuant que uous luy voulussyies mal? Ha, mon ame, vous etes a moy! faytes pour Dyeu ce que votré lettre porte. Sera yl byen possyble qu'auéc un sy dous couteau j'aye coupé le fyllet de vos byfarreryes? je le ueus croyre. Je vous foys une pryere; que vous oublyés toutes haynes qu'ayés voulu a quy que ce soyt des myens. C'est un des premyers changemans que je ueus voyr an vous. Ne crégnés ny croyés que ryen puyssé jamais esbran-

ler mon amour ; j'an ay plus que je nan vs jamais. Bon foyr mon cœur , je man voys dormyr , mon ame plus legere de foyr que je nay fayt despuys vynt jours. Je bése mes beaus yeus par mylyon de fois. Ce xxime d'Octobre.

DIX-HUITIEME LETTRE.

RANVOYÉS-MOY *Bryquesyeres* & il fan retournera avec tout ce quyl voüs faut, hormys moy. Je suys fort aflygé de la perte de mon petit quy mourut hyer. Il commençoyt à parler , je ne fay si cest par aquyt que mavés escryt pour *Doyfyt* ; c'est pourquoy je foys la réponce que uoyrés sur vostre lettre , par celuy que je desyre quy uyene. Mandés-man vostre volonté. Les enemys sont deuant *Montégu* , où ils seront bien mouyllés, car il ny a couuert a demy lyeue autour. La samblée sera acheuée dans douze jours. Il marryua hyer force nouuelles de *Bloys*. Je uous anuoye un extret des plus vérytables. Tout a cesteure me vyent darryuer un homme de *Montégu*. Ils ont fayt une tres belle sortye & tué force enemys. Je mande toutes mes troupes & espere sy ladyte place peut tenyr quynse jours , y fayre quelque bon coup. Ce que je uous ay

mandé de ne vouloyr mal a personne est requys pour vostre contantement & le myen. Je parle asteure a uous comme estant myene, mon ame. Jay une anuye de uous uoyr, estrange. Il y a icy un homme quy porte des lettres a ma seur du Roy d'Escoffe : il me presse plus que jamais du maryage ; il sofre de me venyr seruyr avec fys millhomes a ces défans & venyr luy mesmes ofryr son seruyce. Il san va ynfalyblement Roy danglererre. Préparés ma seur de loyn a luy vouloyr du byen , remontrant l'estat auquel nous sommes , & la grandeur de ce prynce avec sa uertu. Je ne luy an escrys poynt. Ne luy an parlés que comme dyscourant , quyl est tamps de la maryer , & quyl ny a party que celuy la , car de nos parans c'est pytyé. A Dieu , mon cœur. Je te bése cent mylyons de foyes. Ce dernyer Novambre.

DIX-NEUVIEME LETTRE.

IL n'est ryen sy vray quyl maprestent tout ce quyls peuvent. Ils pansoyent que jalasse de *Grenade* uous voyr. Il y auoyt au moulyn de *Monguaylart* 50 arquebusyers quy pryndrent mon laqués & retynrent jusques a ce quyls ussent ceu que jétoys party

54. MERCURE DE FRANCE.

de *Grenade* pour uenyr icy. Ne crégnés-ryca, moname. Quant ceste armée quy est a *Noguardo* maura montré son deseyn, (ie uous yray uoyr & passeray sur les ayles damour hors de la connoyffance de ces myserables Terryens,) apres auoyr pouruen auec leyde de Dieu que ce uyeu renart n'excecute son deseyn. Il est uenu un homme de la part de la dame *aus chameaus* me demander passeport pour passer sync cens tonneaus de uyn sans payer droyt pour sa bouche & aynsyn est escryt an une patante. C'est ce declarer yurongnesse an parchemyn. De peur quelle ne tombat de sy haut que le dos de ces bêtes, je le suy ay refusé. C'est estre *guargouille* a toute outrance. La Reyne de *Tarnasset* nan fyt jamays tant. Sy je me croyés, toute ceste feuylle ceroyt ramplye de bons cōtes. Mays la craynte que jay que ceus de *S. Seuer* y partycypassent, me fayt fynir, an vous suplyant croire que je vous seray fydelle jusques au tombeau. Sur cete ue-ryté ma chere M. je uous bése un mylyon de foys les mayns. Ce 7me a dys heures du soyr.



VINGTIÈME LETTRE.

MON ame, ce laqués quy me reuynt hyer fut prynt près *Monguillyart*, mené a Mr. de *Pouyane*, quy luy demanda syl navoyt point de lettre. Il luy dyt que ouy, une que uous mescryuyés. Il la prynt & louuryt, & la luy randyt après. Le Sr. *Duplesys* est arryué & le reste de ma troupe de *Nerac*. Je uous yray uoyr de fasson que je ne crayndré la guarnyson de *Sr Ceuer*. Il y a encore un homme quy vyent de l'armée estrangere a *Castel Jalous*, quy arryuera ce matyn. Je uous porteré toutes nouvelles & le pouuoyr de fayre vuyder les fors. Dymanche il se fyt près *Moneurt* une jolye charge qui est certes digne destre ceüe; le gouverneur avec trois cuyracés & dys harquebusyers a cheual, rancontra le Lyeutenant de *la bruneyere*, gouverneur du *Masdagenoys*, quy an auoyt douze & autant darquebusyers, tous a cheual. Le nostre, ce uoyant foyble & comme perdu, dyt a ces compagnons, il les faut tuer ou peryr. Il les charge de fasson quy l tue le Chef & deus Gendarmes & an prant deux prysonyers, les met à *Vauderoute*, guagne sync grans cheuaux, & tous ceus des arquebusyers, & nut qun

56 MERCURE DE FRANCE.

blesé des syens. Je fais anuyt forces despesches ; demayn a mydy elles partyront & moy aussy pour vous aller manger les mayns. Bon jour, mon souuereyn byen. aymés *petyot*. Ce 9^{me} dessembre.

Faytes tenyr syl vous plés la lettre a *Tacht*. Je lui mande de ce treuuer chés uous. Jay a fayre a luy.

Il ne ce parle poynt du Marechal.

VIENGT-UNIEME LETTRE.

Vous me pancyes soulagé, pour estre retyré an nos guarnysons. Vrainant sy il ce refesoit encore une asssemblée, je deuyendroyz fou. Tout est achevé & bien Dieu mercy. Je manuoys à *S. Jan* assembler nos troupes pour vyfiter *Mr. de Neuers* & peut estre lui fayre un sygnalé desplefyr, non an sa persone, més an sa charge. Vous an oyrés parler bien tost. Tout est an la mayn de Dieu, quy a toujours beny mes labeurs. Je me porte bien, par sa grace, nayant ryen sur le cœur qun vyolant desyr de uous uoyr. Je ne say quant je feray sy heureux. Syl san presante ocafyon, je luy montreray bien que je say quelle est choué. Je ne uous pryeray poynt de maymer ; vous laués fayt que vous nan auyés tant doccafyon. Il y a deus

choses dequoy je ne doubteray jamais ; de
 nous , de uotre amour & de sa fydelyté.
 J'attans *Lyceran* : les bons amys sont rares.
 Vraiment jacheteroys bien cher troys heu-
 res de parlement avec uous. Bon soyr ,
 mon ame. Je uoudroys estre au coyn de
 uotre foyer pour rechauffer votre potage.
 Je uous bése un mylyon de foys. C'est le
 xxii^{me} defambre.

VINGT-DEUXIEME LETTRE.

NE uous manderége jamais que pry-
 ses de vylles & fors ? anuyt se sont rendus
 a moy *S. Mexfant* , & *Mayllesaye* , & es-
 pere deuant la fyn de ce moys que uous
 oyrés parler de moy. Le Roy tryonse ; il a
 fait guaroter an pryson le Cardynal de
Guyse , puy montré sur la place vynte qua-
 tre heures ; le Presydant de *Neüyly* & le
 Preuost des Marchans pendus , & le Sogre-
 rere de feu *Mr. de Guyse* , & troys autres.
 La Royne mere luy dyt , *mon fyls octroyés*
moy une requeste que je uous ueus fayre.
 » Selon ce que ce sera Madame. *Cest que*
vous me donyés Mr. de Nemours & Prynce
de Genuyle ; ils sont jeunes ils uous feront
un jour seruyce. « Je le ueus bien , (dytyl)
 » Madame ; je uous donne les cors &
 » retyendré les testes. Il a anuoyé a Lyon

58 MERCURE DE FRANCE.

pour attraper le Duc *Dumeyne* ; lon ne fayt ce quyl an est reucy. Lon ce bat a Orleans & encore plus près dycy a *Poytyers*, dou je ne feray demayn qua cet lyeuës. Sy le Roy le uouloyt, je les mettroys byen dacort. Je uous playns syl fayt tel tamps ou uous etes quycy, car il a dis jours quyl ne dégéelle poynt. Je narans que leure de ouyr dyre que lon aura anuoyé estrangler la feue *Reyne de N.....* cela, avec la mort de sa mere, me feroyt bien chanter le cantyque de *Syméon*. Cest une trop longue lettre pour un home de guerre. Bon soyr, mon ame. Je te bése cent mylyon de foys. Aymés moy, comme uous an aués subject. C'est le premyer de lan.

Le pouure *Harambure* est borgne.

Et *Fleurymont* san ua mouryr.

VINGT-TROISIEME LETTRE.

JERE na peu estre despesché a cause de ma maladye, dou je manuoys dehors, Dieu mercy. Vous oyrés parler bien tost de moy, a daussy bonnes anseygues que *Nyort*. Sy uous uoullés dyre uray, ceste dame quy estoyt uenue, estoyt bien facheuse. Je croys quelle uous a bien ymportuné. Je ne puy guères escryre. Certes mon cœur jay veu les cyeus ouuers ; mayz

je nay esté assés home de bien pour y entrer. Dieu ce ueut seruyr de moy ancores. An deus foys vynte quatreures, je fus reduyt a estre tourné avec les lynseuls. Je uous uisse fayt pytyé. Sy ma cryse eut demeuré deus heures auenyr, les uers auroyent fayt grant chere de moy. Sur ce poynt ~~meurent~~ darryver nouuelles de *Bloys*. Il estoyt sorty deus millé cync cens hommes de Parys pour secouryr Orléans, menés par *S. Pol*; les troupes du Roy les ont taillé an pieces, de fasson que lon croyt quOrleans sera pryns par le Roy, dans douse jours. Mr. du *Meyne* ne sèmeur gueres. Il est an Bourgogne. Je fyhys, parce que je me treuue mal. Bon jour mon ame.

VINGT-QUATRIEME LETTRE.

MON cœur, Dieu me contynu ces benedyctyons. Depuys la prynse de *Chatele-
raut*, jay pryns *Lysle Bouchart*, passage sur la *Vyene* & la *Creuse*, bonne vylle & aysée a fortyfyer. Nous sommes a *Monbason*, svs lyeues près de *Tours*, ou est le Roy. Son armée est logée jusques a deus lyeues de la notre, sans que nous nous demandyons ryen. Nos gens de guerte ce rencontrent & sambrassent au lyeu de ce fraper, sans quyl y est treuue ny coman-

demant exprés de ce fâyre. Force de ceus du Roy ce vyenent rendre à nous, & des myens nul ne ueut changer de mettre. Je croys que sa Majesté se seruyra de moy, autremant il est mal, & sa perte nous est un préjugé dommajable. Je man reuoyz a *Chateaubault* prendre quelques mesons quy font la guerre. Dytes a *Castylle*, quy se hate de ce mettre au champs. Cest a ce coup, quy faut que tous mes seruyteurs facent merueylles, car par réson naturelle, auriil & may prepareront la ruyne dun des partys. Ce ne cera pas du myen, car cest celuy de Dieu. Mon ame, le plus grant regret que jay an lame, cest de me voyr sy éloigné de uous, & que je ne uous puyz rendre témognage que par escryt de lamour que jay & auray toute vye pour vous. Ce 8^{me} Mars. De Monbafon. Je uous pryé anuoyes moy votre fylz.

La suite, au Mercure prochain.

LETTRE à l'Auteur du Mercure sur les problèmes historiques.

J'A I lu, Monsieur, dans le Mercure de ce mois deux dissertations sur un point fort intéressant de notre histoire. Le pro-

blême proposé sur le suplice ou le mariage de *Jeanne d'Arc* me paroît maintenant résolu ; je crois même que malgré les découvertes du Père *Vignier*, il y a toujours eu plus d'authenticité dans les preuves historiques qui constatent le martyre de notre héroïne que dans celles qui peuvent l'infirmier ; mais les discussions de ce genre ne pouvant qu'être fort utiles, j'ai imaginé qu'il seroit digne de vous, Monsieur, d'en multiplier les objets, & j'ai sur cela des idées que je veux avoir l'honneur de vous communiquer.

Tous les ouvrages périodiques ne présentent en général que des extraits rapidement énoncés, où l'appréciation du livre & de l'auteur est quelquefois un prononcé du journaliste plutôt qu'un examen raisonné : le *Mercury* est le seul où le Lecteur puisse juger à son tour les pièces fugitives qui y sont consignées. Il seroit cependant possible de le consacrer plus particulièrement à l'utilité publique, en en faisant le dépôt de toutes les recherches littéraires. Vous me direz, Monsieur, que c'est pour cela qu'il est établi ; aussi ne s'agiroit-il que d'y donner un peu plus d'extension. Je voudrois voir le *Mercury* abonder en *problèmes historiques*. Plusieurs de ceux que leur état ou la médiocrité de leurs connois-

62 MERCURE DE FRANCE.

fances exclud de la profession des lettres, feroient flattés d'en pouvoir saisir quelque rameau. L'objet des recherches seroit assez varié pour que chacun pût s'approprier celui qui l'intéresseroit le plus ; le travail ne seroit pas d'assez longue haleine pour rebu-ter ceux qui voudroient n'en faire qu'un amusement, ou une distraction à des occu-pations plus sérieuses.

De ces productions multipliées il résul-teroit sûrement quelques explications satisfaisantes sur nombre de faits obscurs & merveilleux toujours placés dans nos his-toires à côté des grands événemens. J'ai remarqué que beaucoup d'Auteurs anciens & modernes s'attachent plus aux révolu-tions qu'aux circonstances qui les ont amenées. Dans l'impatience de présenter tou-jours un grand spectacle, ils passent rapi-dement sur tout ce qui n'est qu'incident, & se plaisent à laisser le Lecteur étonné de la catastrophe. Mais pour peu que l'on revienne sur ses pas, on ne retrouve plus cette gradation dans les événemens qui peut seul les mettre en évidence : on apper-çoit une distance déplaisante de ce qui est écrit à ce qui est croyable. J'aime à voir l'inimitable écrivain qui nous raconte le passage des *Alpes* par *Annibal*, entrer dans le détail de tous les moyens ingénieux dont ce Général s'est servi pour surmonter les

obstacles que lui oppoſoit la nature. Si, pour arriver plus vîte à la journée de *Trasimène*, l'historien nous eût dit seulement : *Annibal*, à la tête de son armée, franchit les plus affreux précipices ; combien de critiques judicieux aimeroient mieux faire embarquer l'armée Carthaginoise en Espagne que de la laisser errer dans les montagnes ? Lorsque dans l'histoire de *Louis XIV* je lis le récit de cette campagne brillante où le Monarque s'empara de trente villes en six semaines, ayant affaire à des ennemis nombreux, aguerris, bien commandés ; je ne concevois rien à la rapidité de ces succès, si l'écrivain, en me montrant *Louis* à la tête de son armée, ne me faisoit voir en même temps *Louvois* dans son cabinet. C'est-là que l'activité du Ministre prépare les conquêtes de son Roi ; des approvisionnemens immenses, des arcenaux, des magasins établis par-tout où ils peuvent être utiles : *Louis le Grand* faisant des dispositions qu'on exécute avant qu'on les sçut projetées ; l'ennemi répandu avec confiance dans ses quartiers, où il croyoit n'avoir à craindre que les rigueurs de la saison. Tel est le spectacle que présente l'historien pour accréditer sa narration ; mais à mesure que les époques s'éloignent de nous, les mémoires particuliers, les

détails nous échappent : la vérité des faits, quelquefois déposée dans de vieux manuscrits, n'y est pas toujours soigneusement recherchée, & souvent un auteur croit y suppléer par des descriptions hasardées. Que je lise, par exemple, qu'en 730 *Charles Martel* battit dans les plaines de *Tours* *Abderame*, Roi des Sarrasins, qui commandoit une armée de trois cens soixante-quinze mille hommes; dois-je croire, sur la parole de l'historien, que les François tuèrent plus de deux cens mille Sarrasins, & ne perdirent que mille des leurs, tandis que l'année d'après 731 l'histoire d'Espagne m'offre un contraste tout aussi merveilleux? *Tarif*, Général de *Ulil Miramolín* bat *Dom Rodrigue* dans l'Andalousie, & les Mahométans tuent cent mille Chrétiens. Comment, Monsieur, concilier les deux histoires? En accordant aux François la supériorité de bravoure & de discipline, la différence ne sçauroit être celle d'un à deux cens, sur-tout dans un tems où l'armure & les connoissances de la tactique étoient à-peu-près les mêmes chez toutes les nations. En partant de ce principe, est-il vraisemblable que les Sarrasins se soient laissés égorger par les François comme les Péruviens l'ont été par les Espagnols? Si cela étoit possible, comment croire à leurs

conquêtes d'Espagne, & notamment à la victoire de *Tarif*? Tout ce que je vois de certain dans les deux récits, c'est que *Charles Martel* a vaincu, que *Dom Rodrigue* a été battu; mais jusqu'à ce que j'aperçoive des possibilités, je rejeterai constamment la liste des morts & des blessés. La discussion de ces deux faits ne pourroit-elle pas être, Monsieur, un de nos *problèmes historiques* à proposer aux amateurs? car enfin nous ne sommes pas en droit de disputer légèrement à l'ayeul de *Charlemagne* la plus petite portion de ses lauriers, & il est nombre de circonstances qui pourroient faire périr vraisemblablement les deux cens mille Sarrafins.

Je pense, Monsieur, qu'en isolant ainsi tous les faits susceptibles d'éclaircissement, on viendroit insensiblement à bout des *in-folio* les plus ténébreux. Toutes les anecdotes suspectes seroient mises à l'*inquisition*; chacun établiroit à son gré ses raisons de croire ou de douter: les probabilités seroient toujours satisfaisantes, & celui à qui on les devroit auroit le mérite de faire mieux que l'auteur qui se contente d'une assertion. Je ne doute pas que ce genre d'étudier ne pût exercer avantageusement la plume des jeunes Littérateurs; mais, quoiqu'il ait été toujours à la portée de

66 MERCURE DE FRANCE.

ceux qui veulent s'y livrer, il faudroit ; Monsieur, pour le faire mieux goûter, quelqu'un qui, comme vous, mérite la confiance du Public. Ne trouvez donc pas mauvais que j'insiste de nouveau sur la proposition que j'ai eu l'honneur de vous faire, d'insérer dans chaque Mercure quelques *problèmes historiques*. Il semble aujourd'hui qu'on s'attache à n'écrire que par extraits : la précision, l'énergie du style, le goût du pittoresque, font grouper les objets : ne seroit-il pas bien qu'en admirant les grands tableaux, les traits fortement dessinés, on laissât aux *génies* la gloire de former celui de notre langue, & qu'il parût des Peintres de détail qui pussent nous rendre chaque objet plus sensible. Voyez *Montagne* comme il nous dit tout ce qu'il sçait, comme *Sully* nous explique tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a fait ; & quel plaisir n'éprouve-t-on pas en lisant & *Montagne* & *Sully* ? Je ne crois pas, Monsieur, que les invitations du Mercure pussent nous procurer des hommes aussi rares ; mais il se trouve dans les Provinces beaucoup de gens instruits qui, sans prétendre au titre d'auteur, traiteroient avec plaisir une question d'histoire qui les auroit intéressés. Vous sçavez mieux que moi, Monsieur, combien il en est qui méritent

d'être approfondies. Si nous épuisons jamais nos annales & celles de nos voisins, nous n'aurions qu'à sortir de l'Europe pour trouver force matières à recherches. Malgré tout ce qu'on a écrit sur le *Mahoméisme*, qui est si près de nous, on voit dans les relations des voyageurs plusieurs peuples Mahométans, sans savoir comment l'*Alcoran* leur est parvenu.

La plupart des nations Nègres qui habitent les bords du *Sénégal* à son embouchure, & jusques deux cens lieues dans les terres, professent la religion de *Mahomet*. A l'Est & au Nord, ces peuples sont séparés par des déserts immenses des pays conquis par les *Arabes* : il n'est pas à présumer que ceux-ci aient été chercher la *Guinée* par l'Océan ; ce n'est que dans le quinzième siècle que les Portugais ont les premiers doublé le *Cap-Verd*, & l'*Alcoran* étoit arrivé avant eux dans ces contrées. D'ailleurs, nous voyons qu'en Asie & en Afrique, les Musulmans n'ont prêché que pour conquérir ; il falloit recevoir la loi du Missionnaire avec celle du Prophète, & il ne paroît pas que les Rois Nègres Mahométans aient jamais été sous la domination des Blancs. Je le répète encore, comment l'*Alcoran* leur est-il parvenu ? Comment peut-il s'en conserver des exem-

plaires chez des nations dont la plupart ne sçavent ni lire ni écrire, n'ont aucun commerce avec le reste du monde, aucune connoissance des arts cultivés par les Arabes ?

Mais je m'apperçois, Monsieur, que ma lettre devient une dissertation, & je n'ai rien de ce qu'il faut pour la rendre intéressante. Je suis même très-persuadé que toutes mes *observations problématiques* ne seront bonnes à rien, à moins que vous ne les jugiez assez favorablement pour vous charger vous-même de les faire valoir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

De Rochefort le 21 Novembre 1764. MALOUEY.

LE mot de la première Enigme du Mercure du premier Janvier est l'ombre. Celui de la seconde est le *Quinze-vingt*. Celui du premier Logogryphe est *galimathias*, où l'on trouve *Gal*, *Aï*, *Thais*, *Laïs*, *Lia*, *Mathias*, *Mai*, *Siam*, *Thim*, *mil*, plante, *Athlas*, *ami*, *mil*, nombre, *Lama*, *Tamas*, *Lima*, *Athia*, *mal*, *gala*, *Mai*, *Lail*, *Galata*, *Maïs*. Celui du second est *apoplexie*; dans lequel on trouve *Pope*, *St. Eloi*, *Alep*, *Pape*, *pipe*, *œil*, *Elie*,

pôle, Eole, plie, poil, paix, exil, paie, aîle, ail, oie, pal, Lia, fille de Laban, sœur de Rachel, première femme de Jacob, la, là, io.

 **E N I G M E.**

EST-CE à moi que l'on doit donner la préférence ?

La question exerça de tout temps

Les gens d'esprit & les savans

Et les exercera, je pense,

Quand sur ce point on voudra disputer,

Tant il paroît difficile à traiter.

Quoi qu'il en soit, au Village, à la Ville

Il est certain que je suis très-utile,

Et lorsque près de moi l'on approche à la Cour,

On peut en peu de temps parvenir au pinacle.

Sans moi *Thémis* ne rendroit point d'oracle,

Et l'on verroit souvent languir l'amour.

Chez la dévote & chez les gens de robe

Aux regards curieux toujours je me dérobe,

Mais la beauté qui veut inspirer de l'amour

Etale avec grand soin mes appas au grand jour,

Et le blondin . . . mais que vais-je encor dire,

Ce que j'ai dit, Lecteur, suffit pour vous instruire.

A U T R E.

SOUVENT je ne paroïs que quand la nuit obscure
 Répand son voile épais sur toute la nature ,
 Je fais alors sentir l'effet de mon pouvoir :
 Quoique je sois présente on ne peut pas me voir.
 L'amant heureux dans les bras de sa belle
 Avec moi goûte un plaisir enchanteur :
 Du malheureux j'augmente le malheur.
 Je me fais un plaisir dans mon humeur cruelle
 De tourmenter tous ceux dont un accès brûlant
 Consomme tristement les forces de la vie.
 Je produit quelquefois des œuvres de génie
 Qui seroient demeurés sans moi dans le néant ;
 Mais d'autre part en revanche souvent
 Je donne l'être à mille rêveries
 Peu dignes d'occuper un innocent loisir ,
 Comme bouquets , énigmes , & mille rapsodies
 Dont nos journaux gardent le souvenir.
 Tu dois me deviner , car c'est dans cette classe ,
 Mon cher Lecteur , qu'on doit marquer ma place.



L O G O G R Y P H E.

J'A I le fort des choses mortelles,
 Et l'on me voit naître & mourir comme elles;
 Sept lettres font mon nom. Combine, cher Lec-
 teur :

Tu dois trouver, pour ton honneur ;
 Ce qui déplaît fort à l'ivrogne
 Quand il veut se rougir la trogne ;
 Une Magicienne ; un arbre ; un élément ;
 Une femme ; un légume ; un Saint ; un instru-
 ment ;
 Un terme de mépris ; un opposé de lent ;
 Ce qui du mauvais temps certains oiseaux préserve
 Ce qui délasse, amuse & ruine souvent ;
 Et ce qu'avec grand soin chacun de nous conserve.

A U T R E.

SI je disois que je suis volatile ;
 A deviner je serois trop facile.
 Je l'avourai pourtant ; mais tout du moins, Lecteur ;
 Permettez-moi de taire ma couleur.
 De mon tout divisé la portion première
 Dans la forêt de Moulineaux
 Fait quelquefois retentir les échos.
 On est toujours charmé de ma dernière

*VERS à mettre en musique. A Mademoi-
selle de C*

QUE vous réunissez d'agrémens à la fois !
Dans vos traits enchanteurs quelle grâce tou-
chante ,
Et quel charme dans votre voix !
Belle *Cloé* , vous êtes ravissante.
Que vos airs sont brillans , & que vos yeux sont
doux !
Comme au Dieu des talens , aux arts vous êtes
chère ;
Et si *Sapho* parloit , ainsi que votre mère ,
Elle chantoit tout comme vous.

Par M. LEGIER.



NOUVELLES

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUR la forêt où se retirèrent en différens temps Clotaire I, & Clotaire II, Rois de France.

GRÉGOIRE de Tours écrit dans son Histoire de France (1) qu'en 537 *Childebert*, Roi de Paris, & *Clotaire*, Roi de Soissons, s'étant brouillés ensemble, le dernier étoit entré sur les terres de son frere; que *Childebert* l'y ayant laissé engager, s'étoit fait joindre par les troupes de son neveu *Théodebert*, Roi de Metz, & avoit marché contre *Clotaire*, mais que celui-ci, se voyant le plus foible, & n'osant hasarder une bataille, dont la perte lui paroïsoit certaine, s'étoit retranché dans une forêt, où il avoit abattu une grande quantité d'arbres, qu'il avoit disposés autour de son camp pour en défendre les approches; enfin, que son frere & son neveu, sur le point de l'y attaquer, inti-

(1) L. 3, c. 28.

midés par un orage terrible qui survint, & dont les circonstances tenoient du merveilleux, lui avoient fait des propositions de paix qu'il avoit acceptées, en se reconciliant avec *Childebert* (2). Le nom de la forêt où se passa cet événement n'est point exprimé dans *Grégoire de Tours*, mais à son défaut l'Auteur du *Gesta Regum Francorum*, article 25, l'appelle *Auriliano*, suivant le texte de *Duchesne*, & de ses nouveaux éditeurs; ou *Arelanno*, suivant ce qui est écrit en marge; ou enfin *Marellannum*, que M. de Valois a marqué de sa main sur un exemplaire de *Duchesne*, qui lui a appartenu, & qui a été longtemps dans la bibliothèque publique d'Orléans.

Cette même forêt servit depuis de retraite en 600 à *Clotaire II*, dans une occasion presque semblable, lorsqu'après avoir perdu une bataille dans le Senonois contre *Thiery* & *Théodebert*, Rois de Bourgogne & d'Austrasie, ses neveux, &

(2) *Childebertus autem & Theodebertus contra Clotharium ire disponunt, ille autem in Sylvam confugit & concides magnas in Sylvis illis fecit ut supra.*

(3) *Ille autem videns quòd exercitui eorum resistere non possit, in Sylvam confugit Auriliano, fecitque combros.*

ne se trouvant point en sûreté dans Paris, où il s'étoit enfui, il s'y retira & s'y retrancha par de grands abattis d'arbres, comme avoit fait son ayeul. Les noms d'*Auriliano* & d'*Arelanno*, donnés à cette forêt par l'Auteur du *Gesta Gegum Francorum*, art. 37, dénotent assez son identité avec celle où s'étoit réfugié *Clotaire I.* (4).

Ces deux événemens sont assez considérables pour essayer à découvrir quelle peut être la forêt qui servit d'asyle aux deux *Clotaires*. Le Pere *Mabillon*, *Hadrien de Valois*, *Dom Thiery Ruinard*, & les nouveaux éditeurs de *Duchesne*, dans la persuasion qu'*Arelannum* est la seule leçon qu'on doit suivre, ont avancé que cette forêt étoit celle *Betonne*, près de la rivière de *Seine*, à l'opposite de *Cau-debec*, & non loin de l'abbaye de *Saint Vandrille* : ils se fondent sur la chronique de cette abbaye, où la forêt de *Betonne* est nommée en plusieurs endroits *Arelannom silva* & *Arlaunom foresta*, comme

(4) *Gesta R. Franc.* art. 374: *Chlotarius autem Rex cernens lasum exercitum in fugam delapsus seous fluvium Sequanam Miclitanum castrum ingressus, exinde Parisiis urbem penetravit . . . Chlotarius autem à Parisiis regressus usque, Arelanno, ou suivant quelques mss. Aureliano Sylva prope-tavit.*

D ij

elle est appelée *Arelaunensis saltus* dans la vie de Saint Condede , nom qu'elle avoit emprunté d'*Arelaunom fiscum* , Maison Royale , dont il est parlé dans les mêmes endroits.

D'un autre côté , on trouve quelques Ecrivains qui n'ont point fait de difficulté d'expliquer cette forêt par celle d'Orléans ; & quoiqu'il semble du premier abord que la leçon *Auriliano* soit la base de leur opinion , elle en manque par d'autres appuis , qui bien examinés , & indépendamment des préjugés , suffisent pour lui donner autant de vraisemblance qu'en peut avoir le sentiment contraire , si même cette opinion n'est pas la seule qu'on doive embrasser.

La première considération porte sur le témoignage du Moine *Aimoin* , qui dans le II Livre , chap. 18 de son histoire , parlant de la retraite de *Clotaire I* , écrit en termes précis qu'elle se fit dans l'Orléannois. *Confugium in Aurelianensi pago fecit* ; ou suivant une leçon marginale , *in Aurelianensi pago* , ce qui est la même chose.

A cela les partisans de la forêt de Beironne répondent que le Moine *Aimoin* s'est trompé. Cet Ecrivain qui a copié le *Gesta R. Francorum* , disent-ils , ébloui

par la ressemblance d'*Arelaunum*, qu'il ne connoissoit pas, avec *Aurelianum*, qu'il avoit sous les yeux, & non loin de l'Abbaye de S. Fleury Saint-Benoît, où il demouroit, a substitué cette dernière leçon à la véritable; & une marque qu'il a pu aisément se tromper, ajoutent-ils, c'est que cet Auteur, après le mot de *combros* de son original, (*fecitque combros*) qui ne signifie autre chose qu'un abattis de bois, le prend pour un nom local, en écrivant, *in loco qui Combros dicitur*.

Il est aisé d'avoir raison, quand on veut accuser d'ignorance ou de peu d'exactitude les Auteurs qui peuvent contrequarrer ce qu'on avance. Qui a dit à ces Messieurs que du temps d'*Aimoin* la tradition n'étoit pas favorable au parti qu'il a suivi? & on peut dire du moins que les exemplaires du *Gesta Reg. Fr.* qu'il avoit devant lui portoient *in Aureliana*, puisqu'encore aujourd'hui on trouve des manuscrits qui l'ont retenu, & que c'est sur ces derniers que *Duchefne* & ses nouveaux Editeurs ont fait imprimer cet ouvrage; remarque qui suffiroit seule pour justifier *Aimoin* auprès des personnes désintéressées. Quant à la signification qu'*Aimoin* a donnée à *combros*, dont il a fait un nom de lieu, ne peut-il pas se faire que ce nom, qui ori-

ginairement ne veut dire qu'un abattis de bois, si on le prend à la lettre, ait été donné dans un temps postérieur à ce même lieu où l'on avoit fait le grand abattis de bois qui avoit servi de retranchement au camp du Roi *Clotaire*, & qu'il le portât? Nous avons dans la forêt d'Orléans, du côté du Gatinois, une paroisse appelée Combreux, en latin *Combrosium*, qui vraisemblablement a été formé de *Combros*, comme étant sur un terrain occupé par des bois qu'on a abattus, mais que je n'ose désigner comme celui-là même qui servit de retraite à *Clotaire*, Combreux me paroissant un nom générique & commun à plusieurs endroits, témoin Combleux, *Combrosium*, aux environs d'Orléans, qui est le même mot que Combreux, dont la prononciation a été adoucie par le changement si ordinaire dans notre langue, de l'r en l.

Une seconde preuve, mais beaucoup plus importante, & qui me paroît être décisive pour la forêt d'Orléans, est tirée d'un passage de *Frédégair*, art. 25 de sa chronique: on y lit qu'en 604 *Branehaut*, qui regnoit en Bourgogne sous le nom de *Thiery II*, son petit-fils, voulant se défaire de *Bertoald*, Maire du Palais, l'envoya avec trois cens hommes seulement,

faire des courses contre *Clotaire II*, Roi de France, ne doutant point qu'il ne pérît dans cette expédition; que *Clotaire* de son côté avoit fait entrer *Landry*, Maire du Palais de France, sur les terres de *Thiery*, où il s'étoit emparé de plusieurs villes entre la Seine & la Loire, & avoit pensé enlever *Bertoald*, qui chassoit dans la forêt d'*Arelaunum* ou d'*Arelao*, dont il s'étoit sauvé à la hâte dans Orléans, d'où *Austrinus*, Evêque, lui avoit ouvert les portes, & que *Landry* vint aussi-tôt assiéger: *Bertoaldus à Theuderico directus cum trecentis tantum viris . . . cumque ad Arelao (al. Arelaunum) villam venisset & venationem exercebat . . . Chlotharius . . . majorem domus cum exercitu . . . direxit . . . Bertoaldus terga vertens, Aurelianis ingreditur, ibique à beatissimo Austrino Episcopo suscipitur. Landricus cum exercitu Aurelianam circumdans, &c.*

Nos adversaires conviennent tous que dans ce récit de *Frédégair*, il faut par *Arelaunum* entendre la forêt d'Orléans, celle de Betone étant trop éloignée pour que *Bertoald* eût pu se jeter dans Orléans, & être sitôt suivi par l'Armée de *Landry*, puisqu'il y a de l'une à l'autre plus de cinquante lieues. Par cet aveu, si le premier sentiment est celui qu'il faut suivre, il

s'ensuivra qu'il y a eu du moins deux forêts d'*Arelaunum*, une dans la Normandie d'aujourd'hui, & l'autre dans l'Orléanois. C'est beaucoup pour nous : mais montrons que l'aventure de *Clotaire II* ne se peut guères entendre que de la forêt d'Orléans : ceci une fois prouvé, entraînera avec soi l'explication qu'on doit donner au passage de *Grégoire de Tours*, qui concerne les deux *Clotaires*. Suivant *Frédégair*, article 20, la bataille que perdit *Clotaire II* contre les Rois de Bourgogne & d'Austrasie, se donna sur les bords d'une rivière qu'il appelle *Avoanna*, auprès d'un village nommé *Doromellum*. Le *Gesta Regum Francorum*, qui ne dit rien de ce village, met cette bataille sur l'*Aroanna* dans le Sénonois, *in pago Senonico*. Il s'agit de sçavoir quelle est cette rivière d'*Aroanna*, qu'*Aimoin* d'un autre côté appelle *Aruenna*. Dom *Thiery Ruynard* & le Pere *Daniel* l'ont expliquée de la rivière d'Oüaine, qui prend sa source à quatre lieues d'Auxerre, & va se jeter dans le Loüain au-dessus de Montargis. L'Abbé *le Beuf* au contraire, dans une dissertation imprimée dans le *Mercur* de France du mois de Février 1730, a prouvé que c'étoit la rivière d'Oruanne, nommée par quelques-uns la Ravanne, qui commen-

çant à couler au-dessus de Dolor , cesse près de la rivière d'Ionne , passe à Dormelle , & va former l'étang de Moret , d'où , après un cours de six lieues , elle se décharge dans le Loüain au-dessus de Moret. *Clotaire* , après la perte de la bataille , s'enfuit en côtoyant la Seine jusques à Melun , d'où il s'avança jusqu'à Paris ; mais ne s'y trouvant pas en sûreté , & voyant ses ennemis retirés après avoir ravagé le pays , il sortit de cette ville , & retourna sur ses pas. *A Parisiis regressus* , & marcha jusqu'à cette forêt d'*Are-launum* , usque *Arelaunum silvam penetrat*. Cette forêt étoit voisine des bords de l'Oruanne , vers laquelle il revenoit ; & quelle forêt en est plus voisine que la forêt de Montargis , qui communique à celle d'Orléans , ou plutôt qui dans ces temps-là , où la forêt d'Orléans avoit une bien plus grande étendue qu'elle n'a aujourd'hui , ne faisoit avec elle qu'une même forêt , dans laquelle *Clotaire* a pu s'enfoncer autant que sa sûreté le demandoit ? Si ce Prince , en partant de Paris , eût pris le chemin de la Normandie , il auroit marché en avant , & l'Auteur du *Gesta Regum* auroit employé le verbe *perrexit* , ou quelque autre équivalent : mais à *Parisiis regressus* , marque au contraire que

82 MERCURE DE FRANCE.

Clotaire retourna d'où il étoit venu, c'est-à-dire, vers les bords de l'Oruanne. Si on veut par l'*Aroanna* entendre la rivière d'Ouaine, je ne m'y opposerai pas, puisque cette rivière étant plus prochaine de la forêt d'Orléans que l'Oruanne, sa position favorise encore plus le sentiment pour lequel je me déclare.

Des trois passages qui concernent la forêt d'*Arelaunum*, les partisans de la forêt de Betonne nous en abandonnent le troisième, ainsi qu'on l'a vu : je crois avoir prouvé que le second doit s'expliquer de même de la forêt d'Orléans. Il reste donc le premier, qui regarde *Clotaire I.* Rien dans le récit que nous font *Grégoire de Tours*, & l'auteur du *Gesta R. Francorum* ne nous indique dans quelle Province s'est passée la fuite de ce Prince, & il faut recourir pour la trouver au nom que le dernier donne à la forêt qui lui servit de retraite : or comme elle est aussi-bien appelée *Aurliano* qu'*Arelaano*, & qu'*Aimoin* d'ailleurs s'explique nommément de la forêt d'Orléans, *in Aurelianensi pago*, rien n'empêche de se déclarer pour cette opinion, & par-là de rapporter à la forêt d'Orléans ce qui concerne les deux *Clotaires*. Que la forêt de Betonne ait eu le nom d'*Arelaunum*, cela ne fait rien à

l'affaire ; combien de lieux différens, & éloignés les uns des autres, portent les mêmes noms ? Les exemples en font trop communs pour m'amuser à les passer en revue.

D. POLLUCHE.

DISSERTATION

*SUR l'origine, les progrès & les suites de
L'IDOLATRIE, ou notion préliminaire
des élémens de MYTHOLOGIE.*

L'ÉPOQUE de l'idolatrie est celle du plus grand aveuglement dont l'homme fût jamais capable ; & son histoire, le récit des plus horribles excès auxquels il put se livrer.

Elle a pris naissance dans la famille de *Cham* vers l'an 1800 après la création du monde, selon l'opinion commune des historiens.

Ils croient que deux de ses enfans, *Chanaan* & *Mefraïm*, l'établirent chacun dans un Royaume différent. Quelques Auteurs rapportent son origine à d'autres temps bien antérieurs ou bien postérieurs au déluge, mais les uns s'appuient sur des

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

conjectures, peut-être sans fondement, & d'autres le font par une erreur à laquelle le défaut d'une judicieuse critique a donné lieu.

Ceux d'après lesquels je me décide regardent l'Égypte comme son véritable berceau ; du moins quelques historiens (1) Grecs nous assurent que ces peuples ont les premiers connu l'usage des autels, des statues & des temples, & qu'ils sont les inventeurs des rites, des cérémonies & du langage religieux.

Trop resserré dans un seul Royaume, le funeste venin de l'idolatrie se répandit bientôt dans tout l'Orient parmi les descendans de *Sem*, & en Occident, où s'étoit établie la postérité de *Japhet*. Ces peuples, auparavant sauvages & grossiers, se pervertirent en s'humanisant, ils succédèrent avec les principes des arts & des sciences ceux du paganisme, & par une déplorable fatalité, ils n'apprirent à faire usage de leur raison que pour s'en écarter.

Des navigateurs Phéniciens qui alloient souvent en Égypte, puisèrent dans cette source impure le poison de l'idolatrie dont ils abreuverent les nations chez qui leurs courses maritimes les conduisoient ; la

(1) *Herod. in Euterpe. Diod. sic. lib. 1, c. 2, Lucien. de Sircâ deâ,*

Grece, où elle fut portée par leurs colonies, l'adopta par crédulité, & l'augmenta de ses fictions : divers peuples sortis d'Egypte en infectèrent les lieux de leur transmigration ; dans la suite les Romains la répandirent par-tout où pénétrèrent la force de leurs armes & la terreur de leur nom, & dans une succession de quelques siècles l'univers entier fut courbé sous le joug de l'idolatrie, si l'on en excepte le peuple Juif, qui conserva pure & sans aucun mélange d'erreur la tradition du vrai Dieu, religion que les Païens regardoient comme ignoble & barbare. (2).

Les préjugés sont le germe de toutes les erreurs, même des plus absurdes. On ne pourroit se persuader jusqu'à quel point les hommes abuserent alors de leurs connoissances ; & les faits que l'on raconte seroient incroyables, si les Païens eux-mêmes n'en étoient les garants. Ils diviniserent tous les êtres ; tout parut digne de leur culte, excepté celui seul à qui ils le devoient.

Il y avoit vers le temps d'*Hésiode* (3) trente mille dieux. Ce nombre ne suffisoit cependant pas aux fonctions qu'ils avoient à remplir. On en avoit adopté pour pré-

(2) *Op. Sueton. in vit. aug. cap. 93.*

(3) *Op. el. dier. lib. 1, v. 250.*

sider aux différentes parties de l'univers, aux passions & aux diverses nécessités de la vie ; il y avoit jusqu'à un dieu qui présidoit à l'éternûment (4).

Les Romains, soit par politique, comme des écrivains l'ont prétendu, & pour se concilier l'esprit de tous les hommes, soit par une piété mal entendue, ou peut-être jaloux de surpasser en tout les autres peuples, adopterent leurs dieux sans discernement (5). Rome fut un théâtre où l'on vit un assemblage monstrueux des différentes superstitions & des cultes divers des nations qu'elle traînoit captives après elle. On y construisit un temple appelé le *Pantheon* (6), où ils réunirent les divinités honorées dans les autres pays. On a dit d'eux à ce sujet qu'ils rencontroient leurs dieux par-tout où ils portotent leurs armes victorieuses ; & (7) *Juvenal*, à l'occasion de cette multiplicité de dieux, nous dé-

(4) *Arist. probl. sect. 12.*

(5) On peut bien dire en général ce que *Pétrone* disoit en particulier de quelques villes d'Italie, qu'il étoit plus aisé de trouver un dieu que de rencontrer un homme.

(6) Le mot *panthéon* est un composé de deux mots grecs. *Pan* signifie tout, & *théos*, dieu. Ainsi *panthéon* signifie un temple consacré à tous les dieux.

(7) *Sat. 13 ; vers 46 ; &c.*

peint avec beaucoup de sel *Athlas* accablé sous le poids du ciel à cause du trop grand nombre de ses habitans. L'enthousiasme de la poésie contribua beaucoup à accréditer le polithéisme. C'est chez les Grecs surtout que prirent naissance ces ingénieuses fables, qui, consacrées par la tradition & par des fêtes & des jeux publics, composèrent une grande partie des annales du monde. Couvrant la vérité du voile de leurs fictions, les Poètes ouvrirent un vaste champ à l'allégorie, & abusèrent de la crédulité. A force de donner dans le merveilleux, ils oublièrent le naturel; & peu satisfaits de peindre la vérité avec le coloris de ses propres traits, ou d'embellir, selon le génie de leur art, les faits historiques, ils les présentèrent sous des couleurs empruntées qui leur ôtèrent même tout air de vraisemblance (8).

(8) Là, pour nous enchanter, tout est mis en usage,

Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage :

Chaque vertu devient une divinité.

Minerve est la prudence, & *Vénus* la beauté.

Ce n'est plus la vapeur qui forme le tonnerre,

C'est *Jupiter* armé pour effrayer la terre.

C'est ainsi que les Poètes répandirent sur toutes choses une obscurité mystérieuse dont on n'osa dans la suite fonder la profondeur. Le peuple, qui ne raisonne jamais, fut facilement séduit, & un vulgaire stupide porté de tout temps à la nouveauté & au prodige, entraîné par le torrent des préjugés, adopta sans discussion, & même de sang froid, ce qu'il auroit dû rejeter comme des rêveries de l'esprit humain.

Parmi les passions auxquelles l'homme est en bute, il en est deux qui le meuvent bien puissamment, l'orgueil & l'intérêt. Ces deux vices mirent le comble aux excès de l'ignorance. On mit au rang des dieux quiconque s'étoit signalé par ses exploits, ou avoit bien mérité de sa patrie par l'invention utile de quelque art ou de quelque science. Dans la suite les richesses & l'autorité devinrent un titre pour prétendre à

Un orage terrible aux yeux des Matelors,
 C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots,
 Echo n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
 C'est une Nymphe en pleurs qui se plaint de
Narcisse.

Ainsi dans cet amas de nobles fictions
 Le Poète s'égayé en mille inventions, &c.

Boil. Art. Poët. chant 3.

ces honneurs. Les grands, par orgueil, se flatoient d'y pouvoir aspirer, & par l'adulation intéressée des petits ils s'entretenoient dans cette folle yvresse; & ce que je voudrois épargner à la mémoire de plusieurs grands hommes, c'est qu'ils ayent été assez foibles pour prostituer leur plume en décernant l'apothéose à d'autres hommes dont le nom eût dû être enseveli dans la poussière de leurs tombeaux.

L'on croit que *Ninus* est le premier qui a honoré les morts de cette manière. La fotte vanité qu'il avoit de vouloir passer pour le fils d'un dieu, ou sa reconnoissance déplacée pour *Belus* ou *Nemrod* son père, le portèrent à lui eriger un temple & à lui offrir un culte qui appartenoit à la divinité: Dans la suite l'habitude d'accorder ces honneurs les rendant moins distinctifs, on crut n'en devoir décerner d'autres à ceux dont on respectoit les talens ou les vertus, & aux grands de qui on avoit reçu quelque bienfait. On leur élevoit premièrement des tombeaux, on dressa ensuite des autels dans l'intérieur de leurs maisons, on brûla de l'encens devant leurs portraits; quelque temps après ces lieux particuliers devinrent des temples publics, où des hommes aveugles ne rougirent pas d'aller offrir leurs vœux & leurs hommages aux

98 MERCURE DE FRANCE.

cendres froides & inanimées de leurs semblables.

Tout paroît tenir ici du paradoxe : les idées que les Païens avoient de leurs dieux étoient entièrement opposées à celles qu'ils en devoient naturellement avoir. Ils leur attribuoient un affreux mélange de vices & de vertus, une alternative de bonnes ou de mauvaises qualités. C'étoit un *Jupiter* incestueux, un *Mars* adultère, un *Mercur*e voleur, une *Vénus* impudique, une *Junon* vindicative, &c. Il n'est rien de plus bizarre & de moins analogue à la perfection qu'ils devoient leur supposer. Ils nous les représentent boiteux, aveugles, difformes, sujets aux infirmités, aux passions & aux foiblesses de la vie humaine ; l'un est forgeron, l'autre manoeuvre ; celui-ci berger, celui-là bouffon. . . . Si l'on eût voulu donner le plus grand ridicule à la religion du paganisme, y auroit-on aussi bien réussi que les Païens eux-mêmes ?

Mais ce n'est pas tout encore ; l'aveuglement des hommes leur ménageoit d'autres excès. On a vu, à la confusion de l'humanité & à la honte de la raison, on a vu les Egyptiens, l'encensoir à la main, courir après l'aspic & le crocodile. Ceux-ci adoroient les chiens, ceux-là les chats, d'autres les loups. On les vit se liguer les uns

contre les autres, se déclarer une cruelle guerre & s'entretuer sans autre cause de leur division que l'antipathie qu'il y avoit entre ces différens animaux. La chèvre étoit la divinité tutélaire des Medes ; la brebis celle de Thèbes. Les Romains en avoient une dont le nom étoit le mystère le plus sacré de la religion, & peut-être le plus grand secret de leur empire, par la crainte qu'ils avoient que si les ennemis venoient à la découvrir, ils ne missent cette divinité dans leurs intérêts contre la République.

Parlerai-je de ces sacrifices abominables où les hommes, victimes du fanatisme, tomboient sous le couteau de leurs semblables afin d'appaîser leurs dieux ? Dirai-je que la cruauté n'étoit contente de leur enlever la vie qu'après leur avoir long-temps fait desirer la mort par la vivacité des douleurs les plus aiguës qui servoient comme de préparatif au sacrifice ? . . . Mais qu'il me soit permis de tirer le rideau sur une scène aussi tragique ; l'humanité frémit d'horreur & se bouleverse au seul souvenir d'un pareil spectacle. Quelle religion ! quels adorateurs ! quel culte !

Quelques grands hommes de l'antiquité ne se laisserent pas aller aux erreurs communes. Ils laissoient penser & agir un peu-

92 MERCURE DE FRANCE.

ple abusé conformément à ses préventions :
Ils regarderent toujours ces divinités
comme des chimères , & leur culte comme
des superstitions. *Lucien* & *Sénèque* se
jouent de leurs dieux dans quelques en-
droits de leurs ouvrages. *Callimaque* &
Juvenal traitèrent de folie les fables que
l'on en raconte. Personne n'ignore de quel
ingénieux ridicule ce dernier couvre le
respect des Egyptiens pour les oignons ,
(9) qu'ils regardoient comme des dieux ;
& l'on se rappelle le badinage que fait
Horace (10) à l'occasion d'un morceau de

(9) *Sat. 8.*

(10) *Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum,
Cum Faber incertus scamnum faceret ne Priapum ,
Maluit esse deum ; deus indè ego furum que avium,
Maxima formido.*

La Fontaine a imité ces vers ainsi.

Un bloc de marbre étoit si beau
Qu'un Statuaire en fit l'empierre.
Qu'en fera , dit-il , mon ciseau ?
Sera-t-il dieu , table ou cuvette ?
Il sera dieu ; même je veux
Qu'il ait en sa main un tonnerre.
Tremblez , mortels , faites des vœux ,
Voilà le maître de la terre.

figurier inurile, à qui un Sculpteur donna le mérite de la divinité.

On doit cependant observer que les vives sorties que faisoient quelquefois les Païens contre leur religion n'étoient que des aveux que la vérité arrachoit à la politique de quelques-uns. Ils avoient un intérêt particulier à ne point décrier une religion, qui, en autorisant leurs penchans, leur fournissoit un prétexte de se livrer impunément à leurs desirs. Il étoit même trop dangereux de le faire. *Cicéron* vit condamner son ouvrage, de la nature des dieux, pour avoir lancé contr'eux des traits trop hardis. Le superstitieux *Aréopage* condamna *Stilpon* à l'exil, pour avoir nié que la statue de *Minerve* de la citadelle fût une déesse, & parce qu'il avoit assuré d'autre côté qu'elle n'étoit qu'une sculpture de *Phidias*. Le sage *Socrate* fut puni de la noble liberté avec laquelle il déclaroit ses sentimens. Victime de la prévention des hommes, il périt pour avoir envisagé leur religion sous son véritable point de vue ; on le traita comme un impie, parce qu'il ne l'étoit pas en effet. Il en coûte trop de heurter de front les opinions publiques, sur-tout contre les préjugés de religion, quelque faux qu'ils soient, dès que

l'ignorance les adopte, & que l'enthousiasme & le fanatisme les consacrent.

Par M. l'Abbé CALVEL.

VARIÉTÉS sérieuses & amusantes ; à Amsterdam , & se trouvent à Paris , chez MUSIER , père & fils , quai des Augustins ; 1765 ; quatre parties in-12.

VOICI un Livre d'une espèce singulière: Il paroît que l'Auteur est un vieux Philosophe , qui donne au Public les réflexions qu'il a faites dans le courant de sa vie ; quoiqu'il ne s'écarte jamais des règles que prescrivent la religion & la probité. Il paroît aussi qu'il cherche de temps en temps à égayer son sérieux par des traits que des esprits un peu sévères ne lui pardonneront peut-être pas.

L'épigraphe qui est à la tête de son Livre , prouve qu'il a bien senti que les matières qu'il traite ne conviendront pas toutes à tout le monde.

Cet ouvrage, qui contient deux volumes, est divisé en quatre parties, dont les deux premières forment le premier volume. La

première partie contient les articles suivans :

Réflexions historiques & critiques. Le premier article qui se présente est celui de *Constantin*, dont l'Auteur ne fait rien moins qu'un Saint : quoiqu'il soit dans la Légende des Grecs. Il y a dans cette partie beaucoup de recherches, sur-tout par rapport à l'Histoire Ecclésiastique : il faudroit copier le tout pour pouvoir en donner une idée juste ; parce que ce sont tous traits détachés, sur lesquels l'Auteur donne ses réflexions, laissant le plus souvent au Lecteur à porter son jugement.

Opinions des différens peuples, sur ce qui s'est passé avant la création de l'homme.

L'Auteur fait voir ici la folie des hommes qui ont voulu sçavoir à quoi pouvoit s'occuper la Divinité avant la création de notre Monde. Comme ce n'est qu'un abrégé d'un nombre infini de volumes, on n'en pourroit faire qu'un extrait presque aussi long que l'abrégé même.

Histoire des Livres de l'Écriture-sainte ; c'est-à-dire, examen de ce que contient chaque Livre de l'ancien & du nouveau Testament. L'idée que les critiques en ont eue, le temps auquel on croit qu'ils ont été composés, & le nom de ceux qui ont été décidés en être les Auteurs. Cet

abrégé peut être utile à ceux qui n'ont pas le temps de puiser chez les Ecrivains qui en ont traité, tels que *S. Jérôme*, *Sixte de Sienne*, *Serrarius*, *Dom Calmet*, *Richard Simon*, & autres.

On y a ajouté une troisième partie, où il est parlé des Livres apocryphes, & on a donné un extrait du Livre d'*Abdias*, intitulé, *du combat des Apôtres*; où l'on voit le zèle mal entendu de plusieurs d'entre les premiers Chrétiens qui, au lieu de soutenir la religion par des argumens sages; tels qu'en avoient employés *Tertullien* & *Origene*, cherchoient à amuser les peuples par des fables qui dégradent la majesté du Christianisme.

De l'étendue de la Religion Romaine.

On examine ce qu'elle est dans chacune des quatre parties du monde: on y démontre que malheureusement elle n'est pas aussi répandue qu'elle devoit l'être; & on y laisse voir qu'il peut y avoir de la faute des Chrétiens; même il seroit à souhaiter que l'Auteur eût tort dans ses raisonnemens.

On rapporte historiquement ce qu'on a cru dans chaque siècle de la puissance spirituelle du successeur de *S. Pierre*, & les prétextes qu'ont employés ceux qui se sont séparés de notre Communion. En-
suite

suite on montre par quels degrés le Pape est parvenu à la puissance temporelle.

On donne un abrégé de l'Alcoran & de la Religion de *Mahomet*, & on examine le caractère de ce prétendu Prophète.

La seconde partie du premier volume contient des réflexions sur différens Auteurs, & des extraits de différens ouvrages. C'est encore ici un embarras de donner un extrait de toute cette partie. La critique qu'on y pourroit faire, est qu'il y a quelques endroits trop étendus, & d'autres qui ne le sont pas assez.

Le second volume présente la suite des mêmes réflexions & des extraits : 1^o de l'*Anthologie*. L'Auteur donne dans une Préface la raison de l'impossibilité de traduire en entier ce Recueil d'Epigrammes Greques. Il en a seulement extrait cent vingt, qu'il a mises envers, & il a cru que c'en étoit assez pour donner une idée du goût des Anciens dans cette sorte d'ouvrage.

2^o. Des *Extraits de Pièces très-anciennes*. C'est ici que l'Auteur cesse d'être Philosophe, & paroît vouloir s'égayer en jeune homme : il a voulu sans doute montrer qu'à travers la simplicité du bon vieux temps, il se trouve des Poëtes parmi nos Anciens qui ne sont point aussi méprisables que nous nous l'imaginons. Dans ce

qu'il appelle *Bibliothèque pour une Dévotion*, il est vraisemblable qu'il a voulu se moquer de celles qui croient qu'il n'y a qu'à donner à un Livre l'attache de la Religion pour avoir la dévotion de le lire, sans s'embarrasser s'il est rempli de cetteaine morale que l'on trouve dans *Bourdaloüé* & dans *Massillon*. Ce chapitre finit par un extrait de la dévotion aisée du P. *Lemoine*, & quelques cantiques spirituels, qu'il fronde comme très-indécens dans une matière aussi sérieuse. On trouve ensuite des Poésies diverses qui n'ont point été imprimées, ou qui ne l'ont point été exactement, telles que quelques-unes de *la Fontaine*. Un pareil recueil pourroit former un très-gros volume à part, si on y mettoit les bonnes Pièces fugitives qui ont paru dans notre siècle. Dans son *Miscellanea*, on peut conjecturer que l'Auteur n'a rapporté ce qu'il dit du café, que pour faire voir le fanatisme des hommes, qui veulent faire entrer la Religion dans les choses les plus indifférentes.

On trouve ensuite un *essai sur le fanatisme*, d'où on peut faire la réflexion qu'il n'y a point eu de siècle où l'esprit n'ait eu ses modes aussi variées que les habillemens des François.

Après cela est une compilation d'indul-

gences & de prétendues Lettres dont les fourbes se sont servis pour abuser de la simplicité des peuples. Il y a dans le Recueil d'*historiettes & de bons mots*, quelques contes déjà imprimés, & plusieurs que les uns sçavent, & qui sont ignorés par d'autres, ainsi que plusieurs anecdotes moins connues.

Dans les *Réflexions sur divers sujets* l'Auteur redevient Philosophe : on pourra lui reprocher bien des choses communes ; peut-être s'en trouvera-t-il qui sont neuves, ou dans un jour nouveau. C'est au Public à en juger.

La seconde partie du second volume considère l'Empereur *Auguste* sous deux faces. L'Auteur donne deux Vies de ce Prince ; l'une est bien ; l'autre est mal : cette manière est plus philosophique. Il est étonnant qu'on puisse faire deux hommes si différens du même personnage : cela nous montre combien on doit être en garde contre l'histoire qui ne nous est laissée que par un seul historien ; qu'il seroit peut-être utile que toute l'histoire nous eût été transmise de la même manière.

L'article intitulé *S. François de Sales*, n'est qu'un extrait des Lettres de ce Saint : on y voit un Evêque qui non-seulement

E ij

cherche à rendre la dévotion aimable, mais aussi donne l'exemple non pratiqué des vertus qu'il prêche. Cet extrait est suivi d'un autre extrait de préceptes qu'il donne pour la prédication : c'est la sagesse mêlée avec le zèle ; & on finit par quelques traits d'un Prédicateur connu dans le temps de la Régence, sous le nom de l'Abbé *Jesus*, qui au lieu de suivre les leçons de *S. François de Sales*, marchoit sur les traces de *Barrelette*, de *Menot* & de *Maillard*.

On finit ce Livre par une liste de la taxe des deux Chambres de Justice de 1648 & 1661, où l'on peut voir par la différence des taxes avec celle de 1716, les fortunes immenses qu'ont faites les Financiers de ce siècle. La variété qui régné dans cet ouvrage, le ton de philosophie dont l'Auteur s'écarte rarement, les anecdotes dont ce Livre est parsemé, en rendent la lecture très-piquante, & supposent dans l'Auteur des connoissances peu communes.

ANNONCES DE LIVRES.

HISTOIRE du Duché de Valois, ornée de cartes & de gravures, contenant ce qui est arrivé dans ce pays depuis le temps des Gaulois & depuis l'origine de la Monarchie Française jusqu'en l'année 1703.

JANVIER 1765. 101

A Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or; & à Compiègne, chez *Louis Bertrand*, Libraire-Imprimeur du Roi & de la Ville; 1764; avec approbation & privilège du Roi; 3 vol. in-4°, dont il ne paroît encore que les deux premiers.

Nous avons annoncé cette histoire proposée par souscription, & nous avons fait connoître le genre d'utilité dont cet ouvrage pouvoit être; les conditions établies pour les Souscripteurs; les Libraires auxquels l'on devoit s'adresser. Nous ajouterons aujourd'hui, que la lecture des deux premiers tomes, qui sont en vente depuis quelque temps, nous a confirmés dans l'idée avantageuse que nous avons conçue de ce Livre, dont le troisième volume paroîtra le mois prochain.

MÉMOIRES en forme de Lettres de deux jeunes personnes de qualité; par l'Auteur du *Danger des liaisons*; à la Haye, & se trouvent à Paris chez *Robin*, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de la Comédie Française; 1765; quatre parties in-12.

En disant que ce Roman épistolaire est l'ouvrage de *Madame de St A* c'est-à-dire de l'Auteur du *Danger des liaisons*,

E i:j

102 MERCURE DE FRANCE.

autre Roman qui a eu beaucoup de succès , c'est donner de ces nouvelles Lettres l'idée la plus favorable. Nous n'avons fait que les parcourir ; mais nous ferons bientôt en état d'en donner un extrait.

ZÉLASKIN , histoire Américaine , ou les Aventures de la Marquise de P . . . ; avec un discours pour la défense des Romains ; par M. B*** ; avec cette épigraphe :

N'en croyez point autrui ; jugez tout par vous-même. Gress. Méch.

A Paris , chez *Mérimot* père , Libraire , quai des Augustins , près de la rue Giff-le-cœur ; 1765 ; avec approbation & privilège du Roi ; 4 parties in-12. Prix , 4 liv. brochées.

Nous nous contentons aujourd'hui de cette simple annonce : nous ne tarderons pas à lire ce Roman ; & si les aventures qu'il contient nous paroissent mériter une analyse suivie , nous la donnerons dans un de nos prochains volumes.

AGRICULTURE complète , ou l'Art d'améliorer les terres ; traduit de l'Anglois de *Mortimer* sur la sixième édition , augmentée de plusieurs traités qui manquoient à cet ouvrage , avec cette épigraphe :

Tempus in agrorum cultu consumere dulce est. Ovid.

A Paris, chez *Saugrain* le jeune, quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à la fleur-de-lys d'☉; 1765; avec approbation & privilège du Roi; quatre volumes in-12.

Le Libraire, ou pour mieux dire le Traducteur, avertit qu'il ne s'est décidé à imprimer ce Livre, que par la bonté & le mérite de l'ouvrage, & le goût du Public pour les écrits qui traitent de l'Agriculture. Il ajoute que celui-ci contient les expériences d'un particulier qui faisoit valoir son propre fonds. On n'y trouve point de ces conseils superflus, dont l'exécution est impraticable. On y voit de simples avis, donnés par un homme droit, qui raconte la vérité dans un style peu orné; & le Traducteur ne s'est attaché qu'à l'exactitude & à la clarté. Il a fait revoir ensuite son ouvrage par un homme instruit: il y a ajouté plusieurs choses utiles à notre Patrie, que l'Angleterre ne possède point, tel que le traité de la vigne, celui de l'olivier, &c. Il a rectifié les erreurs de l'Auteur Anglois, & a cherché à faire un ouvrage propre à la France. Les Seigneurs, les Curés, les Fermiers, & en général tous ceux qui aiment le sé-

E iv.

jour des champs , trouveront dans ce Livre de quoi satisfaire leur goût & leur curiosité , & augmenter leur bien. Il contient des instructions sur tous les points de l'économie rurale : il donne des vues neuves pour le labourage & les autres parties de la culture des terres.

Le Socrate rustique , ou description de la conduite économique & morale d'un paysan philosophe , traduit de l'Allemand de M. *Hirzel* , premier Médecin de la République de Zurich , par un Officier Suisse au service de France , & dédié à l'Ami des hommes ; seconde édition , corrigée & augmentée. A Zurich , chez *Heldegger & Compagnie* ; 1764 ; & à Paris , chez *Humblot* , Libraire , rue S. Jacques , près S. Yves ; un vol. in-12 , avec des planches & en très-beau papier.

Cet ouvrage connu & estimé de tous les cultivateurs , a été annoncé dans tous les écrits publics avec les plus grands éloges. Il suffisoit donc d'en rappeler le titre.

HISTOIRE de *Gustave Adolphe* , Roi de Suède , composé sur tout ce qui a paru de plus curieux , & sur un grand nombre de manuscrits , & principalement sur ceux de M. *Arkenholtz* ; par M. D. M*** , Professeur , &c ; avec cette épigraphe :

..... Quo *justior alter*

Nec pietate fuit , nec bello major & armis.

Virg. *Æneid.* Lib. I. vers. 548 , 549.

A Amsterdam , chez *Z. Chatelain & fils* : chez *Arkstée & Merkus* , & chez *Marc-Michel Rey* , & à Paris chez *De-saint & Saillant* , rue S. Jean de Beauvais ; 4 vol. in-12.

Il nous a paru que cette histoire , d'un des plus grands Rois que la Suède ait produits , étoit écrite avec beaucoup d'impartialité , & que l'Auteur n'a rien omis de ce qui peut faire connoître son héros. Nous ferons l'analyse de cet ouvrage , lorsque la multitude des nouveautés sera un peu diminuée.

PRÉCIS sur le globe terrestre , ou explication de la Mappemonde , ornée de détails historiques & de particularités recueillies de différentes relations de voyage touchant divers peuples de la terre ; avec des notions raisonnées pour servir d'introduction à la partie d'astronomie qui se combine avec la géographie ; par *M. Maclot* ; à Paris , chez *Vente* , Libraire , rue & montagne Sainte Geneviève , & *Robin* , rue des Cordeliers ; 1764 ; avec approbation & privilège du Roi , un vol. in-12.

Ce Livre est fait pour les personnes qui ne veulent prendre qu'une connoissance générale du globe terrestre, & trouver en s'instruisant de quoi s'amuser. L'Auteur a travaillé sur les historiens & sur les voyageurs ; & son ouvrage, malgré sa brièveté, renferme un grand nombre de choses que l'on chercheroit vainement dans les méthodes courantes.

LA vie & la description complète des ouvrages du Chevalier *Hedlinguer*, proposés par souscription.

Les écrits de ce savant Allemand sont devenus excessivement rares ; & l'on estime des pièces séparées de *Hedlinguer* plus que des suites entières des médailleurs communs ; car dans chacune l'on trouve tout ce que l'Art peut produire. On est surpris de voir dans le même Artiste un dessinateur qui a étudié les anciens & les meilleurs modernes, & qui a sçu les imiter ; qui est en même temps l'inventeur de ses revers, de la représentation aussi-bien que des inscriptions, qui sont pour la plupart d'un sublime laconique. *M. Fueslin*, qui nous a donné la vie des Peintres Suisses & celles de *Rugendas* & *Kupetzki*, est l'auteur de ce Livre, par lequel il se propose d'ériger un monument

au mérite de M. *Hedlinguer*, & à son amitié. Cet Ouvrage fera exécuté avec toute l'élégance possible, soit pour les planches, soit pour la partie typographique. En voici le plan :

1°. On mettra à la tête le portrait du Chevalier *Hedlinguer*, gravé par un Auteur célèbre en France. 2°. La vie de M. *Hedlinguer* sera précédée d'une lettre de M. *Winkelmann* à Rome, adressée à l'Auteur. 3°. Ensuite viendra la vie du Chevalier *Hedlinguer*, écrite & rédigée en ordre par M. *Fueslin*, d'après des Mémoires communiqués par M. *Hedlinguer* même. 4°. La représentation & la description (tant historique de la médaille, que de l'allégorie des revers, &c.) de tous les ouvrages de M. *Hedlinguer*, qui sont de trois genres différens ; sçavoir : tous les ouvrages connus & frappés, quelques-uns qu'il n'a jamais finis, & dont il n'a lui-même des copies qu'en plomb ou en laiton ; divers desseins & idées pour des médailles qu'il n'a jamais exécutées. Les planches feront au nombre d'environ soixante, dessinées par M. *Fueslin* même, & gravées par un auteur habile. Le reste sera imprimé pour les uns en françois, pour d'autres en allemand ; ainsi les Souscripteurs diront dans laquelle de ces deux langues ils souhaitent

leurs exemplaires. On n'acceptera que quatre cens souscriptions, dont le prix est de deux louis, à payer un d'avance, l'autre à la réception des exemplaires. On s'adressera à Messieurs *Heidegger* & Compagnie, Libraires à Zurich, ou à leurs Correspondans dans toutes les Capitales de l'Europe. On souscrit à Paris chez *Humblot*, Libraire, rue St. Jacques, entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers, près St. Yves.

LE cri de la vérité contre la féduction du siècle ; par l'Auteur de la Conversation avec soi-même, avec cette épigraphe : *Redimite tempus, quoniam dies mali sunt* S. P. A Paris, chez *Nyon*, Libraire, quai des Augustins, près du Pont St. Michel, à l'Occasion ; 1765 ; avec approbation & privilege du Roi ; 1 vol. in-12.

Toutes les réflexions contenues dans ce volume sont capables, non d'éclairer un incrédule obstiné, mais de confirmer une âme droite dans les bons sentimens, & de la garantir de la perversion. M. de *Caraccioli*, déjà si connu par plusieurs ouvrages de ce genre, a recueilli toutes les grandes vérités qui forment la foi du Chrétien ; & il adresse la parole à son Lecteur, ayant choisi cette méthode comme un moyen plus propre à fixer son attention.

DIALOGUES sur les mœurs des Anglois & sur les voyages, considérés comme faisant partie de l'éducation de la jeunesse; traduits de l'Anglois, avec cette épigraphe: *Quid doceat, quid non, quò virtus, quò ferat error.* Horat.

à Londres, & se trouve à Paris, chez *Barthelemy Hochereau*, le jeune, au pilier des Consultations; 1765; brochure in-12, de 200 pages.

On fait parler dans cette brochure deux des plus grands Philosophes d'Angleterre, *Locke* & le Lord *Shaftesbury*, sur les mœurs & les vrais intérêts de leur pays. L'Auteur pèse dans une juste balance leurs vertus & leurs vices; & il seroit peut-être difficile de concilier si bien l'amour de la patrie avec celui de la vérité. On trouve dans ces dialogues le pour & le contre de ces mœurs nationales qui distinguent les Anglois des autres peuples.

L'ARITHMÉTIQUE de la Noblesse commerçante, ou Entretiens d'un jeune Gentilhomme sur l'Arithmétique, appliquée aux affaires du commerce, de banque & de finance; par *M. d'Autrepe*, ancien Syndic, & Syndic actuel des Experts jurés Ecrivains. Troisième Entretien; des fractions; à Paris, chez *Augustin-Martin Lotin*,

110 MERCURE DE FRANCE.

l'aîné, Libraire-Imprimeur de Monseigneur le Duc de Berry, rue St. Jacques, près St. Yves, au coq; 1764; avec approbation & privilege du Roi; in-4°. de cent pages.

C'est ici la troisieme partie d'un ouvrage dont les deux premieres ont paru il y a quelques années, & que le Public a favorablement accueillies. Cet Entretien sur les fractions est d'une extrême importance pour ceux qui veulent sçavoir parfaitement l'Arithmétique. L'Auteur en a ramené toutes les opérations aux principes établis dans son second Entretien, c'est-à-dire, aux proportions. Par ce moyen il a rendu ce calcul facile à entendre; ce qui doit flatter quiconque veut sçavoir, en opérant, les raisons de ses opérations.

COURS de Mathématiques à l'usage des Gardes du Pavillon de la Marine; par M. Bézout, de l'Académie Royale des Sciences, Examinateur des Gardes du Pavillon & de la Marine, & Censeur Royal; première partie, Elémens d'Arithmétique; A Paris, chez J. B. G. Musier, fils, Libraire, quai des Augustins, à St. Etienne; 1765; avec approbation & privilege du Roi; in-8°.

Ce Cours de Mathématiques, dont on

ne donne aujourd'hui que la première partie, doit rassembler les connoissances élémentaires qu'on exige, par ordre du Ministère, des Gardes du Pavillon & de la Marine, avant que de les admettre au rang des Officiers de vaisseaux. Il ne convient pourtant pas tellement aux Officiers de Marine, que d'autres ne puissent encore y puiser des lumières, par l'ordre, la clarté, la méthode qui regne dans cet ouvrage.

PENSÉES de *Cicéron*, traduites pour servir à l'éducation de la jeunesse; par M. l'Abbé d'*Olivet*, de l'Académie Française; sixième édition, revue & augmentée; à Paris, chez *Barbou*, rue & vis-à-vis de la grille des Mathurins; 1764; un vol. in-12: prix 2 liv. 10 sols relié.

Ce qui rend cette édition supérieure aux précédentes, c'est 1°. une lettre latine qu'on croit être de M. *Bossuet* à M. le *Dauphin*, fils de *Louis XIV*, qui ne se trouve point dans les premières éditions. Cette lettre est accompagnée d'une traduction française. 2°. Cette édition l'emporte encore par la beauté du papier & les autres ornemens typographiques. Nous ne parlons pas du mérite de l'ouvrage; ses nombreuses éditions font connoître combien le Public en fait cas.

ESSAI d'une traduction en vers de *l'Iliade d'Homere*, précédé d'un discours sur *Homere*; à Londres, & se trouve à Paris, chez *J. Barbou*, rue & vis-à-vis de la grille des Mathurins; 1765; brochure in-8° de cent cinquante pages.

La traduction d'*Homere* en vers françois est une entreprise difficile, & dans laquelle *Lamotte* a échoué. Nous laissons au Public à décider si le nouvel Auteur réussira davantage; & nous nous contentons d'annoncer cet Essai, sans rien ajouter sur le mérite de l'ouvrage.

Le même Libraire, *J. Barbou*, a reçu de *Glasgow* plusieurs exemplaires d'*Homere* tout grec, en quatre vol. in-folio, superbe édition. On trouve aussi chez lui une édition nouvelle du Théâtre des Grecs, du Père *Brumoy*, en six vol. in-12, dont le prix est de 15 liv. Nous avons oublié de dire plus haut, à l'occasion des *Pensées de Cicéron*, que les *Pensées de Sénèque* par *M. de la Beaumelle*, en deux vol. in-12, dont le prix est de 5 liv. se vendent chez le même Libraire.

Le Phaëton renversé, poëme héroïcomique; avec cette épigraphe:

Magna Petis Phaeton. Ovid. Métam. lib. 2.

Par *M. Delagrance*; à Paris, chez *Hérif-*

fant, rue Neuve de Notre-Dame; 1764; brochure in-12 de cent pages.

Ce poëme, dont M. *Delagrance* nous offre aujourd'hui une traduction libre, est de M. *Frédéric-Guillaume Zacharia*, Poëte Allemand. La traduction en fut faite en prose françoise il y a quelques années, & a été insérée dans plusieurs ouvrages périodiques. M. *Delagrance* a cru, avec raison, ce sujet propre à être mis en vers; & l'on trouve en effet dans le nouveau poëme, de la gayeté, de la fine plaisanterie, des images agréables & de la bonne poésie.

FABLES pour les Dames, traduites de l'anglois; Amsterdam, chez *J. F. Boitte & Compagnie*, Libraires; 1764; brochure in-8° de cent soixante pages.

Ces Fables sont écrites en prose dans notre langue; & à leur suite il y en a d'autres intitulées: *Fables pour les jeunes gens*.

CONSIDÉRATIONS politiques & historiques sur l'établissement de la Religion prétendue réformée en Angleterre. A Londres, & se trouvent à Paris, chez *Pancoucke*, rue & à côté de la Comédie Françoise; 1765; brochure in-12 de 150 pages; par M. de la Roche Dumaine.

114. MERCURE DE FRANCE.

M. de Montesquieu a donné des considérations sur la grandeur & la décadence des Romains. Il paroît que c'est sur ce modèle que M. de la Roche Dumaine a travaillé, quoique la matière soit bien différente.

ARISTE, ou les charmes de l'honnêteté; par M. Segurier de Saint-Briffon; avec cette épigraphe :

Plusque ibi boni mores valent, quam alibi bonæ leges. Tac. de Mor. Germ.

A Paris, chez Panckoucke, rue & à côté de la Comédie Française; 1764; avec approbation & privilège du Roi; brochure in-12 de 140 pages.

Cette brochure offre la peinture naïve de l'homme naturel dans toute sa perfection. Cet homme vit à la campagne, où il observe tous les devoirs de l'humanité, ce qui donne lieu à beaucoup de détails, dont le but est d'inspirer l'honnêteté & la vertu. L'Auteur a imité le style oriental du *Cantique des Cantiques*. On en jugera par ce trait : « Jonchez le gazon de fleurs; éle-
» vez-moi un lit de roses odorantes & de
» lys rafraîchissans : je veux reposer ma
» tête sur des touffes de jasmin, de mu-
» guet & de tubéreuses; car je languis
» d'amour. O vous jeunes bergères, qui

» avez parcouru ces côteaux fleuris, dites-
 » le-moi, avez-vous vu passer celui que
 » mon cœur aime ?

MÉLANGES littéraires, ou Epîtres & Pièces philosophiques; par M. de la Harpe; à Paris, chez *Duchefne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du goût; 1765; avec approbation & privilège du Roi; brochure in-12 de 160 pages.

Tout ce que M. de la Harpe a composé de petites pièces en vers & en prose avant que d'être connu par sa tragédie de *Warwick*, se trouve réuni dans cette brochure: discours, pièces philosophiques, épîtres, pièces détachées à la gloire des Acteurs & des Actrices, héroïdes, odes, &c.; voilà ce qui forme ce recueil, auquel nous renvoyons le lecteur pour juger du talent poétique du jeune Auteur.

ELOGE de *Louis Duret*, Médecin célèbre sous *Charles IX* & *Henri III*, ouvrage qui, au jugement de la Faculté de Médecine de Paris, a remporté le prix proposé cette année; par M. J. B. L. *Chomel*, Conseiller, Médecin vétérinaire ordinaire du Roi, Docteur Régent, & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Associé honoraire du Collège Royal des

116 MERCURE DE FRANCE.

Médecins de Nanci ; avec cette épigraphe :

Historia , quoquo modo scripta , delectat.

Plin. Epist. 8. Liv. V.

A Paris , chez *Augustin-Martin Lottin*, l'aîné , Libraire & Imprimeur de Monseigneur le Duc de Berry , rue S. Jacques , près S. Yves , au coq ; 1765 ; brochure in-12 de 64 pages.

La Faculté de Médecine de Paris annonça l'année dernière , pour la première fois , qu'un anonyme donnoit un prix de trois cens livres à qui feroit le meilleur éloge de *Louis Duret*. *M. Chomel* a travaillé sur ce sujet , & a remporté le prix.

LETTRE à M*** sur la mortalité des chiens dans l'année 1763 ; par *M. Desmars*, Médecin pensionnaire de la ville de Boulogne-sur-mer. A Amsterdam , & se vend à Paris chez la veuve de *D. Ant. Pierres*, Libraire, rue S. Jacques , vis-à-vis S. Yves , à S. Ambroise & à la couronne d'épines ; 1764. ; in-12 de 40 pages.

L'Auteur de ce petit imprimé recherche les causes des maladies des chiens , & en particulier de celle qui fit mourir un si grand nombre de ces animaux en 1763.

Il apprend où à prévenir ces maladies, ou à les guérir quand on n'a pas sçu les prévenir.

CATALOGUE des Livres de la bibliothèque de feu Madame la MARQUISE DE POMPADOUR, in-8° ; chez *Hérissant*, Imprimeur du cabinet & des bâtimens du Roi, rue S. Jacques, au coin de la rue de la Parcheminerie ; 1765.

Ce catalogue a été fait avec soin, & nous croyons que le Public en fera satisfaction. Il contient des Livres de presque tous les genres. Les Livres de piété, & qui sont d'usage à l'Eglise, forment une collection précieuse, tant par le choix que par les ornemens dont ils sont enrichis. Les romans & les ouvrages de théâtre sont abondans, & l'on y trouve plusieurs exemplaires très-rares. Ces deux classes sont détaillées avec la plus grande exactitude dans le catalogue. Cette bibliothèque renferme aussi des Livres de figures en assez grand nombre, & dont quelques-uns sont des plus belles épreuves. D'autres ont des particularités qui en augmentent le prix. Il y a un cabinet de Livres italiens en plusieurs genres & très-bien conditionnés, ainsi que plusieurs éditions recherchées. En général, on s'est attaché dans

ce catalogue à particulariser & à décrire si fidèlement les diverses conditions des Livres, que la lecture seule des articles donnera une idée très-juste de leur valeur.

EXTRAIT du Journal des Sçavans du mois de Décembre 1764, sur une pierre gravée antique. A Paris, de l'imprimerie de *Michel Lambert*, rue des Cordéliers; 1764; avec privilège du Roi; brochure in-8° de 64 pages, imprimée sur de très-beau papier.

C'est une Lettre de M. de *Mairan* à M. le Comte de *Caylus*. Cette Lettre ayant déjà paru dans le Journal du mois de Décembre dernier, doit être connue des antiquaires, que cette matière intéresse plus particulièrement.

MÉMOIRE pour concourir au prix proposé par l'Académie des Arts, Sciences & Belles-Lettres de Dijon, pour l'année 1763, & qui a mérité l'*Accessit*; au jugement de la même Académie; par M. *le Jolivet*, fils, Architecte, sous-Ingénieur des ponts & chaussées de la province de Bourgogne; avec cette épigraphe:

• • • • • *Navibus, atque*
Quadrigis, petimus bene vivere, quod petis, hinc est.

Horat., Ep. XI, Liv. I.

A Dijon, chez *Causse*, Imprimeur du Parlement, de l'Intendance & de l'Académie des Sciences, place S. Etienne; 1764; avec permission; in-8° de trente-huit pages.

Le sujet proposé par l'Académie de Dijon étoit de *déterminer, relativement à la Bourgogne, les avantages & les désavantages du canal projeté en cette province, pour la communication des deux mers par la jonction de la Saône à la Seine.* C'est pour l'exécution de ce grand projet que le mémoire de M. le *Jolivet* devoit servir; & c'est très-bien répondre à la question de l'Académie, que de proposer, comme l'a fait cet Auteur, tous les moyens d'exécuter cette entreprise, relativement aux intérêts de la province de Bourgogne.

JUPITER & *Danaé*, Poème héroï-comique; avec cette épigraphe:

Converso in pretium Deo: Horat. Od. 81. Lib. 3.

A Paris; chez *Musier*, fils, Libraire, quai des Augustins; 1764, brochure in-8° de 73 pages.

Ce Poème roule sur un sujet très-connu: il est composé de six chants en vers alexandrins; c'est tout ce que nous avons à dire pour le présent de cet ouvrage, moitié héroïque, moitié burlesque.

ESSAI de traduction des batailles de *César* ; par M. de S*** , Officier au régiment de Condé , infanterie. A Bouillon , chez *Antoine Foisy* , imprimeur de S. A. Sérénissime ; 1764 ; & se trouve à Paris chez *Panckoucke* , rue & à côté de la Comédie Française , & à Sedan , chez *Gennuy* , Libraire ; feuille in-8°.

L'Auteur n'avoit d'abord entrepris cet ouvrage que pour son instruction particulière ; mais quelques officiers de ses amis l'ont engagé à le faire paroître. Il n'a pas osé le hasarder , sans pressentir auparavant le goût du Public , & c'est ce qui l'a porté à publier cet échantillon de son travail , sous le titre d'*Essai*.

LETRE de *Zamon* à *Zélie* , avec des notes , & cette épigraphe : *Eh ! que ne puis-je aux horreurs de la débauche substituer le charme de la volupté ?* J. J. R. à C. de B. 1764 ; feuille in 8°.

Un ami de *Zamon* lui apprend que sa maîtresse se marie , & il reçoit cette nouvelle le jour même de la célébration du mariage. Le désespoir de perdre celle qu'il aime le porte à se donner la mort. C'est avant que d'exécuter ce funeste projet qu'il écrit à *Zélie* , sa maîtresse , la lettre en vers que nous annonçons.

LES

LES Spectacles de Paris, ou Calendrier historique & chronologique des Théâtres ; avec des anecdotes & un catalogue de toutes les pièces restées au théâtre dans les differens Spectacles , les noms de tous les Auteurs vivans qui ont travaillé dans le genre dramatique , & la liste de leurs ouvrages. On y a joint les demeures des principaux acteurs , danseurs , musiciens & autres personnes employées aux Spectacles ; quatorzième partie pour l'année 1765. A Paris, chez *Duchefne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du goût ; avec approbation & privilège du Roi ; in-18.

C'est ici , comme on le voit dans le titre , la quatorzième partie de cet ouvrage , auquel , depuis qu'il paroît , le Public a fait l'accueil le plus favorable. Les amateurs du théâtre y ont trouvé des anecdotes curieuses & intéressantes , & une histoire très-exacte de ce que les differens Spectacles de Paris ont offert pendant chaque année de plus remarquable & de plus propre à faire connoître notre théâtre aux étrangers & aux personnes de province. A Paris même , ceux qui fréquentent le plus la comédie , auroient ignoré bien des anecdotes théatrales , bien des traits singuliers , & une infinité de choses relatives à nos Spectacles , si l'on

II Vol.

F

n'avoit pas eu soin de les conserver dans ce recueil, devenu par-là même, très-curieux & très-instructif. Le Libraire avertit que ceux qui desireront en avoir la collection complète, composée actuellement de quatorze parties, pourront se la procurer pour la somme de quatorze liv. c'est-à-dire, que chaque partie qui se vend 1 liv. 4 s. se donnera pour 1 liv. à ceux seulement qui acheteront tout le recueil. Ils y trouveront près de cinq cens anecdotes, dont un très-grand nombre étoit absolument ignoré, ou du moins ne se trouvoit imprimé nulle part. Ils y liront l'histoire détaillée de tous nos Spectacles, & la vie de tous les Auteurs & des principaux Acteurs qui s'y sont signalés. Ils y verront une suite très-étendue d'analyses de toutes les pièces qui ont été jouées durant l'espace des quinze dernières années; de celles même qui n'ayant eu qu'une représentation, & n'ayant pas été imprimées, auroient été entièrement inconnues. Enfin, ce recueil sera désormais d'une très-grande ressource, & même un Livre nécessaire à ceux qui voudront sçavoir à fond, ou écrire l'histoire dramatique de la nation Françoisse.

Le triomphe du beau Sexe, ou calen-

drier des Dames illustres , contenant les éloges des Dames qui se sont distinguées par leur politique , leur attachement pour leurs époux , leur courage , leur chasteté & leur esprit ; enrichi de chansons nouvelles sur les plus beaux airs connus. A Paris , chez *Granger & Dufour* , au cabinet littéraire , pont Nôtre-Dame , près la pompe , & chez *Manier* , dans S. Jean de Latran ; 1765 ; in-36.

Ce petit ouvrage , très-glorieux au beau Sexe , offre un grand nombre d'histoires choisies avec goût , & qui sont honneur à la façon de penser de *M. Manier* , qui en est l'auteur , & chez lequel on peut , ainsi que chez les Libraires nommés dans le titre , acheter ce petit calendrier. Il a aussi composé l'almanach suivant , fait à la gloire de notre sexe , & qu'il vend également dans sa maison , chez le sieur *Morel* , ferrurier , à la clef d'argent , petite rue , dans S. Jean de Latran.

ALMANACH triomphant , historique & chantant , ou le calendrier des hommes illustres , contenant leur éloge , leur valeur & leur courage ; comme ils se sont distingués dans les batailles où ils se sont trouvés pour la gloire de leur Prince & de leur patrie , depuis le règne de l'Empereur

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

Titus jusqu'à celui de *Louis XV*, aujourd'hui regnant ; enrichi des conquêtes de plusieurs Rois & Empereurs, des chansons de guerre & histoires curieuses ; 1765 ; in-32,

ALMANACH des Muses, contenant un choix des meilleures pièces de poésies fugitives qui ont paru en 1764, avec des remarques ; 1765. A Paris, chez de *Lain*, Libraire, rue S. Jacques, à l'image S. Jacques ; in-18.

Pour donner une idée juste de cet almanach intéressant, nous croyons devoir rapporter une partie de l'avertissement qui se trouve à la tête de cet ouvrage. L'almanach des Muses, dit l'éditeur, bien différent de ceux qui le dernier Décembre perdent leur agrément & leur utilité, ne cessera d'être un Livre de littérature agréable l'année prochaine. Dans la suite il deviendra le recueil le plus complet des poésies fugitives qui méritent d'être conservées ; il servira à faire voir les changemens successifs du goût dans ce genre de poésie ; & cette entreprise, exécutée avec un discernement sévère, fera peut-être regretter aux gens de lettres de ne l'avoir pas vu commencer plutôt. A l'égard des remarques dont on a accompagné chaque pièce de vers, l'objet de l'éditeur a été

de rendre son travail utile à ceux qui cultivent la poésie, & de contribuer, autant qu'il est possible ; à la perfection de la langue Française. Il a fait ses efforts pour y parvenir, en évitant avec une attention égale, & l'exagération suspecte d'une louange outrée, & l'aigreur toujours condamnable d'une critique amère.

EXTRAIT d'une Lettre de M. de VOLTAIRE, du 25 Décembre 1764.

Quelque mépris qu'on ait pour la calomnie, il est quelquefois nécessaire de la réfuter. Un Libraire d'Amsterdam a cru qu'il étoit de son intérêt d'imprimer sous mon nom des bêtises hardies. Il a débité une brochure intitulée : *Ouvrage posthume de M. du M. Y. Le testament de Jean Meslier*, autre brochure, &c. & il a donné à ce petit recueil le titre de *Collection complète des œuvres de M. de V.* Comment un si petit Livre peut-il être intitulé collection complète ? Et comment une œuvre posthume de du M. Y, & un testament d'un homme mort il y a trente ans, peuvent-ils être de moi ? Je ferai encore une autre question : comment ne punit-on pas un tel délit, qui est celui d'un calomniateur & d'un faussaire ? Un autre

126. MERCURE DE FRANCE.

Libraire s'est avisé d'imprimer l'*Arétin* sous mon nom. Un autre donne mes prétendues *Lettres secrètes* : elles ne doivent donc pas être publiques. Il ne se passe guère de mois où l'on ne m'attribue quelque ouvrage dans ce goût.

Je ne les lis point, & c'est ce qui me console d'avoir presque entièrement perdu la vuë. Mais je ne me consolerois pas de ces impertinentes imputations, si je ne savois que les honnêtes-gens voient avec indignation cet abus de la presse, & que les hommes en place ne jugent pas sur des brochures de Hollande & sur des gazettes. Il faut pardonner cet abus de l'imprimerie en faveur du bien qu'elle a fait aux hommes.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

*SÉANCE publique de l'Académie Royale
des Sciences, des Belles-Lettres & des
Arts de ROUEN, tenue le 11 Août
1764.*

M. le Duc d'*Harcourt*, Gouverneur de la Province de Normandie, & choisi par l'Académie pour son protecteur, présida à cette Séance.

M. le Cat, Secrétaire pour les Sciences, l'ouvrit par une exposition succincte des travaux de l'Académie, trop nombreux pour pouvoir trouver place ici; après quoi il exprima les regrets qu'a causés à l'Académie la mort de **M. le Maréchal de Luxembourg**, son protecteur: il en exposa les motifs, parmi lesquels il n'oublia point tout ce que ce Seigneur a fait pour l'établissement, les progrès & l'illustration de cette Compagnie: « La

F iv •

128 MERCURE DE FRANCE.

» reconnoissance , dit-il , que nous inspi-
 » rent tant de bienfaits , les sentimens que
 » nous devons à ses qualités personnelles ,
 » font attendre de nous un éloge qui n'a
 » été différé que pour le rendre plus digne
 » de lui. Nous avons même besoin pour
 » avoir le courage de le faire , que nos
 » premières douleurs fussent calmées par
 » le temps , & plus encore par la con-
 » solation que nous donne son illustre suc-
 » cesseur. Le Ciel a déjà récompensé nos
 » justes sentimens pour M. le Maréchal ,
 » en nous accordant un Chef qui nous
 » rappelle ses bontés , en nous honorant
 » des siennes ; un Patriote respectable &
 » chéri , qui forcé par la paix de quitter
 » le champ de *Mars* , où il s'est rendu
 » digne de ses ancêtres , vient se signaler
 » également dans ceux de *Cérès* & de *Ver-*
 » *tumne* , & qui déjà distingué dans la
 » carrière des Sciences & des Arts utiles ,
 » qu'il aime & qu'il cultive tous , étoit
 » né pour présider à nos Séances , protéger
 » & animer nos travaux ».

Après ces courts éloges , M. le *Comte* pro-
 clama les vainqueurs au concours pour les
 prix que donne l'Hôtel-de-Ville au Elèves
 protégés par l'Académie ; suivant cette
 proclamation ,

Les Prix d'Anatomie ont été rempor-
 tés : * . . .

Le premier , par M. *Pierre Blis* , de Saint-Vandrille.

Le second , par M. *Charles* , de Rouen.

Le troisième est réservé à l'année prochaine.

On a donné un *Accessit* à M. *Nicole* , de Rouen.

Les Prix de Chirurgie ont été remportés :

Le premier , par M. *Edme - Michel Sciaux* , d'Evreux.

Le second , par M. *Barthelemi Laportrie* , d'Ecos , près Gisors , le même qui l'an passé remporta le premier prix d'Anatomie.

Le troisième , par M. *Pierre Blis* , lequel vient de remporter le premier prix d'Anatomie.

On a donné un premier *Accessit* à M. *Bazile* , de Rouen.

Et un second à M. *Charles* , aussi de Rouen , lequel vient de remporter le deuxième d'Anatomie.

Les Prix dans l'Art des Accouchemens ont été remportés :

Le premier , par M. *Jacques-Kené Boulard* , d'Evreux , le même qui l'an passé remporta le premier prix de Chirurgie , & il y a deux ans le premier encore du même genre , avec la Note *Longe primus*.

Le second , par M. *Langlois* , de Rouen.

Accessit , *Pierre Blis* , qui vient de remporter le premier prix d'Anatomie & le troisième de Chirurgie.

Les Prix de Botanique ont été remportés :

Le premier , par M. *Carpentier* , de Rouen.

Le second , par M. *Barthelemi Laportrie* , qui vient de gagner le second prix de Chirurgie.

Le troisième , par M. *Langlois* , de Rouen.

Le quatrième, resté de l'an passé , par *Pierre Blis* , de S. Vandrille, lequel vient de remporter le premier prix d'Anatomie , le troisième de Chirurgie , & l'*Accessit* dans l'art des accouchemens.

Les Prix des Mathématiques ont été adjugés :

Le premier , à M. *Favrel*.

Le second , à M. *Lecœur*.

Le sujet du grand Prix de cette année appartenoit à la Physique , & avoit pour objet :

Le mécanisme & les usages de la respiration , dans lesquels l'Académie souhaitoit particulièrement qu'on satisfît à plusieurs questions essentielles qu'elle a exposées dans les Journaux.

Elle a reçu beaucoup de Mémoires sur cet important sujet , & quelques-uns ont fort approché du but proposé par l'Académie , mais n'y ont pas encore atteint. Tel est particulièrement le N° 6 , dont la devise est : *Te sine nil altum mens inchoat.* Virg. Georg. L. III.

Ce Mémoire , plein de choses neuves bien observées , est malheureusement un peu prolix sur quelques notions les plus faciles , laconique sur quelques articles essentiels : l'Académie ne doute pas que l'Auteur ne perfectionne ce Mémoire sur tous ces points , & ne le rende digne de son suffrage. Elle propose donc pour l'année prochaine le même sujet , augmenté d'une question qui est bien comprise tacitement dans la dernière de celles qu'elle a proposées , mais qu'elle a cru devoir exposer plus nettement , puisque tous les Auteurs des Mémoires qu'elle a reçus ne l'ont pas suffisamment entendue.

Voici donc son nouveau Programme.

Le mécanisme & les usages de la respiration , dans lesquels elle souhaite particulièrement qu'on fasse entrer la résolution des questions suivantes :

Les côtes sont-elles plus écartées ou plus rapprochées les unes des autres dans l'inspiration que dans l'expiration ?

F vj

132. MERCURE DE FRANCE.

Le sang est-il raréfié ou condensé par l'air inspiré ?

Cet air passe-t-il dans le sang ou non ?

D'où vient la couleur vermeille qu'il y reçoit ?

Y est-il en plus grande quantité, & mû plus librement & plus rapidement dans le temps de l'inspiration que dans celui de l'expiration ?

Y a-t-il dans ces deux temps quelque changement dans la quantité & le mouvement des liqueurs des gros vaisseaux qui se rendent aux oreillettes, & qui partent du cœur ? Et s'il y en a, quels sont-ils ? Influencent-ils ou non sur les mouvemens du cerveau & de ses méninges ; & s'ils y influent, par quel mécanisme ?

L'Académie exige des Auteurs que leurs preuves soient principalement fondées en expériences.

Elle annonce aussi d'avance, comme elle le fit l'an passé, que le prix destiné aux Sciences revient à l'année 1766, & a pour sujet cette question :

Quelles sont les mines de Normandie, tant métalliques que demi-métalliques, salines & bitumineuses, & les avantages qu'on pourroit retirer de leur exploitation ?

Ce prix sera double, c'est-à-dire de

deux cens écus , à cause des frais indispensables de voyages , de recherches & d'expériences nécessaires à ceux qui entreprendront de répondre à cette question.

M. le Cat ajouta à la publication de ce Programme l'avis suivant.

La mort de M. le Maréchal de Luxembourg , qui nous a toujours fourni ces Prix , pouvant donner quelque inquiétude aux Auteurs qui se proposent de concourir , nous sommes autorisés à rassurer leur émulation. La générosité de M. le Duc d'Harcourt , son successeur , a prévenu là-dessus les desirs de l'Académie. Il m'a chargé de lui annoncer qu'il regarde comme un de ses privilèges les plus flatteurs , celui de lui fournir ses prix toutes les années. Pouvoit-on douter un moment , continue M. le Cat , que le nouveau Triptolème , qui a donné à nos climats le rare spectacle d'une forêt de muriers , & transformé la basse-Normandie en Provence , nous laisât manquer d'une branche de laurier qui doit couronner les Beaux-Arts dans la Capitale de cette Province?

M. le Cat lut ensuite un Mémoire sur la sèche, insecte-poïsson assez commun sur les côtes de France dans les mois de Juin & Juillet. Des vûes qui tendent à perfec-

134 MERCURE DE FRANCE.

tionner la science du corps humain ont engagé *M. le Cat* à disséquer plus de quarante sèches. Les découvertes nombreuses qu'il a faites dans cette étude, font la matière d'un petit volume qu'il se propose de donner au Public, & dont il n'a pu lire qu'un extrait dans cette Séance. Son Mémoire a deux parties; la première traite de la structure extérieure de la sèche; la seconde, de son mécanisme intérieur. Extérieurement la sèche ressemble au polype par ses bras, & un peu à la tortue, tant par sa tête que par son dos, vers lequel elle a aussi la faculté de retirer sa tête. Elle a à sa circonférence une large bande qui lui sert de nageoires. Sa peau est marbrée de diverses couleurs, & ces couleurs changent selon toutes les passions qui agitent cet animal. Il y a plus, son dos se hérissé d'épines, ou s'orne de festons ou de guirlandes de toutes les couleurs; en sorte que la sèche est tout-à-la-fois un *Caméléon* & un *Prothée*. Ces observations avoient échappé à tous les Auteurs. Le bec de la sèche, très-ressemblant à celui d'un perroquet, est entouré d'une couronne de mammelons; en sorte qu'elle peut goûter un aliment avant que de le mettre dans sa bouche; & quand il est mauvais, elle se dispense d'en affecter désagréable-

ment & cet organe & sa langue. Combien de nos gens à bonne chère, dit l'Auteur, seroient flattés de cet avantage de la sèche ?

La partie antérieure de cet animal est composée de deux pièces, dont l'une est appelée par M. le Cat le corset, & l'autre l'entonnoir de la pompe. Tout cela est cartilagineux ; mais les carrilages chez la sèche sont autant de muscles.

Entre ces deux pièces, il y a une ouverture de toute la largeur de l'insecte, par laquelle on peut, non-seulement introduire la main dans le corps de l'animal, mais encore voir toutes ses entrailles, & examiner leur état : voilà vraiment, dit M. le Cat, cette fenêtre qu'on desire tant au corps humain. Il expose les avantages de cette structure, parmi lesquels il compte l'évacuation libre & prompte du frai de l'animal, qui forme une grappe considérable. *Quand j'imaginai jadis, dit l'Auteur, pour la sortie du fœtus humain, de semblables facilités, je crus bien faire une plaisanterie, un roman physiologique, & j'étois bien éloigné de penser que la nature l'eût réalisé dans quelque espèce d'animal.*

Cette grande ouverture du corps de la sèche a de grandes utilités & nuls incon-

véniens ; car quand elle le veut elle la ferme si exactement , que les cavités de la poitrine & du bas-ventre sont aussi inaccessibles que les nôtres ; & alors ces parois de l'animal forment une pompe , par laquelle elle lance ou une encre qui lui est propre , & avec laquelle elle trouble l'eau pour se dérober à la poursuite de ses ennemis , ou de l'eau toute pure quand l'encre lui manque. L'entonnoir de cette pompe est aussi l'endroit par lequel elle aspire ; & en cela la sèche ressemble au souffleur , avec cet avantage qu'elle a une pompe & un ajutage , avec lequel elle lance l'eau avec beaucoup de justesse , & s'en fait une armé défensive & offensive. L'entonnoir de cette pompe est aussi l'endroit par lequel elle aspire & rend l'eau dont ses poumons ont besoin. L'inspiration & l'expiration de la sèche se font si promptement , que les deux ensemble ne durent qu'une seconde. Il y a une sous-pape à l'entrée de l'entonnoir , disposée à laisser sortir la liqueur ; mais quand l'animal le veut , cette sous-pape même étant cartilagineuse , c'est-à-dire musculeuse , elle retient les liqueurs dans sa pompe , ce qui arrive quand elle veut délayer son encre avec l'eau pour l'étendre davantage.

L'intérieur de la sèche offre cinq sortes

d'organes ; sçavoir, le nerveux, le li-
 queux, l'alimentaire, le spermatique &
 celui de la liqueur noire. M. le Cat n'a
 pu qu'indiquer dans cette Séance publique
 une partie de ses études dans toutes ces
 parties : « Je dirai seulement ici en géné-
 ral (c'est M. le Cat qui parle) » que cet
 » examen intérieur de la sèche m'a fourni
 » sur la structure & les usages des parties
 » du corps humain, beaucoup de ces grands
 » traits de lumière qu'on a coutume de
 » chercher dans l'anatomie comparée. Par
 » exemple, j'ai vu de mes propres yeux ;
 » & sans aucun art, que les nerfs & la
 » moëlle épinière ne sont en totalité que
 » des prolongemens des membranes qui
 » enveloppent le cerveau, contre l'opi-
 » nion de quelques Physiologistes nova-
 » teurs. J'ai vu que les mêmes nerfs ont
 » des cavités si évidentes, qu'il y en a du
 » calibre d'une ligne de diamètre, où l'on
 » peut librement introduire des filets de
 » ce volume, & des injections ; & qu'en-
 » fin il y coule un fluide aussi palpable
 » que les liqueurs de nos artères & de nos
 » veines, ce qui forme une démonstra-
 » tion de fait contre ceux qui nient le
 » fluide des nerfs, & qui veulent réduire
 » leurs fonctions à des vibrations.
 » J'aurois de pareilles remarques à faire sur

138 MERCURE DE FRANCE.

» la structure du bel œil de cet animal,
» qui a un garde-vue de glace pareil à
» celui que portent les peuples de la
» France méridionale, & les Espagnols,
» qui l'appellent *entocos* ; derrière cette
» glace des espèces de stors d'une élégance
• » admirable, des muscles ressemblans à
» la nacre de perle, & qui outre ces cir-
» constances curieuses, démontrent aux plus
» incrédules ce que j'ai enseigné dans le
» traité des sens sur cet organe, sçavoir,
» qu'il n'est que les tuniques du cerveau
» & le nerf optique développés Les
» liqueurs artérielles de la sèche n'offrent
» pas un spectacle moins curieux. Elle a
» cinq cœurs : le mouvement tout-à-fait
» singulier de ses fluides n'est ni station-
» naire ou stagnant, ni simplement pro-
» gressif ou fluctuant, comme dans les
» plantes & certains insectes ; ni régulié-
» rement circulaire, comme chez nous :
» mais une espèce de milieu entre tout
» cela ; en un mot, une simple ébauche
» de circulation qu'il est naturel de ren-
» contrer dans un être qui n'est lui-même
» qu'une ébauche d'animal complet. . . .
» Tout imparfait qu'il est cet animal, il
» a deux cerveaux séparés par un cervelet
» sphéroïde : il a deux glandes pinéales ;
» dont ne jouissent aucuns des animaux.

» aquatiques. Il seroit bien consolant pour
 » *Descartes* que ces petites glandes spé-
 » cialement accordées à la sèche, fissent
 » soupçonner qu'elle leur dût l'épithète de
 » rusée, que lui ont donnée plusieurs Au-
 » teurs. Enfin l'intérieur de notre infecte-
 » poisson, m'a fourni une multitude de
 » choses curieuses, de phénomènes rares,
 » applicables à la science du corps hu-
 » main, dont les soupçons m'avoient d'a-
 » bord animé à approfondir son mécha-
 » nisme, & dont la découverte m'a am-
 » plement dédommagé de mes peines.

M. *Pinard*, Docteur en Médecine, &
 Professeur Royal de Botanique, lut en-
 suite un discours sur l'économie végé-
 tale, comparée avec l'économie animale.

Pour donner à ce sujet toutes les preu-
 ves dont il étoit susceptible, il a examiné
 les végétaux & les animaux dès le pre-
 mier moment de leur naissance, & il les
 a suivis dans leurs différens états jusqu'à
 leur destruction.

Cet Académicien a fait voir, d'après
 un grand nombre d'expériences faites par
 les plus habiles Physiciens, que les plantes
 viennent d'un œuf comme les animaux;
 que comme eux elles sont munies de vais-
 seaux propres à faire circuler les liqueurs
 qui les vivifient; que comme eux elles

croissent , elles respirent , elles transpirent & elles se multiplient ; qu'il en est même dont le sentiment est si exquis, qu'elles ne le cèdent , pour ainsi dire, pas à quelques-uns, tels que les moules , les huîtres, &c. Il a ensuite fait remarquer que les deux régnes ont leur enfance, leur âge de vigueur & celui de la vieillesse ; qu'ils sont également sujets aux maladies & à la mort , & que ce dernier terme leur arrive naturellement par les mêmes causes.

*SÉANCE publique de l'Académie des
Belles-Lettres de Marseille.*

L'ACADÉMIE des Belles-Lettres de Marseille tint, selon l'usage , son assemblée publique dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville le 25 Août dernier , jour de la S. Louis.

Elle avoit cette année quatre prix à distribuer , deux d'éloquence & deux de poésie : elle n'en a adjugé qu'un à un ouvrage qui a pour titre : *Essai sur l'humanité , Épître aux Nations*, dont l'Auteur est M. le Chevalier de la Tremblaye, de Toulouse : elle a donc encore réservé trois prix , qu'elle aura à donner avec celui

de l'année prochaine le 25 Août 1765. Elle propose les sujets suivans pour les deux derniers prix destinés à l'éloquence.

Quels avantages une Nation peut retirer de ses revers?

Quelles sont les causes qui contribuent le plus à la décadance du goût dans la Littérature ?

Elle a donné pour les deux sujets de poésie :

Les Voyages.

Les Mines.

Les Auteurs auront la liberté de les traiter en Odes ou en Poèmes. Ces ouvrages doivent contenir cent vers au moins, & cent cinquante au plus. Les discours doivent être bornés à une demi-heure de lecture.

Le prix de l'Académie est une médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant d'un côté le buste de M. le Maréchal de Villars, son fondateur ; & sur le revers ces mots , *Premium Academiae Massiliensis* , entourés d'une couronne de laurier.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages , mais une sentence tirée de l'Écriture sainte , des Peres de l'Eglise , ou des Auteurs profanes. On les adressera à Messieurs de l'Académie

42 MERCURE DE FRANCE.

des Belles-Lettres de Marseille. M. le Secrétaire aura soin de les retirer, & d'envoyer son récépissé à l'adresse qui lui sera marquée, ou de le remettre à la personne domiciliée à Marseille qui lui sera indiquée. Les paquets seront affranchis; autrement ils ne seront pas retirés. Ils ne seront reçus que jusqu'au premier de Mai.

L'Académie n'exige qu'une seule copie de l'ouvrage; mais elle la souhaite bien lisible.

Les Auteurs sont priés de ne point signer les Lettres qu'ils pourroient écrire, & de prendre les plus justes mesures pour n'être point connus avant la décision de l'Académie. On les avertit que s'ils sont connus par leur faute, leurs ouvrages seront exclus du concours, aussi-bien que ceux en faveur desquels on aura sollicité, & tous ceux qui contiendront quelque chose d'indécent, de satyrique, de contraire à la Religion ou au Gouvernement.

L'Auteur qui aura remporté le prix, viendra, s'il est à Marseille, le recevoir à l'Assemblée publique de l'Académie le 25 Août; & s'il est absent, il fera présenter le récépissé de M. le Secrétaire par une personne domiciliée, qui retirera le prix en son nom.

*PRIX proposé par l'Académie Royale de
Chirurgie pour l'année 1766.*

L'ACADÉMIE royale de chirurgie propose pour le prix de l'année 1766 le sujet suivant :

Etablir la théorie des contre-coups dans les lésions de la tête , & les conséquences pratiques qu'on peut en tirer.

Le prix fondé , par M. de la Peyronnie ; sera double cette année ; & consistera en deux médailles d'or de la valeur de 500 liv. chacune.

Ceux qui enverront des mémoires sont priés de les écrire en françois ou en latin , & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages : ils y joindront à part , dans un papier cacheté & écrit de leur propre main , leurs noms , qualités & demeure , & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la pièce ait mérité le prix.

Ils adresseront leurs ouvrages , francs de port , à M. Louis , Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie ,

à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au prix: on n'en excepte que les membres de l'Académie.

Les deux médailles, ou une médaille & la valeur d'une autre, à volonté, seront délivrées à l'Auteur même qui se fera faire connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du mémoire.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1765 inclusivement; & l'Académie, à son assemblée publique de 1766, qui se tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera celui qui aura remporté le prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans sur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronnie, une médaille d'or de deux cens livres à celui des chirurgiens étrangers ou régnicoles, non membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un ouvrage, sur quelque matière de chirurgie que ce soit, au choix de l'Auteur; elle adjugera ce prix d'émulation le jour de la séance publique, à celui

lui qui aura envoyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année 1765.

Le même jour elle distribuera cinq médailles d'or de cent francs chacune, à cinq chirurgiens, soit académiciens de la classe des libres, soit simplement régnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année 1765 un mémoire, ou trois observations intéressantes.

ACADÉMIE des Belles-Lettres de MONTAUBAN.

L'ACADÉMIE des Belles-Lettres de Montauban distribuera le 25 Août prochain, Fête de S. Louis, un prix d'éloquence, fondé par M. de la Tour, Doyen du Chapitre de Montauban, l'un des trente de la même Académie, qu'elle a destiné à un discours dont le sujet sera pour l'année 1765 :

La duplicité est-elle plutôt un vice du cœur qu'un défaut de l'esprit ?

Sur ces paroles de l'Écriture sainte : *Vir duplex animo inconstans est in omnibus viis suis* : Jacob. 1. 8.

Ce prix est une médaille de la valeur de deux cens cinquante livres, portant d'un

146 MERCURE DE FRANCE.

côté les armes de l'Académie, avec ces paroles dans l'exergue: *Academia Montalbanensis fundata auspice LUDOVICO XV, P. P. P. F. A. imperii anno XXIX*: Et sur le revers ces mots renfermés dans une couronne de laurier: *Ex munificentia viri Academici D. D. Bertrandi de la Tour, Decani Eccles. Montalb. M. DCC. LXIII.*

Les Auteurs sont avertis de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé, d'éviter le ton de déclamateur, de ne point s'écarter de leur plan, & d'en remplir toutes les parties avec justesse & avec précision.

Les discours ne feront, tout au plus, que de demi-heure, & finiront par une courte prière à JESUS-CHRIST.

On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux Docteurs en théologie.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une marque ou paraphe, avec un passage de l'Écriture sainte ou d'un Père de l'Église, qu'on écrira aussi sur le registre du Secrétaire de l'Académie.

Ils feront remettre leurs ouvrages par tout le mois de Mai prochain entre les mains de M. de Bernoi, Secrétaire perpétuel de l'Académie, en sa maison rue Montmu-

rat, ou en son absence, à M. l'abbé *Bellet*, en sa maison, rue Cour-de-Toulouse.

Le prix ne sera délivré à aucun qu'il ne se nomme, & qu'il ne se présente en personne, ou par procureur, pour le recevoir & signer le discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages, & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la poste.

Le prix d'éloquence de cette année a été adjugé au discours qui a pour sentence : *Gloriam sapientes possidebunt, stultorum exaltatio ignominia.* Prov. 111. 35.

L'Auteur de ce discours, qui vient de réclamer le prix, est le R. P. FIZES, de la Doctrine Chrétienne, de S. Rome, à Toulouse.

M. le Président de *Varaïse* a fait cette année les ouvertures de la Cour des Aydes à la S. Martin. Il a dans cette occasion prononcé un discours sur l'*humeur*.

Quelqu'un qui avoit été invité à l'une des fêtes qu'il donna ensuite au Public, n'ayant pu y assister, lui envoya les vers suivans :

148 MERCURE DE FRANCE.

Hier chez toi je manquai de me rendre.
Mais je pense qu'en m'attendant ,
Tu n'eus garde à l'*humeur* de te laisser surprendre.
Tu n'es point fait , cher Président ,
Pour en donner , ni pour en prendre.

M É D E C I N E.

A V I S A U P U B L I C.

S I la petite vérole enleve la quatorzième partie des hommes : si elle défigure ou mutilé plusieurs de ceux qui en sont attaqués : si elle tient dans des allarmes continuelles ceux qui la craignent pour eux ou pour les autres , elle est un des plus grands fléaux qui affligent l'humanité.

Si l'inoculation sauve ces victimes dévouées à la mort ; si elle déliyre la société de ces allarmes cruelles : l'établir & l'étendre , c'est faire aux hommes un des plus grands biens qu'on puisse leur faire.

Après tant d'ouvrages démonstratifs en faveur de l'inoculation , avec l'exemple & les faits que fournissoient les nations étrangères , il semble qu'il ne manquoit plus à la France qu'un certain nombre de faits domestiques bien constatés , quelques

exemples récents, quelques autorités respectables, pour y établir à jamais cette pratique utile. Ces faits, ces exemples ont été mis sous les yeux, cependant l'inoculation est encore combattue par l'intérêt & les préjugés.

On peut dire que le temps s'approche où l'intérêt démasqué n'en imposera plus à personne. Mais comment détruire des préjugés déjà attaqués avec tant de force, & qui se soutiennent encore ?

Et jettant des yeux attentifs sur l'état actuel de l'inoculation en France, on reconnoît que le plus opiniâtre de ces préjugés, & presque le seul qui reste aujourd'hui, est la crainte du retour de la petite vérole naturelle après la petite vérole inoculée.

C'est une chose bien étonnante & vraie pourtant, que cet obstacle si puissant aux progrès de l'inoculation, doit son existence & toute sa force dans les esprits, à la perfection même qu'a reçu la méthode d'inoculer dans ces derniers temps. C'est surtout depuis qu'elle est devenue plus simple & plus sûre entre les mains des inoculateurs, qu'on a fait ce reproche à l'inoculation ; de sorte que la même nation & les mêmes personnes qui avoient rejeté l'inoculation avec horreur, comme une

pratique homicide , la repoussent aujourd'hui parce qu'elle donne une maladie trop légère.

Pour défendre l'inoculation ainsi attaquée , & pour détruire un préjugé si contraire aux progrès & à la perfection de cette pratique , on a écrit , on a raisonné , on a cité des faits , les faits les plus frappans , les raisonnemens les plus démonstratifs ; tout a été inutile. On voit qu'il y a des préjugés dont la raison ne sçauroit triompher , & qu'il faut attaquer avec d'autres armes. On croit avoir ces armes entre les mains , & on est résolu de les employer.

Il ne peut rester de doute sur la possibilité du retour de la petite vérole après l'inoculation , que parce qu'un fait de cette espèce , si jamais il est arrivé , n'a pas été observé avec assez de soin , constaté avec assez de précautions , répandu avec assez de publicité. Pour obtenir ce soin , ces précautions , cette publicité , le seul moyen est d'exciter l'attention par le motif d'intérêt , en établissant un prix pour celui qui fournira des preuves du retour d'une seconde petite vérole après l'inoculation. Si quelque inoculé reprenoit la petite vérole , l'intérêt qu'on auroit à faire constater un semblable fait lui donneroit

Le degré d'authenticité qu'il doit avoir pour régler la conduite du Gouvernement & celle des particuliers relativement à l'inoculation.

Si au contraire cet événement n'a pas lieu dans un espace de plusieurs années, & après un grand nombre d'inoculations, on pourra légitimement en inférer, ou qu'il n'arrive jamais, ou qu'il arrive si rarement, qu'il ne doit entrer pour rien dans les motifs qui peuvent déterminer à faire rejeter l'inoculation.

Dans cette vûe on a déposé une somme de douze mille livres chez M. *Bataille Defrancis*, Receveur général des Finances, place Vendôme, pour en former un prix pour celui qui fournira des preuves d'une seconde petite vérole survenue à une personne qui l'aura déjà eue par l'inoculation.

Afin que l'établissement de ce prix procure au Public les avantages qu'on a droit d'en attendre, on comprend qu'il est nécessaire de prendre des précautions pour constater l'existence & la réalité, tant de la petite vérole du Sujet, par inoculation, que de la petite vérole, soit discrète, soit confluyente, qui lui surviendrait dans la suite.

Pour la petite vérole par l'inoculation

l'attestation de M. *Petit*, médecin de Mgr LE DUC D'ORLÉANS, ou de M. *Tronchin*, de Genève, ou de M. *Gatti*, médecin consultant du ROI, ou de M. *Hosti*, médecin de la Faculté de Paris, chacun d'eux pour leurs inoculés, suffira pour mettre celui qui la présentera en droit de répéter le prix, s'il arrivoit que la personne inoculée eût une seconde petite vérole.

Mais quoiqu'on regarde comme suffisante l'attestation d'un seul de ces messieurs, parce que leur expérience les met à l'abri de l'erreur, on sent que l'autorité d'un nouvel inoculateur, moins expérimenté dans cette pratique & moins connu, ne donneroit point à un fait de cette espèce une assez grande certitude, sur-tout lorsque l'inoculation sera plus répandue, & le nombre des inoculateurs plus grand. Ainsi, pour tout autre inoculateur, on exigera avec son certificat, celui de six Médecins de la Faculté de Paris.

Quant à la seconde petite vérole : pour une petite vérole confluente, on exige l'attestation de quatre Médecins qui aient vu le malade une fois dans le cours de la maladie ; & pour une petite vérole discrète, plus difficile à distinguer, l'attestation de huit Médecins de la Faculté de

Paris, dont un soit de ceux qui pratiquent l'inoculation, & qui ayent vu le malade dans les périodes qui caractérisent essentiellement la maladie.

Pour achever d'éclairer le Public sur les avantages ou l'inutilité de la pratique de l'inoculation, le prix sera accordé aux mêmes conditions à celui qui donnera les mêmes preuves d'une seconde petite vérole, soit discrète, soit confluyente, par une seconde inoculation.

On ne doit pas ignorer qu'il survient quelquefois aux personnes exposées fortement à la contagion, des boutons qui ressemblent à la petite vérole, & qui participent peut-être de sa nature. Mais ces boutons étant un mal local, qui n'affecte point le total de l'économie animale & l'état de la santé, & n'étant point accompagnés des autres caractères essentiels de cette maladie, ne peuvent être regardés comme une petite vérole véritable.

Ce dépôt ne subsistera que pendant six ans, à compter du premier Janvier 1765. Une ville aussi considérable que Paris doit fournir dans cet espace de temps un assez grand nombre d'inoculations pour que les exemples d'un retour de petite vérole s'y présentent, s'ils doivent avoir lieu.

Voilà le moyen qu'on a cru devoir

174 MERCURE DE FRANCE.

prendre pour décider enfin une question si intéressante pour le bien public. En faisant cette démarche, on a principalement en vûe les progrès & la perfection de l'inoculation, le bien des hommes & la vérité. On se flatte d'obtenir l'approbation de toutes les personnes sur lesquelles ces motifs ont quelque pouvoir.

Allemagne 1764.

DANS le Comté de Sayn-Hackenburg, au Cercle de Westphalie, une Sage-femme a hérité de sa mère, Sage-femme aussi, le secret d'administrer sans aucun inconvenient aux enfans naissans, un préservatif contre la petite vérole. Lorsque des circonstances rares empêchent de finir l'opération, il ne leur vient tout au plus qu'une dixaine de boutons. Le Curé atteste l'expérience constante. Ceux qui souhaiteront de s'en informer plus particulièrement, n'auront qu'à s'adresser à M. *Wiedow*, Secrétaire, à *Hackenburg*, du côté de *Coblentz*.

LES vertus des pilules toniques du Docteur *Bacher*, Médecin à *Theim* en *Alsace*, se trouvent insérées en gros dans le *Mercur* de Novembre 1764, page 102.

JANVIER 1765. 155

Aujourd'hui , & dans les *Mercur*es suivants , on verra avec plaisir leurs vertus en détail , soigneusement rapportées dans des observations fort intéressantes des cures d'hydropisies faites à Paris sous les yeux des plus habiles Médecins.

Hydropisie ascite survenue à la suite de la petite vérole , guérie par les pilules toniques du Docteur BACHER.

* Une fille âgée de douze ans fut atteinte de la petite vérole il y a deux ans ; & quoique son corps fût absolument couvert de boutons , la matière variolique , trop abondante , ne put sortir en entier par l'éruption , & il en reflua une partie sur les viscères du bas-ventre. A force de soins elle réchappa de cette maladie ; mais il lui resta un abattement général , & un certain mal-aise par tout le corps , & de fréquentes défaillances de cœur. Son appétit se perdit , & le sommeil s'évanouit.

Les parens les premiers s'aperçurent d'un mouvement de cœur extraordinaire & irrégulier. Les Médecins jugerent que c'étoit un ancurisme.

* *Louise Langlais , fille de Jeanne Langlois , cuisinière de M. de Colabeau , dans la rue Vivienne.*

G. VI

La matière variolique, transportée par métastase sur les viscères du bas-ventre, avoit dû causer des engorgemens & une fièvre lente & des obstructions, & le mal devoit augmenter ; en effet, l'hydropisie commença à se déclarer ; de jour en jour l'enflure devenoit plus considérable ; les parties supérieures maigrissoient à mesure que les inférieures enflaient davantage : un dégoût pour tous les alimens, une soif ardente & une grande difficulté de respirer, tourmentoient la malade, qui, quoiqu'avec un penchant continuel au sommeil, ne pouvoit que très-rarement en goûter les douceurs.

Les diurétiques, les hydragogues & autres remèdes usités en pareil cas, pendant six mois furent mis en usage : on prescrivit une diète sèche & rigoureuse ; on défendit toute boisson. En réfléchissant sur la cause de la maladie, on doit s'apercevoir qu'un pareil traitement, loin de soulager la malade, devoit au contraire aggraver son mal. En effet, les obstructions augmentèrent ; la difficulté de respirer devint plus considérable, & la soif plus pressante : la langue & le gozier se desséchèrent ; la maigreur du visage, de la poitrine & des bras étoit extrême.

L'enflure des parties inférieures augmen-

toit ; l'urine étoit plus rare & plus briquetée ; l'étranglement & la foiblesse du poul ; le dégoût de tout aliment ; un sommeil léthargique ; des yeux cavés & mourans ; un étouffement continuel , & enfin l'extrême foiblesse de la malade , faisoient craindre chaque jour pour sa vie.

Tel étoit l'état de la maladie au 9 de Mai 1764, lorsque je fus appelé. Je prescrivis la méthode suivante :

La malade prit pendant trois jours, le matin, vingt-quatre pilules toniques, huit à 7 heures, huit à 9. heures , & huit à 11 heures. Le quatrième jour elle interrompit les pilules, pour les reprendre le cinquième & les continuer pendant trois jours, les interrompre le quatrième, & ainsi de suite. Sur chaque prise elle avalla ou d'une tisanne faite avec le chiendent, les raisins de corinthe & un peu de canelle, ou un bouillon.

La diète étoit humectante & délayante ; je permettois à la malade de boire à sa soif d'une boisson convenable, & le jardinage point venteux ne fut pas défendu. L'expérience & l'aphorisme IX de la sect. 2. d'*Hypocrate* conseillent ce régime dans la plupart des hydropisies.

Dès le troisième jour de la cure la soif fut moins pressante, le ventre plus libre,

158 MERCURE DE FRANCE.

les urines percerent; l'appétit revint & le sommeil reparut. Le quinziesme jour l'enflure diminua à vue d'œil. Je fis prendre à la malade trois fois par jour d'une gélée faite avec de la rasure de corne de cerf, du jarret de veau, & des estomacs de poulets pulvérisés: on ajouta sur la fin de la cuisson la moitié d'une orange. Elle prit chaque fois une bonne cuillerée de cette gélée fondue dans un bouillon. L'extrême maigreur de la malade exigeoit ce secours. On soutenoit ses forces par une nourriture aisée à digérer: on lui donna aussi des fruits cuits avec du sucre & de la cannelle, & de temps en temps des confitures.

L'enflure ne parut presque plus au bout de six semaines, & à la fin du second mois de la cure les battemens du cœur étoient moins forts & moins fréquens. Ses bras reprirent une nouvelle chair, & des couleurs naturelles ranimerent son teint. Ces heureux changemens prouvent que c'est le propre des pilules toniques de secourir la nature, d'aider & d'accélérer les efforts qu'elle fait en faveur de la santé. Elles répondent particulièrement aux vûes d'*Hippocrate*. Voyez aph. XXI & XXV de la sect. 1. & l'aph. LI de la sect. 2.

Pour continuer des effets aussi heureux , je conseillai à la convalescente de prendre pendant trois semaines tous les huit jours les pilules toniques , à la manière accoutumée ; ensuite tous les quinze jours pendant deux mois. Actuellement elle en prend tous les mois pendant trois jours de suite , & je lui ai encore conseillé cette méthode pendant quelque temps. Voyez *Hypocrate*, aph. XII. de la sect. 2. *Celse* est encore du même avis , il veut qu'on continue pendant quelque temps les remèdes qui ont rendu la santé. Voyez son Livre IV. chap 5.

Cette jeune fille , qui six mois auparavant touchoit aux portes du tombeau , jouit maintenant d'une bonne santé & de la gaité ordinaire à son âge. La nature chez elle fait librement toutes ses fonctions , elle grandit & prend de l'embonpoint.

Les pulsations du cœur , qui dépendent d'un ancurisme , qui est un vice de conformation , sont moins fréquentes & moins fortes , parce que le sang n'est plus gêné dans sa circulation par les engorgemens & les obstructions , qui sont dissipées.

Cette observation , avec une infinité d'autres , prouvent évidemment les heureux effets des pilules toniques dans les hydropisies.

169 MERCURE DE FRANCE.

Nous soussignés Docteur en Médecine & Médecin ordinaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans ; certifions avoir été témoins du bon effet des pilules toniques du Docteur Bacher dans la maladie de la personne ci-dessus nommée , en foi de quoi nous avons donné le présent certificat. A Paris ce 27 Décembre 1764.

P E T I T.



A S T R O N O M I E.

URANOGRAPHIE, ou Description du Ciel en deux hémisphères, calculés & construits pour l'année 1763. Par M. ROBERT DE VAUGONDY, Géographe ordinaire du Roi, de S. M. Polonoise, Duc de Lorraine & de Bar, & de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres. A Paris, chez l'Auteur, quai de l'horloge, proche le Pont-Neuf, & Ant. Boudet, Imprimeur du Roi; rue St. Jacques; 1764; avec approbation & privilège du Roi.

CETTE brochure in-4° de 23 pages est un mémoire qui contient la description & les usages des deux hémisphères, qui ont chacun vingt-deux pouces de diamètre. L'Auteur y rend compte de la différence qui se trouve entre ces hémisphères & ceux que l'on a publiés jusqu'à présent. Sans parler des constellations nouvelles de feu M. l'Abbé de la Taille, dans la partie australe du ciel, qui de l'hémisphère en font un morceau tout

162. MERCURE DE FRANCE.

neuf, l'on y voit dans les deux le zodiaque déterminé pour sa largeur, & divisé de degrés en degrés pour les longitudes & les latitudes des planètes; & de plus; un horizon particulier, tel que celui de Paris, avec une échelle, au moyen de laquelle & de la table qui est à la fin du mémoire, l'on peut tracer un horizon propre à une hauteur quelconque de pôle.

Ces hémisphères sont imprimés sur grand aigle en deux couleurs, savoir en noir pour en faire l'essentiel, tel que les cercles, les étoiles & leurs noms, avec les caractères grecs & latins de *Bayer* & de *M. de la Caille*; & en rouge pour les figures des constellations. Il ne faut que passer au centre de ces hémisphères une soie avec une petite perle, pour déterminer les ascensions droites & les déclinaisons des étoiles, & pour exécuter tous les problèmes pour lesquels l'on étoit convenu d'avoir recours à une monture en carton, qui en augmentoit considérablement le prix.

Nous ne nous étendrons point davantage sur la nature de ces hémisphères; il suffira de recourir au mémoire.

Le prix de ces deux hémisphères, avec le mémoire, est de 6 liv. 12 sols. Ils se vendent chez *M. Robert*, géographe ordi-

JANVIER 1765. 163
naire du Roi , quai de l'horloge du Palais , proche le Pont-Neuf.

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

OPÉRATION DE LA TAILLE.

*EXTRAIT de la Feuille Hebdomadaire de
la haute & basse Normandie, du 5 Octobre
1764.*

DANS notre Feuille du 17 Août dernier , nous avons annoncé que M. LE CAT avoit fait à l'Hôtel-Dieu sa taille d'automne , qui consistoit en six pierreux , opérés en 16 minutes & secondes : il en a fait quatre autres depuis avec la même célérité & le même succès. Tous ces taillés font parfaitement guéris ; & ce qui fait le plus grand éloge de sa méthode , c'est que quatre de ces dix pierreux étoient de

très mauvais sujets ; l'un d'eux avoit des obstructions au bas ventre : il venoit d'avoir la petite vérole ; les croutes en étoient à peine tombées quand il fut taillé : il avoit trois pierres , dont deux se brisèrent & rendirent la taille laborieuse : trois autres étoient des teigneux , arrivés au printemps , & dont on avoit différé la taille jusqu'à la guérison de leur teigne : l'un d'eux étoit comme étique & en langueur , par les douleurs de sa pierre & une fièvre lente : on a cru plusieurs fois le voir mourir avant la guérison de sa teigne & le temps de la taille d'automne. Enfin un cinquième avoit une pierre de quatre pouces & demi de long , & quatre pouces de circonférence : la plupart de ces dix pierreaux étoient levés au bout de huit jours. Si l'on se rappelle les huit années consécutives , pareillement heureuses , annoncées dans la Feuille du 15 Juin dernier , & neuf toutes semblables des années antécédentes , aussi opérées à l'Hôtel-Dieu , rapportées dans la même Feuille & dans celle du 30 Juillet 1762 , on conviendra que des succès si nombreux & si constans , dont on ne croit pas qu'il se trouve d'exemples , ne peuvent être dûs qu'à son excellente méthode (1).

(1.) On voit que l'Auteur-Imprimeur de cette

P. S. Nous venons d'apprendre par une Lettre du 4 Octobre que M. *Vandergracht*, lithotomiste de Lille, a taillé cette année dix-huit Sujets avec le gorgeret cistitome de M. LE CAT ; & par une autre du 25 . . . qu'il en a encore taillé six autres, & que ces vingt-quatre Sujets sont guéris. Un élève de M. *Vandergracht*, établi à Berg-op-zoom, en a aussi taillé trois avec le même succès, & l'on a vu dans la Feuille du 15 que M. *Dumont*, de Bruxelles, qui se sert des mêmes instrumens, a également sauvé tous ceux qu'il a taillés ce printemps ; & il vient de nous mander par une lettre du 2 Novembre, que quatre autres qu'il a taillés cet automne sont encore guéris. Cela fait pour cette seule année 1764 quatorze taillés de M. LE CAT ; vingt-quatre de M. *Vandergracht* ; trois de son Elève ; huit de M. *Dumont* ; en tout quarante-neuf pierres, tous guéris par cette taille, sans compter les sept autres années antécédantes à

Feuille Hebdomadaire est fort modeste dans ses éloges de la manière de tailler de M. le Cat, & qu'il n'ose prononcer, malgré ces preuves à la portée de tout le monde, qu'une taille dont les succès sont tels qu'on les croit sans exemple, est la plus excellente des méthodes ; mais il faut pardonner cette réserve à un ami, à un protégé du Frere C. . . .

166 MÉCURE DE FRANCE.

1764, consécutivement heureuses à l'Hôtel-Dieu de Rouen, & les neuf autres années plus anciennes. Cet accord constant de succès, aussi singulier que nombreux, dans diverses Provinces, & par trois Chirurgiens différends, ne transforme-t-il pas en démonstration les preuves précédentes de la prééminence de cette méthode sur toutes les autres ?

H O R L O G E R I E.

REMARQUES faite par le sieur TAVERNIER, Maître Horloger de Paris, sur le précis d'un Mémoire annoncé dans le Mercure du mois d'Août 1764, concernant une montre de construction nouvelle, présentée à l'Académie Royale des Sciences par le sieur HERVÉ, & approuvée de cette même Académie.

SUIVANT l'explication que le sieur Hervé fait de cette Montre, quant à la partie des quantièmes, elle imite si fort celles que j'ai faites depuis plusieurs années, que je me trouve obligé de répondre à son Mémoire. Il y a plus de quinze ans que j'ai composé la première Pièce dans

de genre. J'ai imaginé depuis plusieurs changemens à ces fortes de Montres ; les premières marquent le tout sur un seul cadran ; je les ai faites ensuite avec deux cadrans, tant celles à répétition que sans répétition ; la boîte est à jour par-dessous, avec un cristal, à travers lequel se voit un cadran d'or, ayant à son centre une aiguille qui marque les jours de la semaine : ces jours sont gravés sur le cadran. En haut est une ouverture en demi-cercle, par où se voyent les phases de la lune & son quantième. Dans les côtés sont d'autres ouvertures, par lesquelles on connoît les années, les mois & le quantième du mois : on y remarque aussi un petit cadran où est placée une aiguille qui sert à remettre les quantième lorsqu'il en est besoin. En-bas est un autre petit cadran avec une aiguille pour avancer & retarder la montre ; le tout est d'une symétrie gracieuse. Le cadran de dessus est d'émail, marquant les heures & les minutes à l'ordinaire. Autour de la fausse plaque est marquée l'équation du soleil pour tous les mois de l'année, en trois époques chaque mois. M. *Hervé* fait valoir comme une invention merveilleuse de faire mouvoir sa cadrature par la pulsion du crochet de fusée, ce qui en fait

(dit-il) seul le mérite , puisque l'on n'avoit encore rien produit dans ce genre , qui pour être mû , ne fût relatif à la force motrice , & qu'ainsi les Montres sont exemptes des défauts qu'avoient celles de nos Anciens.

Je conviens avec lui que les anciennes pièces à quantième étoient très-défectueuses , par la quantité de frottemens qu'exige leur composition, ce qui altere la force motrice.

Mais M. *Hervé* est-il le premier qui ait imaginé de faire changer les quantièmes par le crochet de fusée en remontant la montre. Il est certain que j'ai vu des pièces à quantième simple produisant le même effet , & que je pourrois nommer plusieurs Horlogers qui ont fait usage de cette méthode , qui certainement n'est pas nouvelle : mais connoissant les défauts qui en résultent , je me suis bien gardé de la mettre en pratique. La première raison est que le quantième doit se changer à minuit ; & comme il n'agit que quand l'on remonte ces sortes de Montres , les personnes à qui elles appartiennent ne veulent pas toujours s'assujettir au soin de les remonter à minuit ; dans ce cas leurs Montres marqueront un jour pour l'autre : de plus, l'on peut n'être pas bien assuré de

les

les avoir remontées, & essayer de les remonter une seconde fois; pour-lors les Montres marqueront un jour de plus que celui où l'on est, & tout est dérangé. Il étoit donc nécessaire de trouver un autre moyen qui en même temps n'altérât pas la force motrice; cela ne pouvoit se faire qu'en faisant conduire les quantièmes par un pignon peu nombré, adapté sur le pivot de la fusée: la difficulté étoit qu'en remontant la fusée, le pignon ne pût pas bouger, & qu'en se dévidant elle le conduisit: c'est ce que j'ai trouvé moyen de faire: bien plus, mes quantièmes roulent tous sur leurs centres, & par ce moyen n'exigent presque pas de force pour les conduire; de façon que la marche n'en est aucunement altérée. L'on peut la remonter à telle heure, & tant de fois que l'on voudra, sans rien déranger. Un autre avantage que mes Montres ont, tant sur celles de *M. Hervé* que sur toute autre dans ce genre, c'est qu'on n'est pas obligé de remettre le quantième quand le mois n'a que trente jours: il se change de lui-même pour les mois de trente jours comme pour ceux de trente-un; il n'y a que le seul mois de Février qu'il faut remettre. Outre cela, les années peuvent se renouveler

jusqu'à mille ans, si l'on veut, sans que l'ouvrage en soit altéré en rien.

Quand j'ai composé cette Montre, je l'ai fait dans l'intention de servir d'almanach. En effet, je ne crois pas que l'on puisse rien imaginer de plus commode qu'une telle pièce, qui du premier coup d'œil montre l'année, le mois, le quantième du mois, les jours de la semaine, les phases de la lune & son quantième, l'équation du soleil, les heures, les minutes, & même les secondes, & à répétition, le tout sans autre sujettion que de la remonter comme une montre simple. L'expérience de plusieurs années de marche de mes montres, à la satisfaction de ceux qui en sont possesseurs, en fera voir l'utilité. J'ai eu l'honneur d'en faire une pour le Roi, qui étoit aussi à répétition & à secondes; je l'ai livrée en Février 1762. Je suis actuellement après une pareille, qui sera finie incessamment. Il n'étoit pas naturel qu'étant l'inventeur de cette pièce, je la laissasse passer au nom d'un autre, dont la composition est très-inférieure à la mienne.

Il est vrai que M. *Hervé* peut ignorer qu'il ait existé de telles Montres, n'ayant jamais été annoncées ni dans le *Mercur* ni dans aucuns Journaux; même je ne l'au-

rois peut-être jamais fait sans cette circonstance.

A l'égard de sa nouvelle cadrature de répétition, je ne lui dispute pas d'en être l'inventeur. Pour moi je m'en tiens aux effets des répétitions ordinaires, comme étant infiniment plus intelligibles & plus commodes.

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

GRAVURE.

LES planches gravées par le célèbre *Balechou*, mort à Avignon le 18 du mois d'Août 1764, sont à vendre: elles consistent en trois marines d'après *M. Vernet*, connues sous les noms du *Calme*, de la *Tempête* & des *Baigneuses*, & une *Sainte Genevieve* d'après *M. Carles Vanloo*. Les personnes qui desireront de les acquérir sont priées de s'adresser à *M. Balechou*, à Arles.

Les Pêcheurs Napolitains, estampe gravée par *Anne Philberte Coulet*, d'après le tableau original de *Joseph Vernet*, haut d'un pied neuf pouces & demi, sur un

H ij

piéd cinq pouces & demi de large, tiré du cabinet de M. de *Billy*. Se vend à Paris, chez *l'Empereur*, graveur du Roi, rue & porte S. Jacques, au-dessus du petit marché. Le prix est de 3 liv.

MM. *Cochin & le Bas*, graveurs du Roi, avertissent que le Lundi 28 Janvier 1765, on commencera à délivrer chez M. *Chardin*, Trésorier de l'Académie Royale de peinture & de sculpture, aux galeries du Louvre, les estampes de la troisième souscription des ports de France, gravées d'après les tableaux originaux de *M. Vernet*.

Ces estampes sont :

La vue du port & d'une partie de la ville de Bordeaux, prise du côté des Salinières,

Une autre vue du même, prise du Château Trompette.

La vue de Bayonne, prise à mi-côté sur le glacis de la citadelle.

Une autre vue de Bayonne, prise de l'allée de Fousiers, près de la porte de Mousserole.



M U S I Q U E

ANTHOLOGIE Française , ou Chansons choisies de tout les genres & de tous les âges , par le sieur MONNET , ci-devant Entrepreneur de l'Opéra-Comique.

L'OBJET de l'éditeur , en offrant ce recueil au Public , est , dit-il dans le *Præfatus* de l'ouvrage , d'élever au génie chansonnier de la Nation Française , un monument où l'on retrouve ce qu'elle a produit en ce genre de plus ingénieux , de plus délicat , de plus plaisant & de plus gai d'âge en âge , depuis les commencemens de notre poésie jusqu'à ce temps.

Ce qu'il propose aux Amateurs est donc une suite des meilleures chansons depuis nos plus anciens chansonniers , jusques & compris les plus récents.

Ce nouveau recueil formera trois volumes in-8° d'un format commode & portatif. Tous les genres de chansons y entreront , & par conséquent on y verra les progrès de cette poésie dans ses divers âges & dans toutes ses propriétés.

H iij

Il y aura des notes pour expliquer l'historique de certains couplets, & pour faire connoître les auteurs.

Le premier couplet de chaque chanson fera noté, avec des caractères semblables à l'essai qu'on a mis dans le *Prospectus*.

La plupart des chansons ont été mises sur des airs nouveaux par d'habiles compositeurs. Quant aux paroles, toutes celles qui, dignes d'ailleurs d'être conservées, étoient tachées de quelques incorrections, ont été corrigées ou restituées par de bonnes mains.

Les trois volumes seront ornés d'estampes, de vignettes, de fleurons & de culs de lampe, dessinés & gravés par les meilleurs maîtres.

Le premier tome aura pour Préface un mémoire *historique* sur l'origine de la chanson & sur ses progrès en France.

Le caractère de l'impression & celui de la musique, gravés & fondus par le sieur *Fournier le jeune*, sont neufs. Le dernier est le plus beau & le plus petit caractère qu'il y ait en ce genre dans l'Europe, & c'est pour la première fois qu'on l'emploie.

A l'égard du papier, on en a fait fabriquer exprès, fort supérieur par la blan-

cheur & la qualité au papier d'Hollande.

M. *Monnet*, auteur de ce nouveau choix de chansons, & qui a déjà donné des preuves de son goût & de son intelligence dans la direction de l'Opéra-Comique, n'a rien négligé pour remplir l'objet qu'il s'étoit proposé pour ce recueil. Il a de plus eu l'avantage de fouiller les bibliothèques publiques, les cabinets particuliers, & un grand nombre de portefeuilles, qu'on s'est fait un plaisir de lui ouvrir. C'est ainsi qu'il est parvenu à le faire

Il ajoute dans son *Prospectus* qu'il n'a pas la présomption de laisser croire au Public que le choix de ces trois volumes soit uniquement son ouvrage ; que des gens de lettres connus, & des gens du monde, dont plusieurs se sont acquis de la célébrité dans ce genre, ont bien voulu l'aider dans ce travail.

Cet ouvrage paroîtra le 15 Avril prochain. Les conditions de la souscription, pour laquelle on ne demande point d'argent d'avance, sont dans le *Prospectus*, que l'on trouvera à Paris chez

Ballard, rue des Noyers.

Barbou, rue & vis-à-vis la grille des Mathurins.

176 MERCURE DE FRANCE.

Duchefne, rue S. Jacques.

Panckoucke, rue de la Comédie.

Lutton, au Bureau du Mercure, rue
Ste Anne, & dans toutes les principales
villes de la Province & du Pays étranger.



ARTICLE V.
SPECTACLES.

SPECTACLES DE LA COUR.

A VERSAILLES,

Sur le Théâtre du Roi.

ORDONNÉS par M. LE MARÉCHAL DUC
DE RICHELIEU, Pair de France, &c. &c.
*Premier Gentilhomme de la Chambre du
Roi en exercice ; conduits par M. PAPIL-
LON DE LA FERTÉ, Intendant des
Menus-Plaisirs & Affaires de la Cham-
bre, &c.*

*M. Rebel ; Chevalier de Saint Michel, Surin-
tendant de la Musique du Roi, de semestre.*

LE Mercredi 2 du présent mois, les Comédiens Italiens jouèrent *les Frères rivaux*, comédie italienne de M. GOLDO-
NI, qui fut suivie du *Serrurier*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes ; musique de

H iv

M. KOÛT, de la Musique de Son Altesse Sérénissime Mgr LE PRINCE DE CONTI; paroles de M. QUÉTANT.

Le Samedi 6 les Comédiens François représenterent *Athalie*, tragédie de RACINE. Le sieur BRIZARD joua le rôle du *Grand-Prêtre*. Le sieur BELLECOUR, celui d'*Abner*. Le sieur DUBOIS, *Nathan*, &c. Le rôle d'*Athalie* étoit rempli par la Dlle DUMESNIL. *Joas*, par le sieur GARDEL. *Josabeth*, par la Dlle DUBOIS. Les deux *Fils de Joad*, par les Dllles PRÉVILLE & DESPINAY.

Pour petite Pièce on donna l'*Etourderie*, Comédie en un Acte & en prose de feu M. FAGAN. Le sieur BONNEVAL jouoit le rôle de M. *Cléonte*. Le sieur MOLÉ celui de *Mondor*. Le sieur ARMAND, celui de *Pirante* son oncle. Le sieur BOURET, l'*Assesseur*. Le sieur PRÉVILLE, *Crispin*. La Dlle PRÉVILLE, *Mde Cléonte*. La Dlle DROUAIN, *Mlle Cléonte*.

La suite au prochain Mercure.



SPECTACLES DE PARIS.

O P E R A.

ON a continué *Armide* les Vendredis, Dimanches & Mardis.

Le Jeudi, 10 du présent mois, on a repris les *Talens lyriques*, Ballet héroïque; musique de feu M. RAMEAU; Poëme d'un Anonyme.

Ce Ballet avoit été remis au théâtre au mois de Juin dernier, sans Prologue, à cause de la saison, pour laquelle ne convenoit pas un spectacle d'une certaine longueur. On l'a restitué à cette reprise, & la musique en a fait beaucoup de plaisir. Mlle DU BOIS y chante fort bien le rôle d'*Hébé*, & M. DURAND celui de *Momus*.

Mlle LARRIVÉE, qui a reparu sur la scène dans le rôle de *Sapho*, au premier Acte du Ballet, a été reçue avec des applaudissemens singuliers, applaudissemens qu'elle a justifiés par la manière dont elle a chanté, ainsi que M. LARRIVÉE dans le rôle d'*Alcée*. Le beau *Duo* de cet Acte n'avoit jamais produit tant d'effet & n'avoit point encore excité autant de plaisir

H vj

& d'applaudissemens parmi les spectateurs. M. GELIN a fort bien chanté le rôle de *Tirtée*, & cet Acte, si riche & si pompeux en musique, a été rendu dans l'esprit, & selon le génie sublime de son savant compositeur. Dans le troisième Acte, dont on connoît tous les charmes, Mlle LANI, absente depuis quelque temps du théâtre par indisposition, chante & danse dans le rôle d'*Églé*. Il n'est pas difficile de croire avec quel plaisir le Public revoit toujours un talent aussi rare, chaque fois qu'il lui est rendu; d'autant que chaque fois il paroît à tous les spectateurs avoir acquis de nouveaux degrés de mérite. Dans le même Acte M. LE GROS, qui chantoit cet Été le rôle de *Mercur*, a reparu, surpris, enchanté, comme un Sujet tout nouveau par rapport à lui-même. Au charme de la voix, qui sembloit avoir de nouvelles forces, les graces du maintien, celles de l'action & le talent du chant, se sont joints pour entraîner des suffrages que nous n'avons point de termes suffisans pour exprimer. Si quelquefois, pour encourager des Sujets qui paroissent mériter cette faveur du Public, nous nous permettons d'étendre un peu l'idée des applaudissemens qu'ils en reçoivent, en cette oc-

caſion , au contraire , il nous eſt impoſſible de rendre la vérité de ceux qu'on a perpétuellement donnés à cet Aſteur. Les ſignes uſités pour ces applaudiffemens ſe ſont convertis en des cris de joie & d'admiration. Nous faiſſons avec d'autant plus de plaiſir & d'empreſſement un moment ſi glorieux à ce nouveau Sujet , que nous n'avons pas négligé de l'avertir ſouvent , avec les précautions convenables , des ſoins qu'il devoit prendre pour ſe le procurer. Nous ne ceſſerons pas de l'exhorter à travailler plus ardemment que jamais à ſoutenir un ſuccès auquel nous en connoiſſons peu qui puiſſe être comparé.

Les Ballets ont eu une part très-conſidérable à l'éclatante réuſſite de cette re-
 priſe. La charmante Mlle GUIMARD , dont le talent ſemble ſ'embellir tous les jours ſous les yeux du Public , danſoit les entrées de *Terpſicore* dans le même Aſte. M. DAUBERVAL a répandu dans le Ballet une nouvelle gaîté & le charme piquant que produit tout ce qu'il exécute. Il danſe dans les *Mariniers* du premier Aſte , de la façon la plus failante & en même temps la plus brillante. Nous ſommes obligés , pour éviter la prolixité & le ſouſçon d'exagération , de nous arrêter & de nous modé-

182. MERCURE DE FRANCE.

rer sur les détails de cette représentation, beaucoup plus que n'a fait le Public. La musique, l'exécution totale des rôles, des symphonies & de toutes les parties de cet Opéra, ont excité, on ne dit point trop, une sorte d'ivresse de plaisir, qu'on n'a presque jamais vu à ce degré dans aucun spectacle.

On donne ce Ballet deux fois la semaine, sçavoir les Mardis & Jeudis. On attend la remise de *Thésée* dans les derniers jours de ce mois.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE 10 Décembre 1764 on donna *Timoléon*, avec les changemens jugés nécessaires. Cette Tragédie, de M. DE LA HARPE, avoit été long-temps interrompue depuis sa première représentation, par l'indisposition de M. LE KAIN: comme elle n'a été représentée que trois fois depuis sa reprise, & qu'elle ne nous a pas été communiquée, nous n'avons pas été en état d'en donner d'extrait. Nous avons appris qu'elle étoit imprimée avec des avertissemens & avis, ainsi les Lecteurs curieux d'en prendre connoissance pourront en juger par eux-mêmes.

Le Mercredi 19 on remit au théâtre *Rhadamiste & Zénobie*, tragédie de CRÉBILLON, dans laquelle M. MARSSAN débuta par le rôle de *Pharasmane*. On assure que ce débutant, conduit sur la scène par des dispositions distinguées & par un goût impérieux, non-seulement n'avoit représenté sur aucun théâtre public, mais même en société. Ce fait a été confirmé par l'excès du trouble & par la privation presque totale de toutes les facultés, lorsqu'il a paru devant le Public.

Le même jour de son premier début dans le tragique, il joua le rôle de *Lucas* dans l'*Esprit de contradiction*. Il a continué son début par le rôle d'*Amasis* dans la tragédie de ce nom, & par celui du *Paysan* dans le *Mari retrouvé*; ensuite dans *Andronie*, tragédie, par le rôle de *Colo-jean*, & le *Paysan* de l'*Usurier-gentilhomme*.

Cette timidité, qui glace presque toujours au commentement de la carrière, ceux qui en ont le mieux mesuré toute l'étendue, a jusqu'à présent étouffé dans ce Sujet les qualités recommandables, qu'on ne peut cependant se défendre d'y reconnoître. Tels sont l'avantage de la figure & de la voix, d'ailleurs, une grande justesse & beaucoup d'intelligence dans les détails de

la déclamation. Nul ton faux , exagéré ni à contre-sens dans le débit des rôles. On a donc tout lieu d'espérer que des dispositions si heureuses , & qui ne sont point contrariées par des habitudes vicieuses , se développeront de plus en plus à mesure que le temps détruira l'obstacle qui les empêche aujourd'hui de produire tout leur effet. Il est difficile de ne pas avoir en soi le sentiment de ce qu'on paroît entendre avec justesse ; mais la crainte arrête , pour ainsi dire , le jeu des ressorts , qui font passer dans les autres , avec chaleur , cette impression de sentiment : c'est ce que nous présumons dans ce débutant ; ses progrès doivent être l'ouvrage du Public ; & le succès de ce talent , le fruit des encouragemens qu'il mérite déjà à tant d'égards.

Le 30 , on a remis au théâtre *Jodelet maître & valet*, comédie de SCARON , donnée dans sa nouveauté en 1645.

Le 7 du présent mois on donna à Paris *Athalie*. Les rôles étoient exécutés comme ils l'avoient été à la Cour. Il s'est trouvé un nombreux concours de spectateurs à cette représentation , où Mlle DUMESNIL a reçu les applaudissemens les plus éclatans & , l'on peut le dire , les plus mérités. La Tragédie fut suivie du *Legs* ,

petite Pièce , dans laquelle Mlle PRÉVILLE , que nous pouvons peut - être nommer aujourd'hui une des premières Comédiennes de notre siècle , a fait le plaisir le plus vif & le plus soutenu.

Le Mercredi , 9 du présent mois , on a repris pour la première fois le *Comte de Warwick* , Tragédie de M. de là HARPE. Nous en avons donné l'extrait dans sa nouveauté.

COMÉDIE ITALIENNE

LE 3 Décembre 1764 on donna sur ce théâtre la première représentation du *Mariage par capitulation* , Comédie en un Acte , mêlée d'ariettes. Cette Pièce , dans laquelle on a distingué plusieurs ariettes fort agréables , n'a pas eu cependant le succès ordinaire des ouvrages de ce genre.

Le 20 du même mois la première représentation du *Serrurier* , Comédie en un Acte , mêlée d'ariettes , suivie d'un divertissement. Cette petite Pièce a eu du succès , & les représentations en sont encore journellement continuées.

Le Mercredi , 2 du présent mois , on donna la première représentation de la

Matrone Chinoise, Comédie en deux Actes & en vers, ornée de divertissemens.

Cette Pièce a été représentée trois fois. Tous les autres jours du mois de Septembre & celui-ci, la scène a été remplie par les Pièces que l'on connoît & que l'on voit journellement sur ce Théâtre, ainsi que par des Comédies Italiennes, les jours désignés pour ce genre.

CONCERTS SPIRITUELS.

Du 8 Décembre, Fête de la Conception.

ON exécuta pour premier motet à grand chœur, *Exurgat Deus*, de feu M. DE LA LANDE, & pour celui de la fin *Domine exaudi*, &c. Motet tiré du Cantique d'*Habacuc*, par M. D'AUVERGNE, Maître de la Musique de la Chambre du Roi. Ce nouveau Motet a été applaudi, & les connoisseurs y ont remarqué des beautés distinguées dans plusieurs parties de l'ouvrage & en divers genres. Entre ces deux Motets Mlle FEL & Mlle BERNARD chanterent chacune un Motet à voix seule. M. JAUNSON, de la Musique de S. A. S. M. le PRINCE DE CONTY, exécuta une sonate de violoncelle de sa composition, dans laquelle il fit admirer son exécution sur un instrument dont les Symphonistes connoissent les difficultés, & que le célèbre M. DUPORT a sçu rendre si agréable. M. CAPRON joua un concerto de violon, de la composition de M. GAYINIÉS. M. M. GELIN & LEGROS, Mlle RO-

JANVIER 1765. 187

ZET, Mlle FEL, &c. chanterent dans les grands Motets,

Du 24, veille de Noël.

Le Concert commença par une symphonie de CORELLI. Pour premier Motet à grand chœur on exécuta *Fugit nox*, Motet à grand chœur, agréablement & ingénieusement mêlé de noëls; par feu M. BOISMORTIER. Le grand Motet de la fin étoit, *Exaltabo te*, de feu M. DE LA LANDE. Entre les deux grands Motets M. LEGROS & Mlle FEL chanterent *Exultate justi in Domino*, Motet à deux voix, de la composition de M. D'AUVERGNE. M. DUPORT, de la Musique de S. A. S. M. LE PRINCE DE CONTY, exécuta sur le violon celle un nouveau concerto de sa composition, avec tous les applaudissemens que mérite un talent aussi prodigieux, dont l'effet ne cesse d'étonner & de plaire également. M. BALBASTRE fit entendre, avec le plaisir que procure toujours sa brillante exécution sur l'orgue, une suite de noëls fort agréables.

Du 25, jour de Noël.

On répéta la même symphonie de CORELLI & le même Motet (*Fugit nox*) de la veille. M. DU PORT joua une sonate de violoncelle, & M. GAVINIÉS un concerto de la veille. Il est superflu d'avertir avec quel plaisir furent écoutés deux aussi célèbres Artistes, & quels applaudissemens ils reçurent. La suite de Noëls, exécuté sur l'orgue par M. BALBASTRE, fit un nouveau plaisir à ceux qui l'avoient entendue la veille, & rendit pour les autres le concert de ce jour encore plus brillant, ainsi que la répétition du petit Motet de la

188 MERCURE DE FRANCE.

veille , chanté par Mlle FEL & par M. LE GROS. Ce Concert , où il y avoit la plus nombreuse assemblée , & qui parut satisfaire tous les auditeurs , finit par *Domine audivi auditionem tuam* , Motet à grand chœur de M. D'AUVERGNE , dont nous avons parlé dans le Concert du jour de la Conception.

MONUMENT PUBLIC.

LETTRE de M. LE MARQUIS DE MARI-
GNY à M. de CRÉBILLON.

« **D**EPUIS les premiers ordres, Mon-
» sieur, que le ROI a donnés pour faire
» ériger à feu M. votre père un monu-
» ment qui fût un témoignage éclatant
» de la protection dont SA MAJESTÉ ho-
» nore les hommes célèbres, Elle a con-
» sidéré que le temple des Muses étoit
» le lieu le plus convenable pour conser-
» ver la mémoire de leurs plus chers
» favoris ; & Elle a ordonné en consé-
» quence que le monument destiné à
» perpétuer la gloire de feu M. de CRÉ-
» BILLON , seroit placé dans la Biblio-
» thèque du ROI à Paris. Je ne perds pas
» un moment à vous annoncer cette nou-
» velle distinction , & j'aurai toujours

JANVIER 1765. 139

» le même empressement pour tout ce
» qui pourra vous être utile.

» J'ai l'honneur d'être , &c.

A Versailles le premier Janvier 1765. Signé ,
LE MARQUIS DE MARIGNY.

SUPPLÉMENT A L'ARTICLE DES SCIENCES

G É O G R A P H I E.

*PETIT Atlas Maritime , ou Recueil de
Cartes & de Plans des quatre Parties du
monde, Par ordre de M. le Duc de CHOISEUL , Colonel Général des Suisses &
Grisons, Ministre de la Guerre & de la
Marine. Par le sieur BELLIN , Ingénieur
de la Marine , 1764.*

CE Recueil est composé de cinq volumes, *grand in-4°* , qui contiennent près de six cens cartes & plans , sans les tables & les frontispices , sur du papier pareil à cette annonce.

Le 1^{er} vol. contient les cartes & les plans de l'Amérique septentrionale , avec le golfe du Mexique & les isles du Vent & de des-

190 MERCURE DE FRANCE.

sous le Vent, au nombre de cent cinq.

Le second volume contient l'Amérique méridionale, en commençant par le Mexique, suivant la côte jusqu'au Brésil, détroit de Magellan, mer du Sud, au nombre de cent planches, tant cartes que plans.

Le troisième volume contient les cartes & les plans de l'Asie & de l'Afrique, au nombre de cent vingt-quatre.

Le quatrième volume contient les cartes & les plans de toutes les côtes de l'Europe & des divers Etats qu'elle renferme, excepté la France, au nombre de cent vingt-huit.

Le cinquième & dernier volume contient les côtes de France, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée, avec des plans des ports & places maritimes, au nombre de cent trente-deux.

Chaque volume est rangé par ordre géographique, & chaque carte est numérotée relativement à la table qui est à la tête du volume. On commence par les cartes générales; ensuite on prend les cartes particulières, en commençant par le Nord & suivant la côte de proche en proche, avec les plans des rades, ports, entrées de rivières & villes maritimes situées sur chaque côte.

Je n'ai rien négligé pour leur donner toute l'exactitude possible, & j'ai tâché que l'exécution en fût agréable à la vue, ayant toujours pensé que la précision & la netteté doivent être inséparables en géographie.

Les vues de M. le Duc DE CHOISEUL, en ordonnant cet ouvrage, ont été de rendre le dépôt des cartes & plans de la Marine de plus en plus utile, non-seulement aux Officiers des vaisseaux du ROI, & à tous les Navigateurs, mais aussi à tous les Militaires, dont les connoissances sur le local & sur l'état des lieux ne sauroient être trop étendues.

On fait que c'est de ce dépôt que sont sorties des suites de cartes marines, connues aujourd'hui dans l'Europe sous le nom de *l'Hydrographie Française*, & dont les Navigateurs des différentes Nations se servent avec confiance. Auteur de ces cartes, dont j'ai publié la première en 1727, j'ai tâché de les rendre les plus justes qu'il étoit possible, corrigeant plusieurs erreurs préjudiciables à la navigation, qui se trouvoient dans les cartes angloises & hollandoises, dont on étoit forcé de se servir, puisque personne en France ne s'étoit, de ce siècle-ci, livré à l'étude & à la construction des cartes ma-

rines, & j'en ai rendu compte par des mémoires particuliers.

Mais ces nouvelles cartes ne pouvant, par leur nature & l'étendue des mers qu'elles renferment, rendre suffisamment sensibles ces parties de détails si intéressantes & si nécessaires, telles que les concours des baies & ances, les rades, les mouillages, les entrées de rivières, les ports & les places maritimes; connoissances aussi utiles aux Officiers chargés des entreprises & des expéditions, qu'aux Ministres qui les ordonnent : c'est pour y suppléer qu'on a formé cette suite si considérable de cartes & de plans, unique dans son genre.

Un autre avantage de cette collection, c'est qu'elle est commode pour le cabinet & à portée de tout le monde, les cartes & les plans ayant été réduits sous une forme qui, sans rien diminuer de leur exactitude, n'a pas le poids & l'embarrassant de nos grands Atlas.

Il est naturel de penser que l'exécution de cet ouvrage, pour laquelle on n'a rien épargné, a coûté considérablement, & que par conséquent on est obligé de le vendre très-cher : mais le Ministre de la Marine ayant fait la partie la plus considérable des frais, son intention est que le

Public en profite : ainsi les cinq volumes se donneront , en feuilles & en blanc , à 96 livres ; & lorsqu'ils seront brochés , avec des onglets & les mors lavés en plein de couleur d'eau , 120 livres ; reliés en veau , avec dorures & titres sur le plat de chaque volume , 144 livres , ce qui n'est gueres plus que les frais du papier , de l'impression , de l'enluminure , &c. cette modicité de prix étant d'ailleurs le moyen le plus sûr d'en empêcher la contrefaçon chez l'étranger.

A Paris , chez M. BELLIN , Ingénieur de la Marine & du Dépôt des cartes & plans , Censeur royal ; de l'Académie de Marine , & de la Société royale de Londres , rue du Doyenné , à la première arcade de S. Louis du Louvre.



ARTICLE VI

NOUVELLES POLITIQUES.

De WARSOVIE, le 26 Novembre 1764.

LE 21 de ce mois le fils du Duc de Biren se rendit à l'Audience publique du Roi, qui lui fit un accueil très-distingué.

Le Prince Czatoriski, Grand Veneur de la Couronne, a rendu compte de la commission dont il avoit été chargé auprès de la Cour de Berlin, & a rapporté que Sa Majesté Prussienne l'avoit assuré qu'elle avoit fait défenses expressément aux Soldats de ses Troupes de jamais entrer sur le territoire de la Pologne. Elle a déclaré en même temps que les Polonois pourroient prendre & punir tout déserteur qui contreviendrait à ces ordres.

Hier, jour fixé pour le couronnement du Roi, le Clergé & les Sénateurs Ecclésiastiques allèrent entre huit & neuf heures du matin prendre Sa Majesté au Palais pour la conduire à l'Eglise de S. Jean-Baptiste, où Elle se rendit sous un dais magnifique, soutenu par six Castellans. Le Roi étoit précédé d'un Corps de Troupes de la République avec ses drapeaux déployés, du Porte-glaive de la Couronne & de celui de Lithuanie, ainsi que du Maréchal du Grand-Duché, & accompagné du Sénat & de la Noblesse. Sa Majesté étoit vêtue d'une robe richement brodée en argent, ayant la forme d'une armure, & avoit pardessus un manteau traînant, brodé de même. Elle por-

toit un bonnet de velours noir, ayant la forme d'un casque, & surmonté d'un panache blanc. Le Palatin de Pologne, celui de Sandomir & le Castellan de Wilna portoient sur des riches couffins les marques de la royauté; le premier, la couronne; le second, le sceptre, & le troisième, le globe. Le Prince Primat attendoit le Roi au pied de l'Autel. Dès que Sa Majesté fut arrivée, Elle y fit de nouveau le serment d'observer ses *Pacta conventa*: puis Elle agita quelques momens dans l'air son épée nue, tandis que les Porte-Enseignes de la Couronne & de Lithuanie répondoient à ce mouvement par celui de leurs enseignes. Le Primat proclama ensuite une seconde fois Sa Majesté pour Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie. Toute l'assemblée cria *Vive le Roi*, & le canon se fit entendre. Le Primat entonna alors le *Te Deum*, pendant lequel Sa Majesté, en manteau royal, la couronne sur la tête, le sceptre dans une main & le globe dans l'autre, monta sur un trône. Lorsque le *Te Deum* fut chanté, le sieur Krafcicki, Chanoine de Gnesne, prononça un discours, après lequel les Maréchaux, au bruit du canon, proclamèrent encore Sa Majesté pour Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie, & les assistans firent entendre de nouveau les cris de *Vive le Roi*, qui furent répétés par trois fois. Enfin Sa Majesté, revêtu des ornemens royaux, fut reconduite au Palais avec le même cortège & dans le même ordre qu'avant son couronnement. Sa Majesté, apres avoir reçu les complimens & les vœux des Sénateurs, des Ministres étrangers & de la principale Noblesse, & avoir fait plusieurs Chevaliers de l'Ordre de l'Aigle blanc, &c. dina seule sous un dais à une petite table élevée sur une estrade, & fut servie

par les trois Grands Officiers de la Couronne. On dressa deux autres tables aux deux côtés de celle du Roi pour les Sénateurs & les Ministres d'Etat ; une quatrième dans une salle voisine pour les Officiers de la Couronne , & une cinquième dans une salle plus éloignée pour la principale Noblesse. On tira le canon pendant le dîner , & l'on exécuta des fanfares de tymballes & de trompettes.

Du 5 Décembre.

Le 4 de ce mois tous les Nobles de la Maison de Potocki demandèrent audience au Roi , & implorèrent sa clémence en faveur des Comtes de Bruhl , qui ayant été admis aux prérogatives de la Noblesse Polonoise , supplioient Sa Majesté de les maintenir dans les grâces que leur avoit accordées le feu Roi Auguste III , & de conserver surtout au Comte de Bruhl, l'aîné, la Charge de Grand-Maître d'Artillerie de la Couronne.

Le Roi répondit qu'il ne trouvoit rien de plus agréable dans l'exercice de son autorité que les occasions de répandre des grâces. Sa Majesté promit que , par considération pour les instances des Comtes Potocki , Elle se joindroit volontiers aux Etats de la République pour accorder son suffrage aux Comtes de Bruhl , lorsque ceux-ci solliciteroient l'indigénat. A l'égard de la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie , le Roi déclara qu'il l'avoit promise au Comte Branicki , Staroste de Halicz , qui s'étoit distingué de tout temps par sa valeur & par son zèle ; mais que ce Staroste , touché d'une compassion généreuse pour le Comte de Bruhl , avoit volontairement rendu à Sa Majesté la parole royale qu'Elle lui avoit donnée ; que de plus il avoit refusé , par les mêmes rai-

sons , d'accepter la Charge d'Echanfon de la Couronne & la Starostie de Lipnitz , que Sa Majesté lui avoit offerte , en disant qu'il ne vouloit point être contraire aux dispositions favorables & généreuses de Sa Majesté envers les Comtes de Bruhl & la Maison de Potocki , dont ils étoient alliés.

Le Roi, cédant à cet exemple d'une générosité si peu commune , a conservé aux Comtes de Bruhl & de Potocki les places dont ils jouissoient : ils en ont aussi-tôt rendu graces à Sa Majesté , qui leur a dit que c'étoit au Staroste de Halicz qu'ils en avoient obligation.

De RATISBONNE , le 3 Décembre 1764.

Le 3 de ce mois on reçut aux Actes de l'Empire une Lettre du Landgrave de Hesse-Cassel, datée de Cassel le 13 Novembre dernier. Ce Prince proteste à la face de l'Empire contre les Actes & Patentes par lesquels la Landgrave son épouse & le Prince son fils aîné ont prétendu , l'une se démettre de la Régence du Comté de Hanau ; l'autre en prendre possession , en vertu de la renonciation faite par le Landgrave audit Comté. Ce Prince s'est pourvu pardevant l'Empereur & l'Empire , & reclame contre cette renonciation , qu'il prétend lui avoir été extorquée sur des faux principes. Il déclare persister dans la demande qu'il a formée à cet égard , & prie les Ministres de la Diète de faire parvenir sa protestation à leurs Commettans.

De PORTO-FERRAIO , le 26 Novembre 1764.

La nouvelle de l'arrivée prochaine des troupes Françaises dans l'Isle de Corse s'y étant répandue ,

le Gouvernement a cru nécessaire de convoquer une Assemblée particulière des principaux Membres de l'Etat pour délibérer sur les mesures qu'il y avoit à prendre à l'occasion de cet événement important.

Cette Assemblée s'est tenue le 23 Octobre & les deux jours suivans. Voici le résultat de ses délibérations.

Quoique l'intention de Sa Majesté Très-Chrétienne, y dit-on, ne paroisse être que de défendre les Places que les Génois possèdent encore dans l'Isle, cependant, afin de prendre toutes les précautions qu'exige la sûreté publique, on est convenu unanimement des articles suivans : 1°. On formera un Comité de guerre composé de différens Sujets de chaque Province, lequel sera chargé de veiller à l'exacte observation des Réglemens qui défendent toute espèce de communication entre les habitans de la Corse & ceux des Places qui appartiennent aux Génois. 2°. On interdira aux François tout accès dans le Pays, sous quelque prétexte que ce puisse être. Le Conseil Suprême pourra cependant accorder des passeports à quelques Officiers François qui en demanderoient, aux conditions de déclarer à la première Assemblée générale du Royaume les motifs de la demande & de la concession de ces passeports. 3°. Toute proposition de paix ou d'accommodement avec la République sera absolument rejetée, à moins que l'on n'accorde & ne fasse exécuter les préliminaires proposés dans l'Assemblée générale de Casinca en 1761. 4°. Le Général Pascal Paoli se chargera de faire, au nom de la Nation, des représentations respectueuses & efficaces à Sa Majesté Très Chrétienne sur le tort qu'Elle fait à la Nation en envoyant ses Troupes dans un temps où les Corfès,

profitant de l'extrême foiblesse de leurs ennemis, étoient à la veille de les chasser entièrement de l'Isle. Et, pour donner plus d'effet à ces représentations, le Général sera chargé en même temps de s'adresser aux Puissances protectrices & amies de la Nation, de solliciter le secours de leur médiation auprès du Roi Très-Chrétien, & de les supplier de conserver à la Nation leur haute protection pour la défense de ses droits & de sa liberté.

Cet Atrêté est signé par JOSEPH-MARIE MASESSI, Grand-Chancelier.

De la BASTIE, le 30 Novembre 1764.

On vient enfin de découvrir où tendoient les nouveaux mouvemens de Paoli : il avoit formé le projet de surprendre la Bastie & de saccager la Place. Environ cinq mille hommes étoient destinés à l'exécution de cette entreprise. Ils se rendirent tous le 12 de ce mois aux différens postes qui leur avoient été assignés ; savoir, cinq cens à Luri, trois cens à Pietracorbara, trois cens à Cagnano, six cens à Brando, six cens à Farinole, quatre cens à Olmeta, cinq cens à Suriani, & le reste dans Biguglia & en d'autres endroits voisins de la Bastie. La nuit du 13 étoit le moment choisi pour cette expédition. Ces cinq cens hommes qui étoient dans Luri, aux ordres de Tibarrio Murati, devoient attaquer le Macinaggio. Le 12 au soir les deux seconds détachemens, que commandoit le fameux Jean Carlo, devoient s'embarquer sur différens Bâtimens & s'approcher de la Bastie : ils étoient convenus de donner, quand ils seroient à la distance de cinq milles, certains signaux de feu concertés entre eux. Les six cens hommes qui

étoient dans Brando devoient répondre à ces signaux en attaquant les fauxbourgs d'une partie de la Bastie. Les six cens qui étoient dans Farinole se seroient joints alors aux quatre cens qui étoient dans Olmeta , pour attaquer deux autres fauxbourgs de la ville ; enfin , ceux qui étoient dans Suriani avec neuf cens hommes , sous les ordres de Paoli & de son frère , qui étoient restés toute la journée du 12 dans un lieu appelé Monte-Bello, deux milles environ de la ville , étoient chargés d'attaquer plusieurs postes situés de l'autre côté de la Bastie. Dans la chaleur de ces différentes attaques, les Bâtimens , chargés de six cens hommes , avoient ordre de s'approcher de la ville , de l'escalader dans une partie de la Terra-Nova , appelée *le Monache Turchine* , endroit entièrement sans défense , & où il n'y avoit uniquement qu'une sentinelle. L'escalade étoit d'autant plus praticable de ce côté-là , que non-seulement les murailles en sont très-basses , mais qu'il y a au-dessous une espèce de lit de roche qui peut couvrir beaucoup de monde. Paoli , profitant de tous ces avantages , seroit certainement venu à bout de son dessein , parce qu'il se seroit aussi-tôt rendu maître de tous les magasins à poudre , de plusieurs pièces de canon , & en même temps de l'entrée du Château. Heureusement pour nous , la nuit destinée à l'exécution de ce projet si bien concerté , la mer fut si orageuse , que les Bâtimens ne purent mettre à la voile. Ils s'approchèrent néanmoins pendant la nuit du 12 d'un poste voisin de la ville , nommé Montferrato , & des Vilies ; mais ils ne tirent que deux ou trois coups de mousquet. Paoli se retira dans la même nuit. Il rencontra en allant à Nebbir deux soldats déserteurs de Saint-Florent , qui lui dirent que le Port de Sainte-Marié de cette

Place étoit assez mal gardé. Paoli voulut marcher aussi-tôt de ce côté-là : mais il trouva tout le contraire; car la désertion des deux soldats ayant répandu l'alarme dans la ville, quelques-uns des habitans en étoient sortis pour se mettre en embuscade, & un petit parti de Rebelles s'étant avancé pour aller à la découverte, tomba dans le piège; mais il n'y eut que deux hommes tués & un blessé. Paoli se retira à Corte. On étoit avant cette aventure dans la plus grande sécurité à la Bastie : on croyoit que les mouvemens de Paoli aboutiroient seulement à faire le siège de Macinaggio, & ce n'est que depuis quelques jours que l'on a reçu les détails précédens.

On célébra le 26 de ce mois dans Furiani le Service funéraire de Baldassari : Paoli y assista avec plusieurs Chefs de son parti, & le Père Mariani prononça l'Oraison funèbre.

De LONDRES, le 11 Décembre 1764.

La Société Royale a reçu le 6 au nombre de ses Membres le sieur Messier, Astronome, attaché au dépôt des Journaux, Plans & Cartes de la Marine de France, & Membre de la Société des Sciences de Hollande.

De LA HAYE, le 9 Décembre 1764.

On a appris hier au matin par un Exprès arrivé de Brunswick, que le 3 de ce mois la Princesse héréditaire de Brunswick étoit accouchée heureusement d'une Princesse, qui a été nommée sur les fonts de Bapême Auguste-Caroline-Frédérique-Louise.



FRANCE.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.**De VERSAILLES, le 26 Décembre 1764.*

SA Majesté a nommé à l'Evêché de Lavaur l'Abbé de Cucé, Vicaire-Général du Diocèse de Rouen à Pontoise.

Le Roi a fait choix pour son Confesseur, du sieur Mandoux, Curé de la Paroisse de Bretigny, Diocèse de Paris.

Le Roi a donné l'Abbaye Royale de Cuissy, Ordre & réforme de Prémontré, Diocèse de Laon, à Dom Flamin, Prieur de l'Abbaye de Saint Paul de Verdun, du même Ordre; celle de Longuai, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Langres, à l'Abbé de Plain de Beaumes, Vicaire-Général du Diocèse d'Embrun; celle de Trizay, même Ordre, Diocèse de Luçon, à l'Abbé de la Roche Saint-André, Trésorier de la Sainte Chapelle de Vincennes; & celle de Les-Prés, Diocèse d'Arras, à la Dame de Maes, Religieuse de la même Abbaye.

Sa Majesté a pris le deuil le 16, pour quatre jours, à l'occasion de la mort de la Duchesse de Holstein, Abbessé d'Hervorden, sœur du Roi de Suède.

La Place de Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, qu'avoit le Comte de Berenger, a été donnée au Comte de Mailly, fils du Comte de Mailly, Marquis de Nefle, premier Ecuyer de Madame, la Dauphine. La mauvaise santé du

Chevalier de Beaujeu, Sous-Gouverneur de Monseigneur le Duc de Berry, ne lui permettant pas de rester auprès de ce Prince, Sa Majesté a nommé pour le remplacer le Comte de Montbel, Brigadier de ses Armées, & Enseigne des Gardes du Corps dans la Compagnie de Noailles. Le Chevalier de Fraguier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Noailles, a obtenu la place d'Enseigne dans les Gardes-du-Corps.

Le 21 la Baronne de Lieuter a été présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Comtesse de Narbonne, Dame d'Atour de Madame. La Comtesse de la Rochefoucault, la Comtesse de Rochechouard & la Marquise de Pardieu furent aussi présentées à Leurs Majestés le 23, la première, par la Duchesse d'Estissac; la seconde, par la Marquise de Rochechouard, & la troisième par la Marquise de Brancas.

Le 23 Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du sieur le Pelletier de Saint-Fargeau, Président du Parlement de Paris, avec la Dlle Randon.

Le 24 le Chevalier Menager, Brigadier des Armées du Roi, prit congé de Sa Majesté pour se rendre à l'Isle de Gorée, dont il a été nommé Gouverneur.

Le 9 l'Académie des Sciences a présenté au Roi un nouveau volume de ses Mémoires pour l'année 1762. Les sieurs de Cassini, Camus & Montigny, Directeurs de la Carte géographique de France, ont eu l'honneur de présenter le même jour à Sa Majesté la soixante-treizième feuille de cette Carte.

Le 21 le sieur Bellin, Ingénieur de la Marine, a eu l'honneur de présenter au Roi, à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Duc de Ber-

204. MERCURE DE FRANCE.

ry , à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois , un *petit Atlas maritime* , ouvrage composé par ordre du Duc de Choiseul au Dépôt des Cartes de la Marine.

Le 23 le sieur Coulon , Ecrivain Juré , a eu l'honneur de présenter au Roi une fleur de lys formée d'une seule ligne d'écriture , contenant les dernières paroles que Louis XIV , mourant , adressa à Sa Majesté.

Les sieurs Vente & Robin , Libraires , ont eu l'honneur de présenter à Monseigneur le Duc de Berry , à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois un Livre nouveau , intitulé : *Précis sur le globe terrestre , ou explication de la Mappemonde , ornée de détails historiques & de particularités recueillies de différentes relations de voyages touchant divers peuples de la terre ; par le sieur Maclot.*

De PARIS , le 28 Décembre 1764.

Par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , daté du 5 de ce mois , Sa Majesté commet les sieurs Moreau de Beaumont , de Boullongne & Langlois , Conseillers d'Etat , Intendants des Finances , & les sieurs de la Garde , de Pont , de Boullongne , d'Aine , Ducluzel , de Vilevault , Journet & Dagay de Mutigney , Maîtres des Requêtes , pour procéder , conformément à l'Edit du mois d'Août dernier , à la liquidation de la finance des Offices municipaux , supprimés par ledit Edit.

Le 17 on a célébré dans la Chapelle du Louvre la Fête de Saint Lazare , Patron de l'Ordre Royal , Militaire & Hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem. Le Comte de Saint-Florentin , Gérent & Administrateur-Général de cet Ordre & les Grands Offi-

ciers, ainsi que plusieurs Chevaliers & Commandeurs Ecclésiastiques, tous en habit de l'Ordre, ont assisté à cette cérémonie, dans laquelle l'Abbé Gaultier, Chapelain & Aumônier du même Ordre, a officié. Le lendemain on a célébré dans la même Chapelle le Service anniversaire pour les Chevaliers défunts.

Le sieur de la Martinière, premier Chirurgien du Roi, ayant nommé le sieur Louis pour remplir la place de Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, qui restera vacante au mois de Janvier prochain, par la retraite du sieur Morand; Sa Majesté a agréé & confirmé cette nomination.

LOTÉRIE.

Le quarante-huitième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le 24 Décembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 4488; celui de vingt mille livres au numéro 15665, & les deux de dix mille livres aux numéros 8200 & 16196.

MORT.

Jean-François-César le Tellier, Marquis de Montmirail, Brigadier des Armées du Roi, Mestre de Camp du Régiment de Royal-Rouffillon, Cavalerie, Capitaine-Colonel des Cent Suisses de la Garde ordinaire du Roi, est mort le 13 Décembre, dans la trente-unième année de son âge.

M. Patrice Ohéguerty, Brigadier des Armées du Roi, chef d'une ancienne famille originaire d'Irlande, est mort à Paris au mois de Décembre 1764, âgé de quatre-vingts ans.

CÉRÉMONIE PUBLIQUE.

EXTRAIT d'une Lettre de Warsovie, du 28 Novembre 1764, contenant les détails circonstanciés de la cérémonie du couronnement du Roi de Pologne.

LE 25 de ce mois, à huit heures du matin, la plupart des Seigneurs & des Dames se rendirent à l'Eglise de Saint Jean, où le Roi ne se rendit qu'après dix heures. Il y avoit une si grande affluence de peuple, que les Gardes eurent beaucoup de peine à se maintenir dans leurs postes. Vers les dix heures, l'Archevêque de Léopol, précédé des Echevins & du Magistrat de Warsovie, du Clergé de l'Eglise avec la Croix, du Chapitre de Warsovie, des Chanoines & des Prélats des Eglises Cathédrales, des Abbés & des Evêques des deux Rits, habillés pontificalement, se rendit dans l'appartement du Roi. Ils s'approchèrent du Trône & se rangèrent des deux côtés de la Chaire de S. M. Dans ce même appartement étoient, sur une table & sur des cartaux de velours, les habits pontificaux destinés pour le Roi; savoir, les sandales, les gands, l'albe, le ceinturon, la tunicelle blanche, une chappe de même couleur, l'Orère avec la chaîne d'or, le bonnet royal, la couronne, les deux glaives nuds, le trébisième avec le ceinturon & le fourreau & le globe d'or: la cotte d'armes avoit été mise sur l'Autel à l'Eglise. Dès que le Roi fut habillé, l'Archevêque le fit lever en le prenant

Sous le bras , & prit des mains d'un Aumônier le goupillon pour donner de l'eau benite à Sa Majesté : l'Archevêque fit ensuite une priere à haute voix ; en même tems le Maître des Cérémonies donna le signal à la Proceffion , qui attendoit au bas , de sortir de la cour & de s'acheminer vers l'Eglise. Après la priere , tous joignirent la Proceffion & marcherent dans l'ordre suivant : Les Prélats , les Officiers Territoriaux , les Sénateurs Séculiers , les Ministres , les Evêques , les Enseignes des deux Nations , les Porte-Glaives , trois Sénateurs , un de chaque Province portant les marques Royales sur des carreaux : après eux marchoient les Maréchaux tenant les bâtons bas , & ensuite le Roi mené par l'Archevêque de Léopol & le premier Evêque en rang , sous un baldaquin porté par les quatre premiers Castellans du second Ordre. Le Roi étoit suivi de tous les Officiers des deux Nations , du fleur Rouiker , Aide-de-Camp Général , des Chambellans , des Gentilshommes & d'un détachement des Gardes. Dès que Sa Majesté entra dans l'Eglise , quatre Vicaires prirent le baldaquin & le mirent dans la Chapelle. Le Roi approchant du grand Autel , tous les Officiers des deux Nations resterent auprès du Trône , & Sa Majesté ne fut suivie que par les Maréchaux , l'Aide-de-Camp-Général & deux Chambellans de service. Le Roi resta entre les deux Evêques , s'inclina vers le Primat qui étoit assis , & à qui l'Archevêque de Léopol dit ensuite : *très-vénérable Pere , notre Mere la Sainte Eglise souhaite que vous bénissiez & consacriez ce Roi nouvellement élu.* Le Primat répondit : *sçavez-vous s'il est préparé pour cette cérémonie.* L'Archevêque répondit : *nous le sçavons , & nous ne doutons pas que cela ne soit*

salutaire & utile à l'Eglise de Dieu & au Gouvernement du Royaume. A ces mots , le Prélat dit : *graces à Dieu* ; après quoi le Roi & les Evêques s'affirent. Le Primat , après avoir adressé la parole à Sa Majesté , qui répondoit en inclinant toujours la tête , fit une priere. Le Roi se découvrit la tête , se mit à genoux devant le Primat qui étoit assis , prêta le serment , mit ensuite les deux mains sur l'Evangile , & dit : *ainsi que Dieu m'assiste & le Saint Evangile*. Il resta à genoux , tandis que le Primat & les Evêques se leverent , & firent une priere après laquelle ils se mirent à genoux : alors le Roi se leva , descendit d'un degré & se prosterna sur un carreau en forme de croix. Pendant qu'il étoit dans cette position , le Chœur chanta les Litanies , le Primat se leva , dit le *Pater* , se tourna ensuite vers le Roi , & prononça le Symbole & une priere , après laquelle le Roi se leva & resta debout devant l'Autel ; pendant ce tems , le Primat bénit l'habillement du Roi , s'assit & mit la mitre sur la tête. Ceux qui avoient habillé le Roi , vinrent le deshabiller ; après quoi , il se mit à genoux devant le Primat , qui lui versa , en forme de croix , de l'huile sainte sur la tête. Alors deux Evêques s'approcherent du Roi , dont le premier d'entre eux prépara la main droite & le bras , pour recevoir l'onction. Le Primat trempa son pouce , oignit la main & les épaules en forme de croix , & nettoya , ainsi que les Evêques , les doigts avec du pain. Les Evêques firent la même cérémonie , & donnerent de dessus l'Autel le Manteau Royal au Primat , qui après en avoir revêtu le Roi , lui présenta l'Ordre. Le Roi le mit sur soi , s'inclina vers le Primat , & alla se mettre à genoux sur un carreau au bout de l'Autel du côté de l'Evangile. Alors le Primat commença la Messe , ajouta une priere pour le

Roi à couronner, & à l'*Alleluia* il prit la crosse & la mitre, & bénit les glaives. Le Roi, précédé des Maréchaux, des Chambellans & des Porte-Glaives, vint se mettre à genoux sur un carreau devant le Primat qui s'étoit assis, & avoit pris en main le glaive qu'on lui avoit donné de dessus l'Autel, & qu'il remit à S. M. en lui adressant un discours. Le Roi le rendit au Porte-Glaive qui le remit dans le fourreau, & le présenta de nouveau au Primat, qui en ceignit le Roi à l'aide des Porte-Glaives des deux Nations. Le Roi se leva ensuite, fit face au peuple, tira le glaive en frappant l'air en forme de croix, l'effuya sur son bras gauche, le remit dans le fourreau, se retourna vers le Primat, & remit aux Porte-Glaives des deux Nations les glaives que le premier Evêque lui avoit présentés. Il se mit ensuite à genoux devant le Primat, à qui les Porte Enseignes avoient donné les drapeaux, & qui les remit au Roi après les avoir déployés : S. M. les replia & les rendit aux Porte-Enseignes. Le Primat prit alors la Couronne à l'aide des deux Evêques, & la mit sur la tête du Roi en lui adressant un discours : il lui remit ensuite en main droite le Sceptre, & en main gauche le Globe d'or, en prononçant encore un discours. Après cette cérémonie, le Roi se leva ; le Primat & l'Archevêque de Léopol le prirent sous les bras, & le menerent au Trône dans l'ordre suivant : les Porte Enseignes précéderent, les drapeaux déployés : ils s'approcherent du Trône, & s'arrêtèrent sur la premiere marche : les Porte-Glaives s'arrêtèrent sur la seconde, les glaives nus, & les Maréchaux sur la dernière avec leurs bâtons baissés. Après eux vinrent le Primat & l'Archevêque de Léopol qui menerent le Roi. Le Primat fit asséoir le Roi, se mit à sa droite & lui

210 MERCURE DE FRANCE.

adressa un discours : ensuite , la face vers l'Autel ; il ôta la mitre & entonna le *Te Deum* , pendant lequel il se tint debout & la tête découverte. Le *Te Deum* fut suivi de plusieurs prières , & dès qu'elles furent dites , le Primat cria *Vive le Roi*. Ce cri fut répété par le peuple , les Maréchaux leverent les bâtons , on tira les canons placés sur le bord de la Vistule , & l'on sonna les cloches de toutes les Églises. Après les acclamations , le Primat retourna à l'Autel avec l'Evêque qui l'avoit assisté au Trône , & continua la Messe : les Maréchaux baillèrent les bâtons , & l'on porta au Roi le carreau pour se mettre à genoux. Lorsque l'Evangile fut dit , on apporta à baiser au Roi le Livre de l'Evangile , & l'on commença le Sermon. Au *Lavabo* , le Primat prit sa place & mit la mitre ; le Roi descendit du Trône , précédé des Porte-Enseignes , des Porte-Glaives & des Maréchaux , les bâtons levés ; il remit la Couronne , le Sceptre & le Globe d'or à ceux qui les avoient apportés , & qui restèrent près du Trône , & s'approcha de l'Autel : on lui présenta sur une soucoupe un pain & un petit tonneau d'argent rempli de vin , qu'il présenta en offrande au Primat ; après quoi , il retourna dans le même ordre à son Trône , remit la Couronne sur sa tête , & ne l'ôta qu'à l'élévation. Au *Pax tecum* , on porta au Roi le Crucifix pour le baiser. La Messe étant finie , & la bénédiction donnée , le Maître de la Cérémonie régla la sortie de la Procession : le Grand Maréchal cria trois fois *Vive le Roi* : le peuple répondit , & le canon se fit entendre de nouveau , ainsi que toutes les cloches des Eglises de la Ville. Le Primat & tous les Evêques quitterent leurs places pour s'approcher du Roi qui , la Couronne sur la tête , prit le Sceptre & le Globe d'or , descendit

du Trône au-devant du Primat & des Evêques, & sortit dans le même ordre qu'il y étoit venu, excepté que le Clergé resta à l'Eglise. De retour à la Salle d'Audience, le Roi quitta le Sceptre & le Globe d'or, & reçut les félicitations des assistans qui eurent l'honneur de lui baiser la main. Sa Majesté étoit si fatiguée, qu'on fut obligé de lui faire respirer des eaux de senteur.

Le Roi alla le lendemain à la Maison de Ville, où il se revêtit de ses habits royaux. Le sieur Withoff présenta les clefs de la Ville à Sa Majesté; Elle se mit sur un magnifique Trône qui lui avoit été préparé, & reçut le serment de fidélité du Magistrat. Parmi les différentes Communautés, les Marchands se distinguèrent le plus dans cette cérémonie: une partie d'entre eux étoit vêtue en habits de Dragons, & l'autre en habits de Suisses: ils défilèrent, ainsi que les autres Communautés, par le château, à la vue du Roi qui s'étoit mis à la fenêtre pour les regarder, & qui fut salué par les Officiers & les Enseignes. Sa Majesté de retour au château, alla en carrosse chez le Primat, où Elle dîna.

Hier, le Roi monta à cheval vers les dix heures du matin, accompagné de la plupart des Seigneurs. Le Grand Trésorier qui précédoit de deux pas Sa Majesté, jeta une grande quantité d'argent au peuple.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le second volume du Mercure du mois de Janvier 1765, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 25 Janvier 1765. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.
ARTICLE PREMIER.**PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.**

S UITE de <i>Charles Martel</i> , anecdote Française.	5
V ERS envoyés par M. DE LA DIXMERRIE à une Dame qui lui reprochoit d'avoir maltraité dans ses Contes les femmes de quarante ans.	33
A Madame la Marquise de P. . . sur une veste brodée de sa main.	34
E PITRE à mon Elève.	<i>ibid.</i>
E PIGRAMME contre des Auteurs qui se déchiroient dans leurs vers.	39
V ERS à la Ville de MARSILLE, sur l'arrivée de Madame B. . . & de ses trois filles. .	40
A Madame G. . . qui reprochoit à l'Auteur d'avoir perdu la raison.	41
P ORTRAIT de Mad. de St. M. . .	42
V ERS à Mademoiselle D. en lui donnant un beau bouquet dans une campagne aride.	45
E NVOI d'une rose à Madame de S. . . F. . .	<i>ibid.</i>
I NSCRIPTION pour mettre sous la statue d'un Hercule.	46
S UITE des Lettres de Henri IV. Treizième Lettre.	<i>ibid.</i>
Q UATORZIÈME Lettre.	47
Q UINZIÈME Lettre.	48
S IZIÈME Lettre.	49
D IX-SEPTIÈME Lettre.	50
D IX-HUITIÈME Lettre.	52

JANVIER 1765. 213

DIX-NEUVIEME Lettre.	53
VINGTIEME Lettre.	55
VINGT UNIEME Lettre.	56
VINGT-DEUXIEME Lettre.	57
VINGT-TROISIEME Lettre.	58
VINGT-QUATRIEME Lettre.	59
LETTRE à l'Auteur du Mercure , sur les problé- mes historiques.	60
ENIGMES.	69
LOGOGYPHES.	71
VERS à mettre en musique. A Mademoiselle C. . .	72

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Sur la forêt où se retirèrent en différens temps Clotaire I , & Clotaire II , Rois de France.	73
DISSERTATION sur l'origine , les progrès & les suites de l'idolatrie , ou notion préli- minaire de Mythologie.	83
VARIÉTÉS sérieuses & amusantes ; à Amster- dam , & se trouve à Paris , &c.	94
ANNONCES de livres.	100

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

SÉANCE publique de l'Académie Royale des Sciences , des Belles-Lettres & des Arts de ROUEN , tenue le 11 Août 1764.	127
SÉANCE publique de l'Académie des Belles- Lettres de MARSEILLE.	140
PRIX proposé par l'Académie Royale de Chi- rurgie pour l'année 1766.	143
ACADÉMIE des Belles-Lettres de MONTAUBAN.	145

M É D E C I N E.

AVIS au Public.	148
------------------------	-----

A S T R O N O M I E S.

URANOGRAPHIE , ou description du ciel en	
---	--

214	MERCURE DE FRANCE. deux hémisphères ; par M. ROBERT DE VAUGONDY , &c.	167
	ART. IV. BEAUX ARTS.	
	ARTS UTILES.	
	CHIRURGIE.	
	OPÉRATION de la taille. Extrait de la Feuille Hebdomadaire de la haute & basse Normandie , du 2 Octobre 1764.	163
	HORLOGERIE.	
	REMARQUES faites par le sieur TAVERNIER , Maître Horloger de Paris , sur le précis d'un Mémoire annoncé dans le Mercure du mois d'Août 1764 ; par le sieur HERVÉ , &c.	166
	ARTS AGRÉABLES.	
	GRAVURE.	175
	MUSIQUE.	
	ANTHOLOGIE Française , ou Chançons choisies de tout les genres & de tous les âges , par le sieur MONNET , ci-devant Entrepreneur de l'Opéra-Comique.	173
	ART. V. SPECTACLES.	
	SPECTACLES de la Cour à Versailles , sur le Théâtre du Roi ; ordonnés par M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU , Pair de France , &c. &c.	177
	SPECTACLES de Paris. Opéra.	179
	COMÉDIE Française.	182
	COMÉDIE Italienne.	185
	CONCERTS Spirituels.	186
	MONUMENT public. Lettre de M. LE MARQUIS DE MARIGNY à M. DE CRÉBILLON.	188
	SUPPLÉMENT à l'article des Sciences. Géographie. Petit Atlas Maritime ; &c.	189
	ART. VI. Nouvelles Politiques.	104

De l'Imprimerie de **LOUIS CELLOT**, rue Dauphine.

